

Sommaire des annexes

ANNEXE I	Questionnaire de l'enquête quantitative pour la recherche ADEMODEPI	2
ANNEXE II	Caractéristiques démographiques des bassins de vie enquêtés et quotas	15
ANNEXE III	Cartographie des destinations des sorties par motif et par bassin de vie en distinguant les habitants de la commune centre de ceux des autres communes du bassin de vie	17
ANNEXE IV	Répartition des sorties intercommunales hebdomadaires par motif entre les quatre premières communes de destination (en distinguant les habitants de la commune centre de ceux des autres communes du bassin de vie)	28
ANNEXE V	Regroupements de communes opérés pour le modèle économétrique B2 (agrégé)	37
ANNEXE VI	Nomenclature des équipements services et commerces disponibles dans la BPE 2010 de l'INSEE et dénombrement en province	43
ANNEXE VII	Equipements de la BPE exclus des scores utilisés dans la recherche ADEMODEPI	46
ANNEXE VIII	Résultats d'estimation du modèle A1 obtenus par la méthode du "bootstrap"	47
ANNEXE IX	ADEQUATION COMMUNALE DU MODELE A2 : zoom pour les communes centre de bassin de vie	48
ANNEXE X	NOTE PRESENTANT UNE MODELISATION AGREGEE AU NIVEAU DE L'ARRONDISSEMENT	51

ANNEXE I

Questionnaire de l'enquête quantitative pour la recherche ADEMODEPI

Le questionnaire a été administré par téléphone, sous système type CATI, permettant notamment de vérifier l'existence des communes citées et de leur attribuer le codage.

SCRIPT QUESTIONNAIRE ADEMODEPI - V2

Bonjour,

L'institut Test LH2 réalise une enquête sur les habitudes de déplacement des habitants des communes et des petites villes [IE : si Dep=33 alors afficher « de la Gironde » ;si Dep=28 alors afficher « de L'Eure et Loir », si Dep=22 alors afficher « des Côtes d'Armor].

Cette enquête est destinée aux Ministères de l'Ecologie et du Transport et au Conseil Général de votre département. Les résultats sont anonymes...

Auriez-vous quelques instants à nous accorder s'il vous plaît ?

IE : En cas de question : L'objectif de cette enquête est de connaître les motifs, la fréquence et les destinations des déplacements afin que les départements puissent mieux adapter leurs services aux besoins des résidents des communes et des petites villes.

Partie I – Le ménage

- Q0. *IE. Afficher et récupérer commune de résidence (code INSEE + NOM COMMUNE - Majuscules)*
- Q 1. Combien de personnes vivent dans votre logement (y compris vous-même ?) ÅÅÅÅÛ
- Q 2. Parmi ces personnes, combien sont âgées de 11 ans ou plus ? ÅÅÅÅÛ
- Q 3. Votre logement est...
 1. Une maison individuelle ?
 2. Un appartement ?
 3. Autre [Préciser : _____]
- Q 4. Combien y a-t-il de voitures à disposition dans votre ménage (possédées + à disposition) ? ÅÅÅÅÛ
- Q 5. Combien de deux roues motorisées sont également à disposition dans votre ménage (supérieur et inférieur à 50 cc3)? ÅÅÅÅÛ

Les personnes de 11 ans ou plus du ménage

Si vous voulez bien, nous allons maintenant parler des différentes personnes de 11 ans ou plus qui composent votre foyer... pour chacun d'elle, et afin d'en choisir une au hasard pour répondre aux quelques questions suivantes, j'ai besoin de connaître son âge, son activité, ses habitudes pour ses déplacements principaux :

Nous allons commencer par la plus âgée d'entre-vous :

IE : Pour chaque personne du ménage âgée de 11 ans ou plus numérotée de 1 à n(1 étant la plus âgée et « n » la plus jeune) poser Q6.1 à Q17.1 puis Q6.2 à Q17.2 etc... Q6.n à Q17.n.

Les questions peuvent être posées à la personne en ligne s'il s'agit d'une des personnes adultes « responsables » du ménage.

- Q 6. *Il s'agit de :*
 IE : noter prénom [_____] → IE affecter « Numpers » = 1,2,n
- Q 7. Sexe [noter]
 1. Masculin
 2. Féminin
- Q 8. Quelle est son année de naissance ? ÅÅÅÅÛÅÅÅÅÛ

Q 9. Possède-t'il (elle) le permis de conduire ?

1. Oui
2. Non
3. En cours

Q 10. Dispose-t-il (elle) d'une voiture...

(une seule réponse)

1. En permanence ?
2. Tous les jours sauf le week-end ?
3. Uniquement le week-end ?
4. 2 à 3 jours par semaine ?
5. Moins souvent ?

Q 11. Dispose-t-il (elle) d'un téléphone portable ?

1. Oui
2. Non

Q 12. Quelle est son occupation dite « principale » ?

(une seule réponse)

1. Travail à temps plein
2. Travail à temps partiel
3. Retraité qui travaille
4. Etudiant ayant un emploi (comme activité secondaire)
5. Apprentissage, formation, stage
6. Etudiant(*sans emploi en activité secondaire*)
7. Scolaire jusqu'au BAC
8. Chômeur, recherche un emploi
9. Retraité qui ne travaille pas
10. Reste au foyer
11. Autre

Filtre : Seulement si Q12=1 ou 2 : poser :

Q 13. Quel est son statut professionnel ?

(une seule réponse)

1. Cadre
2. Profession intermédiaire
3. Employé

4. Ouvrier
5. Commerçant, artisan, agriculteur
6. Autre

Filtre : Seulement si Q12=1 à 7 : poser :

Q 14. Dans quelle commune se situe son lieu de travail (/d'Etude/Ecole)?

(Ouvrir base commune INSEE et récupérer : code INSEE + NOM COMMUNE - Majuscules)

Filtre : Seulement si Q12=1 à 7 : poser :

Q 15. Combien d'aller-retour Domicile-Travail (/Domicile-Etude/école) par semaine réalise t'il (/elle) ? (IE : si retour à midi pour pause déjeuner compter alors 2 AR par jour) ? ÀÀÀÀÛ

Filtre : Seulement si Q12=1 à 7 : poser :

Q 16. Quel moyen de transport utilise-t'il (elle) habituellement pour se rendre à son lieu de travail (/Etude/Ecole) ?

1. La voiture en tant que conducteur
2. La voiture en tant que passager
3. Le covoiturage
4. Un deux-roues motorisé
5. Le vélo
6. Le train
7. Le car ou le bus
8. A pied

Filtre : Seulement si Q12=1 à 5 : poser :

Q 17. Quel autre moyen de transport occasionnel utilise-t'il (elle) pour se rendre à ce lieu de travail (/Etude/Ecole) ?

1. La voiture en tant que conducteur
2. La voiture en tant que passager
3. Le covoiturage
4. Un deux-roues motorisé
5. Le vélo
6. Le train
7. Le car ou le bus
8. A pied
9. *Aucun autre moyen « occasionnel »*

[IE : Sélection aléatoire d'une personne de 18 ans ou plus du ménage → Gestion quotas]

Partie II – Questions pour la personne sélectionnée

II.1 Communes principales de destination en dehors de la commune de résidence

Nous allons maintenant parler des communes où vous [La personne sélectionnée] vous rendez plus ou moins régulièrement pour différents motifs en dehors de **[afficher commune de résidence de la personne]**.

- Q 18. IE : [lister toutes les communes et (Ouvrir base commune INSEE et récupérer : code INSEE + NOM COMMUNE - Majuscules) – Créer tableau]
Si plus de 6 communes : Vous venez de me citer *[afficher nombre de communes déclarées]* communes différentes de *[afficher commune de résidence de la personne]*, nous allons parler, si vous voulez bien, de celles où vous allez le plus souvent [cocher dans liste des communes cités - les 6 plus fréquentées]

→ Pour Commune 1 à commune « n » (« n » max = 6) : passer Q19.1 à Q23.n

Vous avez cité *[afficher commune citée - ordre de citation parmi les 6 plus fréquentées cochées]*?

- Q 19. Avec quelle fréquence vous rendez-vous à *[citer la commune]* ?

(une seule réponse)

1. Plusieurs fois/ jour et presque tous les jours
2. 4 à 5 fois par semaine
3. 2 à 3 fois par semaine
4. 3 ou 4 fois par mois
5. 1 à 2 fois par mois
6. 4 à 10 fois par an
7. moins souvent

Q 20. Pour quel motif le plus fréquent vous rendez-vous à *[citer la commune]* ?

IE Coder

1. Autre résidence (IE . *aller à sa résidence secondaire, résidence habituelle autre que la RP*)

2. Travail

3. Crèche, nourrice (IE. *Ne pas utiliser en « direct »*)

4. Etude

5. Santé

6. Démarche

7. Achat grand magasin, hyper, super

8. Achat petit commerce

9. Achat commerce spécialisé

10. Achat marché

11. Sport

12. Loisirs

13. Promenade, lèche vitrine

14. Accompagner ou aller chercher quelqu'un

15. Visite parents amis

16. Prendre un train, un avion

17. autre

Filtre : Seulement si Q20=14 (accompagner ou aller chercher quelqu'un)

Q 21. Lorsque vous accompagnez (/ou allez chercher) quelqu'un à *[citer la commune]* c'est pour quelle raison le plus souvent, c'est-à-dire que fait la personne que vous accompagnez ou que vous allez chercher à *[rappeler la commune]* ?

IE Coder

1. Autre résidence

2. Travail

3. Crèche, nourrice

4. Etude

5. Santé

6. Démarche

7. Achat grand magasin, hyper, super

8. Achat petit commerce

9. Achat commerce spécialisé

10. Achat marché

11. Sport

12. Loisirs
13. Promenade, lèche vitrine
14. Je l'accompagne ou le récupère à l'arrêt du car
15. Visite parents amis
16. je l'accompagne ou la récupère à la gare ou à l'aéroport
17. autre

Q 22. Quel moyen de transport utilisez-vous habituellement pour y aller ?
(une seule réponse)

1. La voiture en tant que conducteur
2. La voiture en tant que passager
3. Le covoiturage
4. Un deux-roues motorisé
5. Le vélo
6. Le train
7. Le car ou le bus
8. A pied

Q 23. Quel autre moyen de transport occasionnel utilisez-vous pour y aller ? *(toujours pour vous rendre à [citer la commune] et pour ce motif?)*

1. La voiture en tant que conducteur
2. La voiture en tant que passager
3. Le covoiturage
4. Un deux-roues motorisé
5. Le vélo
6. Le train
7. Le car ou le bus
8. A pied
9. *Aucun autre moyen « occasionnel »*

[IE : Rappel : Répéter Q19 à Q23 pour chaque commune (rappel : 6 fois au maximum)]

II.2 Communes principales de destination selon le motif

Nous allons maintenant parler de quelques raisons fréquentes qui amènent à se déplacer...

[IE. Q24.1 à Q29.1 = Motif « Santé »]

Q 24. Pour des raisons liées à la **santé** tout d'abord (aller chez le médecin, le dentiste, le kiné, etc. tout ce qui touche à votre santé), vous arrive-t'il de vous déplacer pour cette raison à *[rappeler la commune de résidence]* et si oui avec quelle fréquence ?

1. Plusieurs fois/ jour et presque tous les jours
2. 4 à 5 fois par semaine
3. 2 à 3 fois par semaine
4. 3 ou 4 fois par mois
5. 1 à 2 fois par mois
6. 4 à 10 fois par an
7. moins souvent
8. *Je ne me déplace pas dans ma commune pour cette raison*

9. Je ne me déplace jamais pour cette raison ni dans ma commune, ni dans une autre commune → répéter Q24 avec motif suivant

Filtre : Seulement si Q24 différent de 8 et différent de 9

Q 25. Quel moyen de transport utilisez-vous le plus souvent dans ce cas ?

1. La voiture en tant que conducteur
2. La voiture en tant que passager
3. Le covoiturage
4. Un deux-roues motorisé
5. Le vélo
6. Le train
7. Le car ou le bus
8. A pied

Filtre : Seulement si Q24 différent de 9

Q 26. Vous arrive-t'il d'aller ailleurs qu'à *[rappeler la commune de résidence]* (pour cette raison de *[reprendre motif Q.24]*) ?

1. Oui → aller en Q27
2. Non → répéter Q24 avec motif suivant

Q 27. [Lister toutes les communes citées et (ouvrir base commune INSEE et récupérer : code INSEE + NOM COMMUNE - Majuscules) – Créer tableau]

Si plus de 3 communes citées :

Vous venez de me citer [*afficher nombre de communes déclarées*] communes différentes de [*afficher commune de résidence de la personne*] comme destinations plus ou moins fréquentes pour le motif [rappeler motif Q.24].

Nous allons parler, si vous voulez bien, des trois plus fréquentes [cocher dans liste des communes cités - les 3 plus fréquentées]

→ Pour Commune 1 à commune N (Nmax=3) : passer Q28.1 à Q23.n

Vous avez cité [*afficher commune cité - ordre de citation parmi les 3 plus fréquentées cochées*]?

Q 28. Avec quelle fréquence vous y rendez-vous [*IE si nécessaire : rappeler : « pour le motif de [reprendre motif Q.24] »*]

1. Plusieurs fois/ jour et presque tous les jours
2. 4 à 5 fois par semaine
3. 2 à 3 fois par semaine
4. 3 ou 4 fois par mois
5. 1 à 2 fois par mois
6. 4 à 10 fois par an
7. moins souvent

Filtre : seulement pour motifs différents de « Démarche » et différents de « Visite à parents ou amis »

Q 29. Pour quelle raison principale aller vous à [reprendre commune cité Q27] pour le motif de [reprendre motif Q.24]

(une seule réponse)

1. C'est le plus proche de mon domicile
2. C'est proche de là où je travaille (/ou j'étudie)
3. C'est là où il y a le plus de choix, où je trouve ce que je veux
4. C'est là où c'est moins cher
5. C'est plus facile d'accès pour moi (je peux y aller en transport en commun, me faire accompagner)
6. C'est plus facile d'accès en voiture (pas d'embouteillage, facile de se garer...)
7. Cela varie, j'aime bien changer
8. Autre (préciser/noter) :

[IE : Répéter Q24 à Q29 pour les 7 autres motifs suivants]

Q24.2 à Q.29.2 : Motif « **Démarche** »

Remplacer Q24.1 par : Q24.2 = Pour des raisons liées à des « **démarches** » à présent, telles que par exemple : aller à la poste, au service des impôts, à la mairie, et tout autres démarches administratives, vous arrive-t'il de vous déplacer pour cette raison à *[rappeler la commune de résidence]* et si oui avec quelle fréquence ?

Q24.3 à Q.29.3 : Motif « **Achat grand magasin, hyper, super, commerce spécialisé** »

Remplacer Q24.1 par : Q24.3 = Pour des raisons liées à des « **achats en grand magasin, hyper-marché, super-marché ou commerces spécialisés** », vous arrive-t'il de vous déplacer pour cette raison à *[rappeler la commune de résidence]* et si oui avec quelle fréquence ?

Q24.4 à Q.29.4 : Motif « **Achat en petit commerce et marché** »

Remplacer Q24.1 par : Q24.4 = Pour faire des « **achats en petit commerce ou aller au marché** » maintenant, vous arrive-t'il de vous déplacer pour cette raison à *[rappeler la commune de résidence]* et si oui avec quelle fréquence ?

Q24.5 à Q.29.5 : Motif « **Sport** »

Remplacer Q24.1 par : Q24.5 = Ensuite, pour « **faire du sport** », vous arrive-t'il de vous déplacer pour cette raison à *[rappeler la commune de résidence]* et si oui avec quelle fréquence ?

Q24.6 à Q.29.6 : Motif « **Loisirs** »

Remplacer Q24.1 par : Q24.6 = pour « **des activités de loisirs** » (c'est-à-dire, aller assister à un spectacle, aller au théâtre, au cinéma, un concert etc..) vous arrive-t'il de vous déplacer pour cette raison à *[rappeler la commune de résidence]* et si oui avec quelle fréquence ?

Q24.7 à Q.29.7 : Motif « **Promenade, lèche-vitrine** »

Remplacer Q24.1 par : Q24.7 = pour « **faire une promenade ou aller voir les vitrines des magasins sans acheter** », vous arrive-t'il de vous déplacer pour cette raison à *[rappeler la commune de résidence]* et si oui avec quelle fréquence ?

Q24.8 à Q.29.8 : Motif « **Visite à des parents ou amis** »

Remplacer Q24.1 par : Q24.8 = Enfin, pour « **aller voir des amis ou de la famille** », vous arrive-t'il de vous déplacer pour cette raison à *[rappeler la commune de résidence]* et si oui avec quelle fréquence ?

PARTICIPATION A L'EXPÉRIMENTATION TELEPHONE PORTABLE

Pour mieux connaître les fréquences des déplacements intercommunaux, nous recherchons des personnes qui sont équipées d'un téléphone portable et qui accepteraient de tester un nouveau système d'enquête qui utilise les téléphones portables.

Pour cela, il vous suffira d'installer sur votre téléphone portable une application qui permet d'enregistrer les déplacements pendant une durée d'une quinzaine de jours. Ces informations resteront confidentielles et seront rendues anonymes. Vous pourrez consulter ces informations personnelles sur un site web et il vous sera demandé de répondre à quelques questions complémentaires.

Accepteriez-vous (vous ou quelqu'un de votre famille) de participer à cette expérimentation.

Si vous êtes intéressé, vous pouvez consulter le site www.my-ways.fr, ou nous communiquer vos coordonnées pour que l'on puisse vous appeler et vous expliquer plus en détail la démarche :

Nom :

Prénom :

Adresse e-mail :

N° tel :

Ce questionnaire est maintenant terminé, nous vous remercions beaucoup pour votre participation.

ANNEXE II

Caractéristiques démographiques des bassins de vie enquêtés et quotas

Caractéristiques démographiques des bassins de vie enquêtés

Département	Libellé	N° de Secteur attribué	Nb de communes	INSEE 2009 Nombre de ménages	INSEE 2009 hommes 18 ans et +	INSEE 2009 femmes 18 ans et +	INSEE 2009 18 à 25 ans	INSEE 2009 26 à 59 ans	INSEE 2009 60 ans et plus
22	Lamballe	11	1	5 035	4 571	4 968	1 109	5 330	3 099
22	Reste du BV de Lamballe	12	28	10 601	10 003	10 297	1 933	12 579	5 789
22	Loudéac	21	1	4 144	3 889	4 101	957	4 318	2 715
22	Reste du BV de Loudéac	22	18	6 835	6 396	6 353	1 062	7 326	4 361
22	Paimpol	31	1	3 858	2 821	3 722	631	2 918	2 995
22	Reste du BV de Paimpol	32	13	8 002	6 780	7 651	987	7 327	6 118
28	Nogent-le-Roi	41	1	1 700	1 484	1 699	409	1 880	894
28	Reste du BV de Nogent-le-Roi	42	13	3 554	3 404	3 508	669	4 452	1 791
28	Nogent-le-Rotrou	51	1	5 288	4 238	4 995	1 283	4 422	3 528
28	Reste du BV de Nogent-le-Rotrou	52	19	3 669	3 531	3 515	603	4 044	2 398
28	Voves	61	1	1 215	1 087	1 189	244	1 214	819
28	Reste du BV de Voves	62	20	2 373	2 332	2 231	424	2 911	1 228
33	Blaye	71	1	2 230	1 751	2 064	469	2 127	1 219
33	Reste du BV de Blaye	72	21	7 072	6 751	7 045	1 071	8 365	4 361
33	Branne	81	1	458	437	537	120	556	298
33	Reste du BV de Branne	82	13	2 522	2 648	2 746	494	3 549	1 350
33	Créon	91	1	1 607	1 393	1 695	307	1 891	890
33	Reste du BV de Créon	92	13	3 825	3 985	4 024	708	5 390	1 911
33	Lesparre-Médoc	101	1	2 274	1 964	2 373	454	2 292	1 591
33	Reste du BV de Lesparre-Médoc	102	18	6 664	6 215	6 533	853	6 867	5 028
	Total	Total	186	82 925	75 678	81 248	14 786	89 756	52 384

Nota : le "secteur" dans le tableau ci-dessus définit la strate. Le 1er caractère numérote les 10 bassins de vie ; le caractère de droite vaut 1 pour la ville centre du bassin de vie, 2 pour sa périphérie:

Quotas par sexe et âge pour le plan de sondage par strate

Département	Secteur (définition cf. ci- contre)	Objectif total	dont hommes	dont femmes	dont de 18 à 25 ans	dont de 26 à 59 ans	dont de 60 ans et plus
22	11	100	48	52	12	56	32
22	12	130	64	66	12	81	37
22	21	100	49	51	12	54	34
22	22	130	65	65	11	75	44
22	31	100	43	57	9	45	46
22	32	130	61	69	9	66	55
28	41	100	47	53	13	59	28
28	42	130	64	66	12	84	34
28	51	100	46	54	14	48	38
28	52	130	65	65	11	75	44
28	61	60	29	31	6	32	22
28	62	80	41	39	7	51	22
33	71	100	46	54	12	56	32
33	72	130	64	66	10	79	41
33	81	60	27	33	7	35	18
33	82	80	39	41	7	53	20
33	91	90	41	49	9	55	26
33	92	120	60	60	10	81	29
33	101	100	45	55	10	53	37
33	102	130	63	67	9	70	51
	Total	2100	1 007	1 093	202	1 208	690

ANNEXE III

Cartographie des destinations des sorties par motif et par bassin de vie en distinguant les habitants de la commune centre de ceux des autres communes du bassin de vie

Nota à propos des cartes :

Les contours orange sont ceux des départements ou des côtes maritimes

Les tracés gris représentent les principaux axes routiers

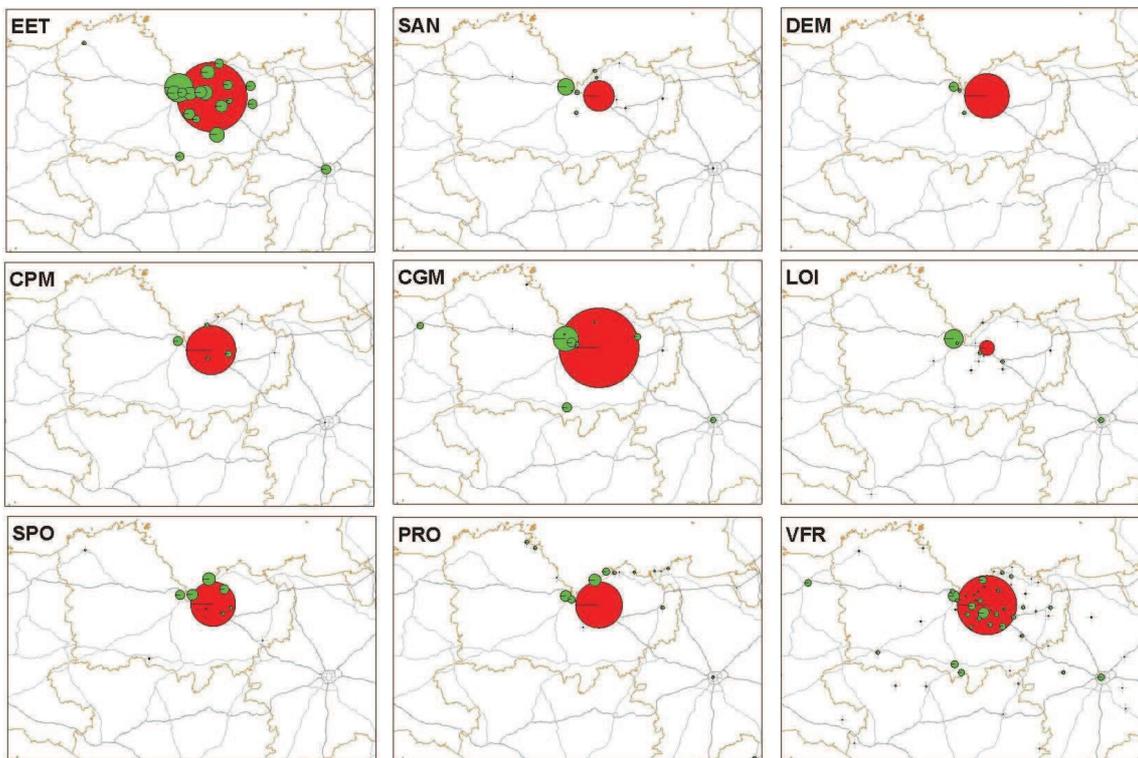
Les surfaces des cercles, correspondant chacun à une commune, sont proportionnelles au nombre de sorties hebdomadaires qui y aboutissent. La coloration rouge représente la part des sorties intra communales et la coloration verte la part des sorties intercommunales.

Nomenclature des motifs de sortie :

- *EET : Ecole ou travail*
- *CGM : Achats dans grandes surfaces ou grands magasins*
- *SPO : Sport*
- *SAN : Santé*
- *CPM : Achats dans petits commerces ou marché*
- *LOI : Loisirs*
- *DEM : Démarches*
- *PRO : Promenade*
- *VFR : Visites famille proche*

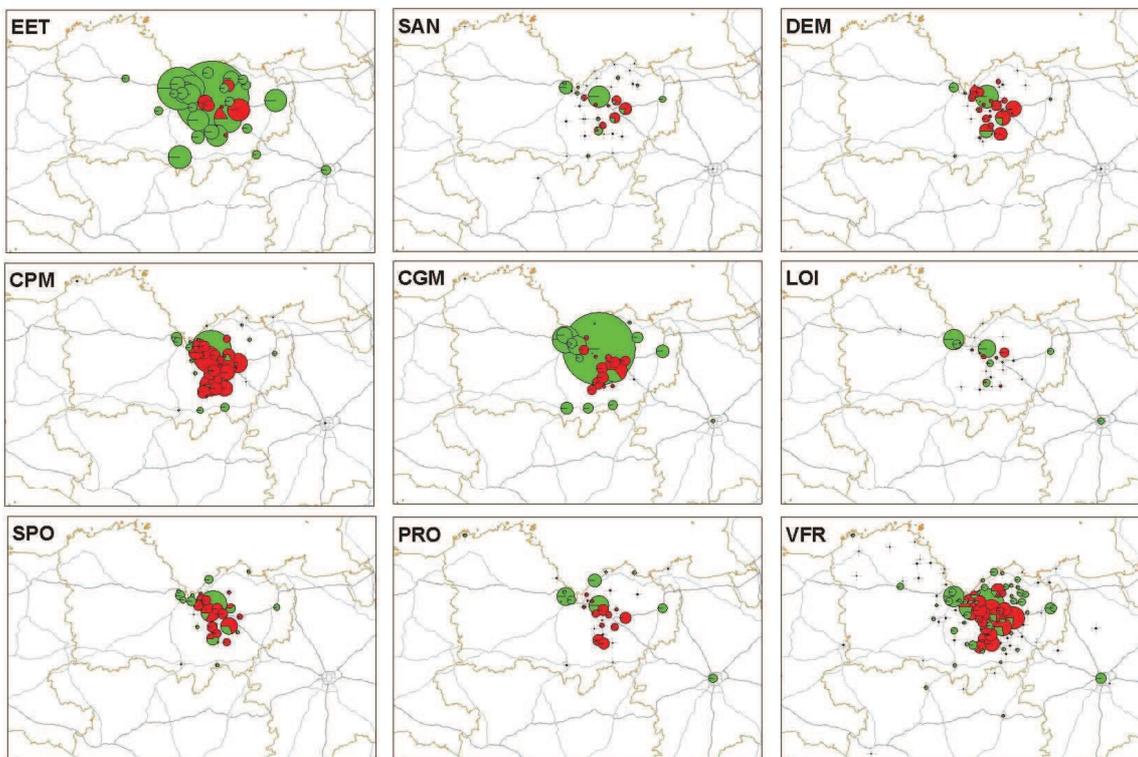
S011 - BV de Lamballe - habitants de Lamballe

Les 9 cartes sont à la même échelle ; rouge = sorties intra-communales / vert : sorties intercommunales



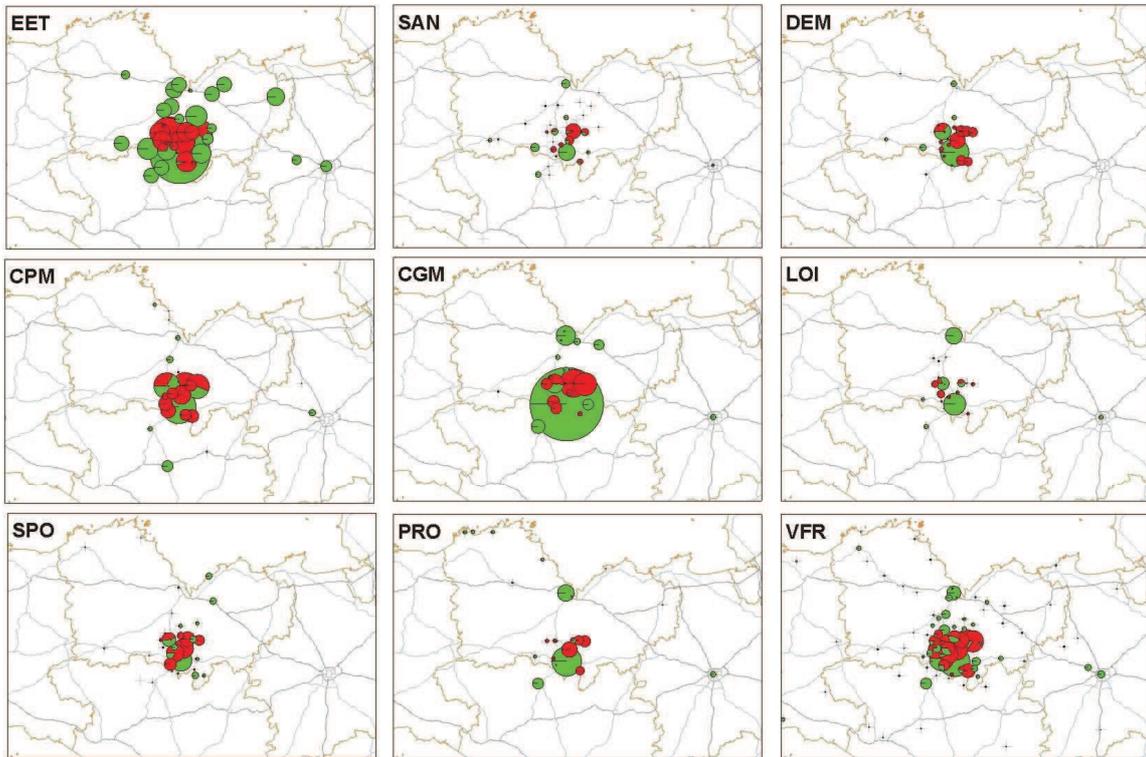
S012 - BV de Lamballe - habitants hors Lamballe

Les 9 cartes sont à la même échelle ; rouge = sorties intra-communales / vert : sorties intercommunales



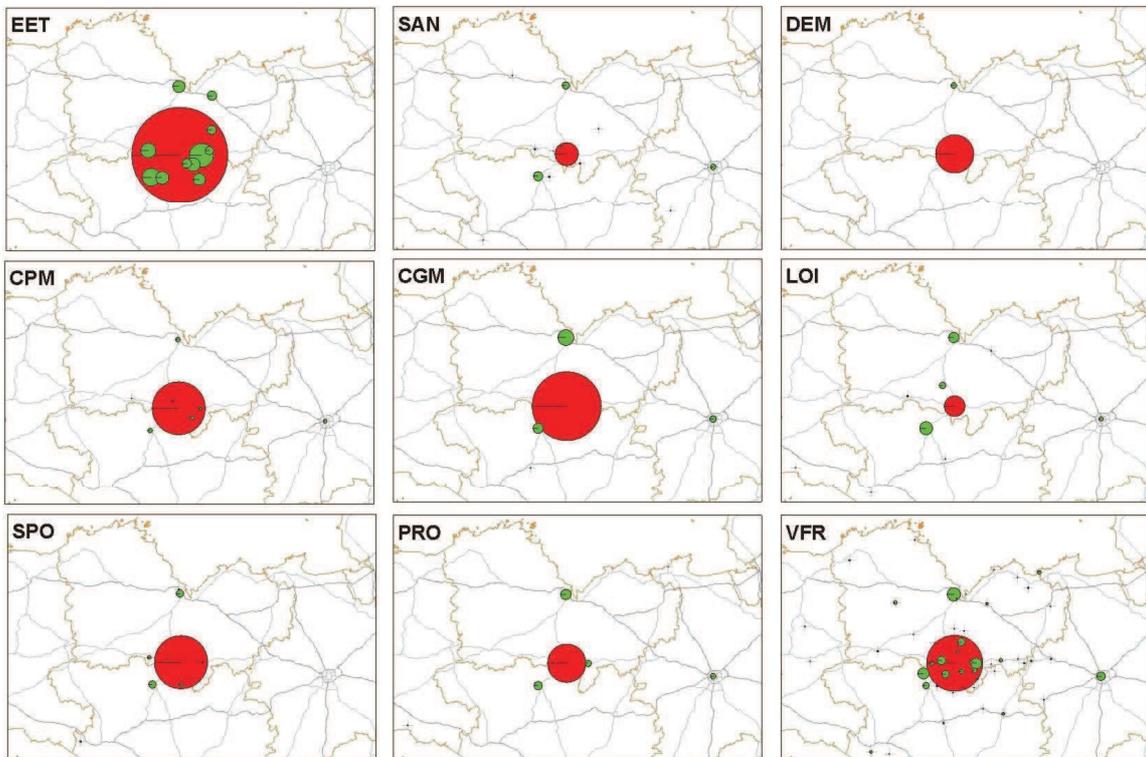
S022 - BV de Loudéac - habitants hors Loudéac

Les 9 cartes sont à la même échelle ; rouge = sorties intra-communales / vert : sorties intercommunales



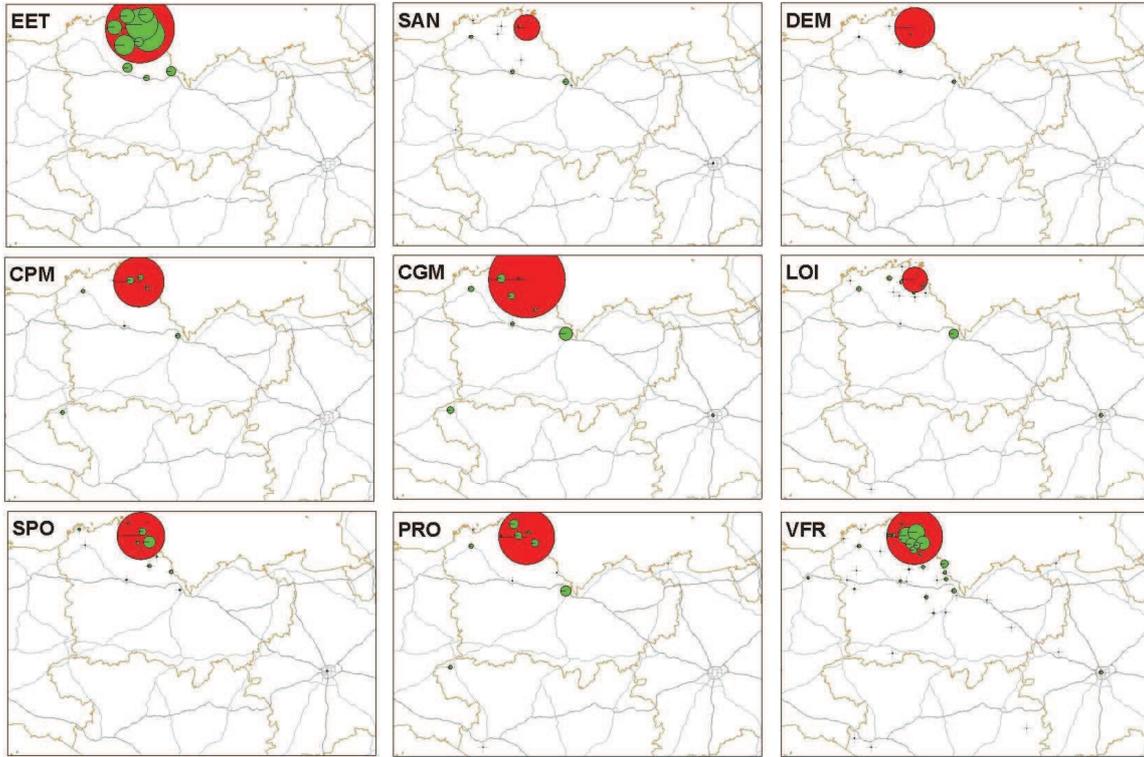
S021 - BV de Loudéac - habitants de Loudéac

Les 9 cartes sont à la même échelle ; rouge = sorties intra-communales / vert : sorties intercommunales



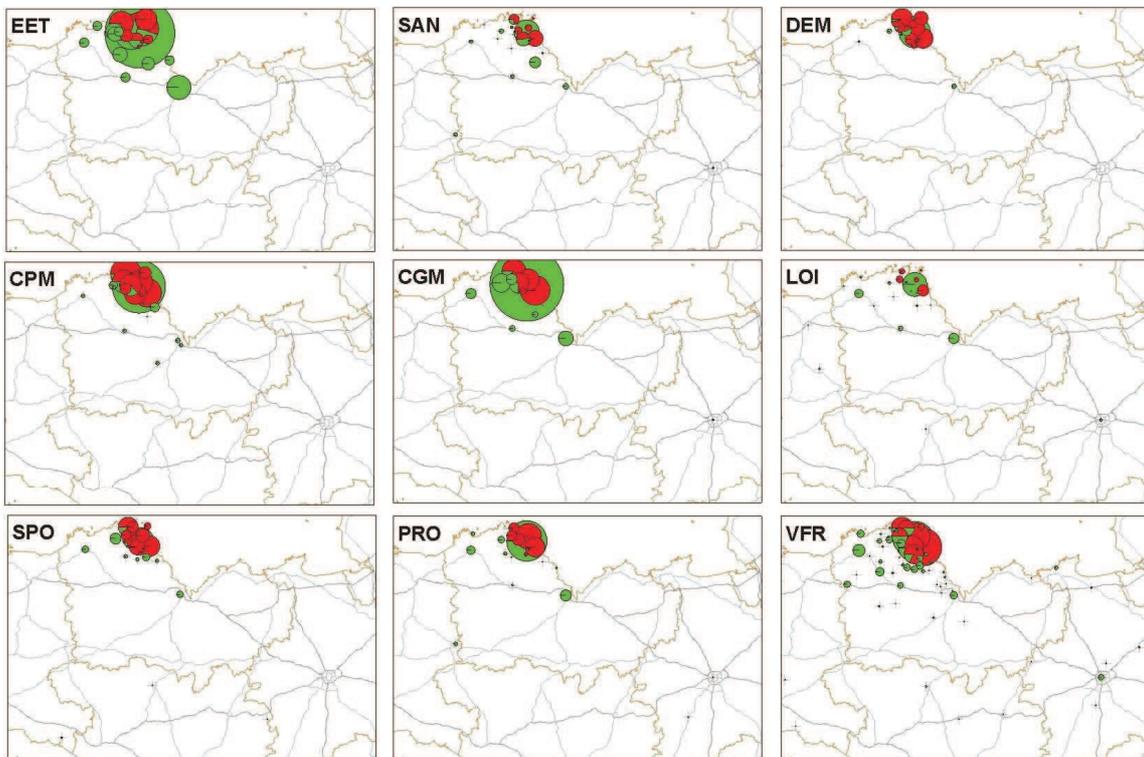
S031 - BV de Paimpol - habitants de Paimpol

Les 9 cartes sont à la même échelle ; rouge = sorties intra-communales / vert : sorties intercommunales



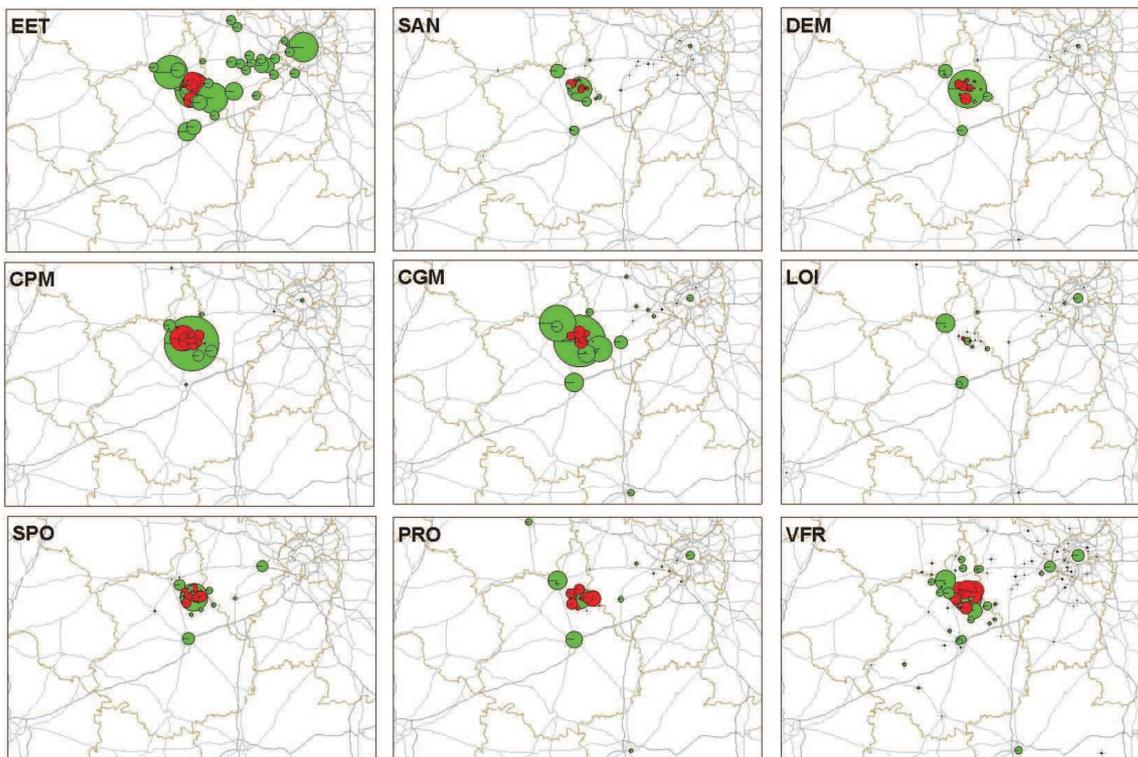
S032 - BV de Paimpol - habitants hors Paimpol

Les 9 cartes sont à la même échelle ; rouge = sorties intra-communales / vert : sorties intercommunales



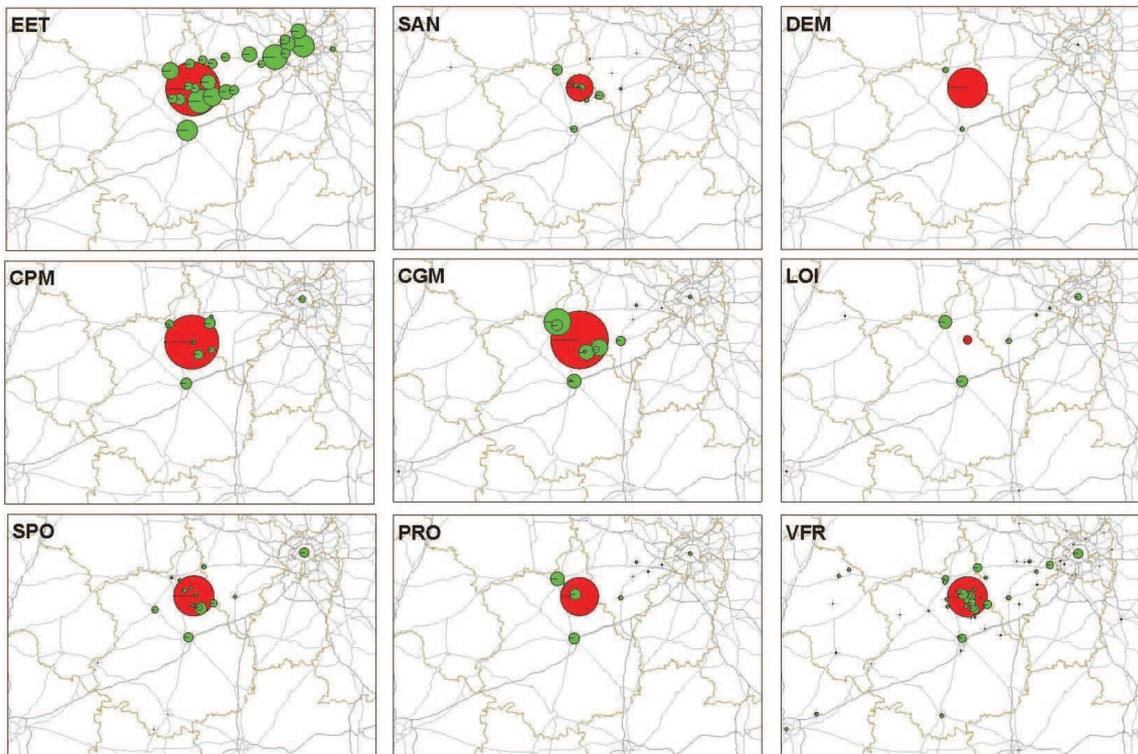
S042 - BV de Nogent-le-Roi - habitants hors Nogent-le-Roi

Les 9 cartes sont à la même échelle ; rouge = sorties intra-communales / vert : sorties intercommunales



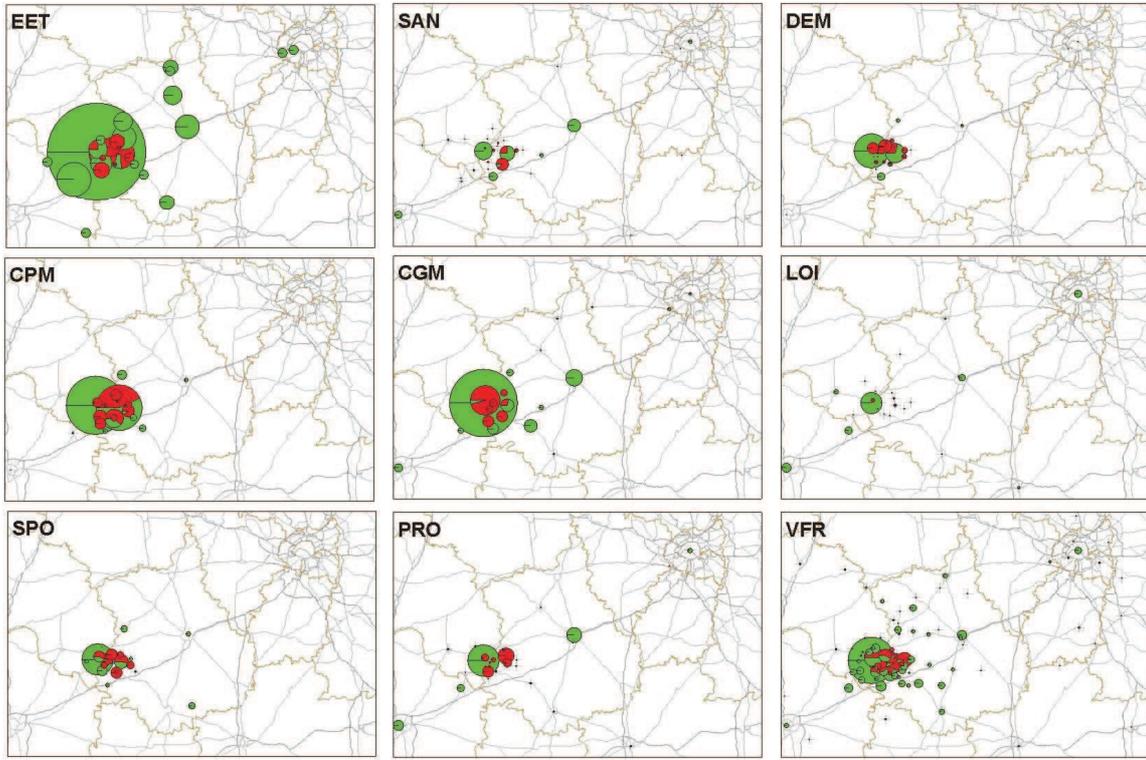
S041 - BV de Nogent-le-Roi - habitants de Nogent-le-Roi

Les 9 cartes sont à la même échelle ; rouge = sorties intra-communales / vert : sorties intercommunales



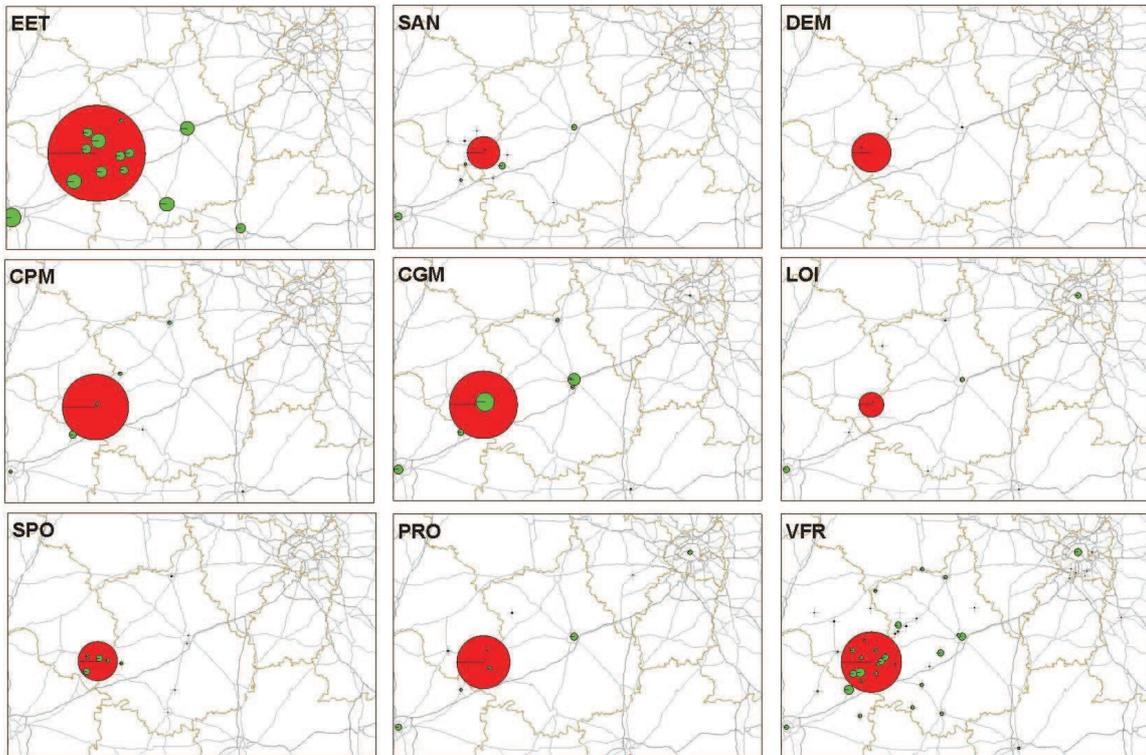
S052 - BV de Nogent-le-Rotrou - habitants hors Nogent-le-Rotrou

Les 9 cartes sont à la même échelle ; rouge = sorties intra-communales / vert : sorties intercommunales



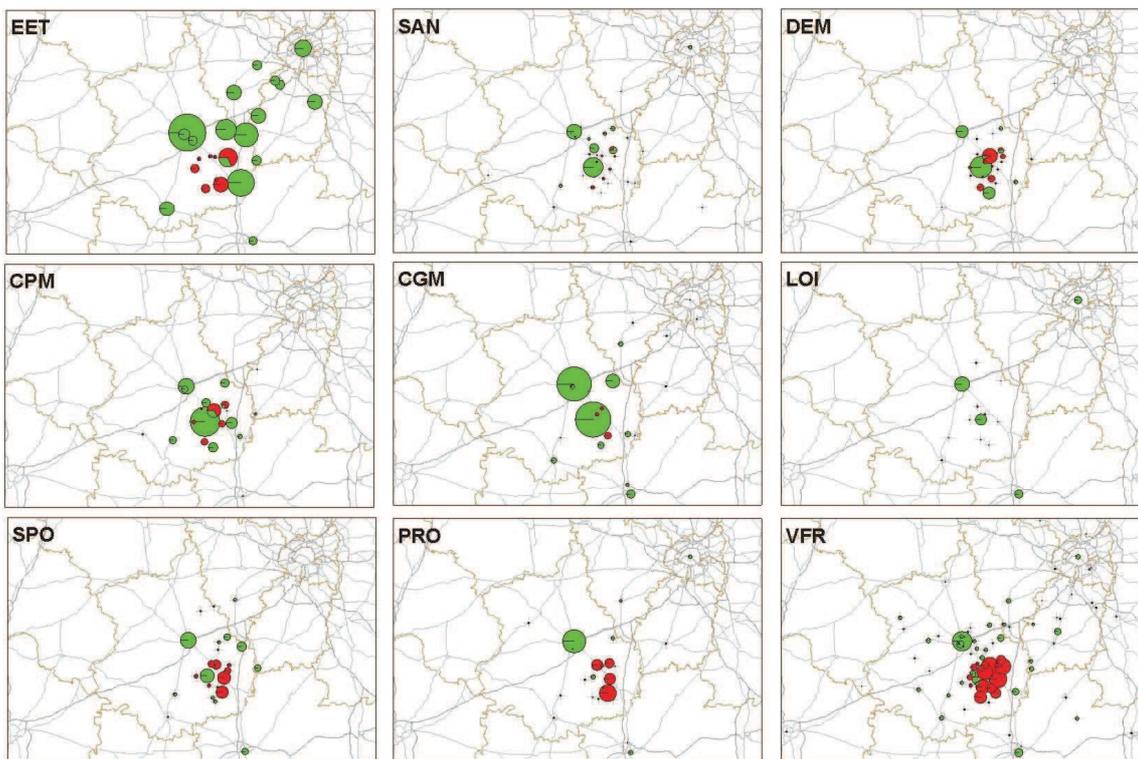
S051 - BV de Nogent-le-Rotrou - habitants de Nogent-le-Rotrou

Les 9 cartes sont à la même échelle ; rouge = sorties intra-communales / vert : sorties intercommunales



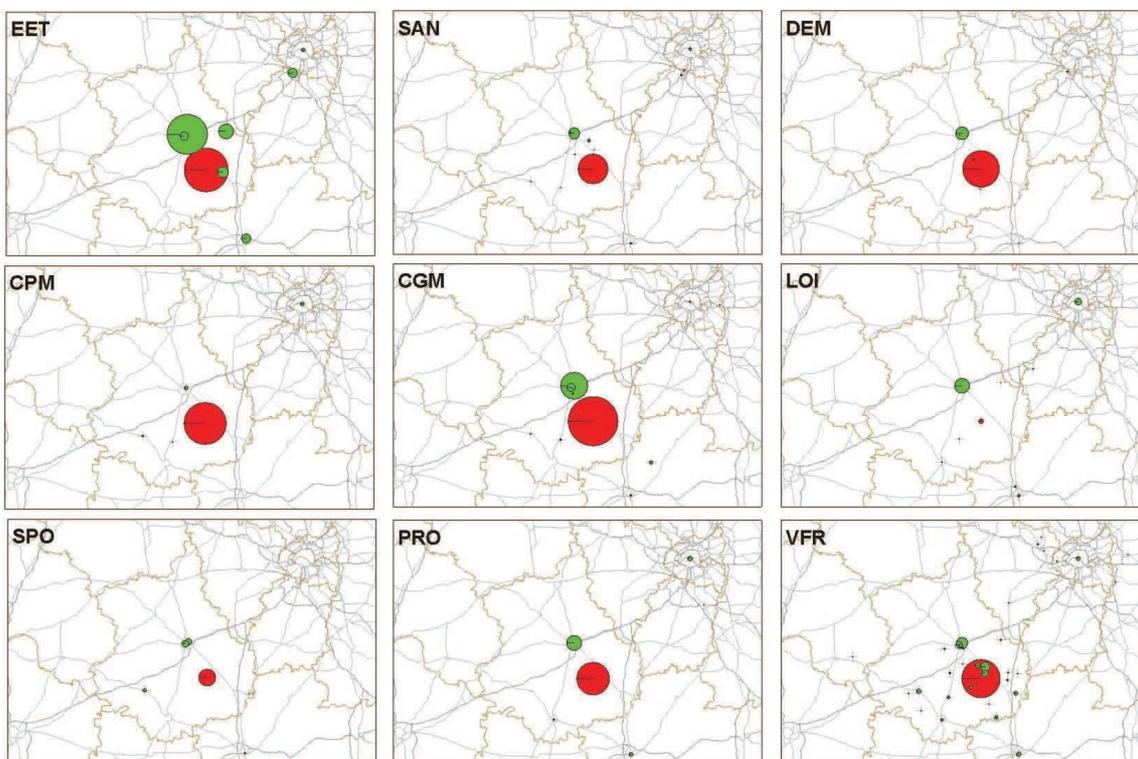
S062 - BV de Voves - habitants hors Voves

Les 9 cartes sont à la même échelle ; rouge = sorties intra-communales / vert : sorties intercommunales



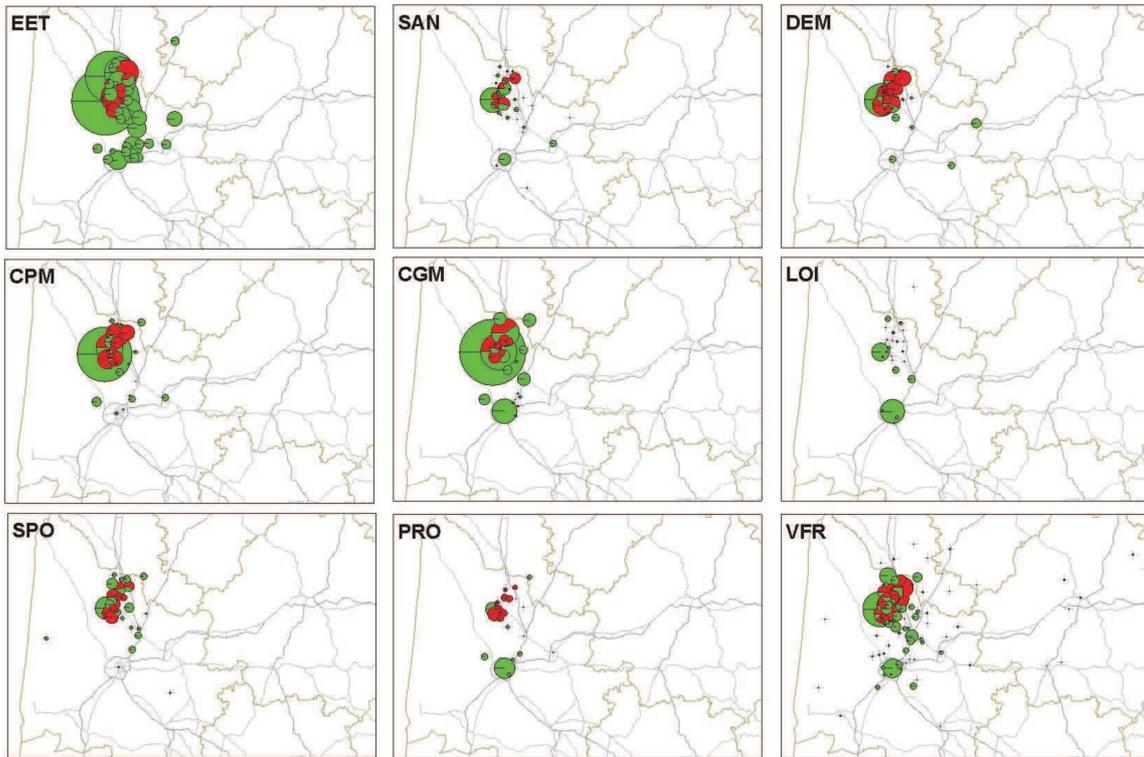
S061 - BV de Voves - habitants de Voves

Les 9 cartes sont à la même échelle ; rouge = sorties intra-communales / vert : sorties intercommunales



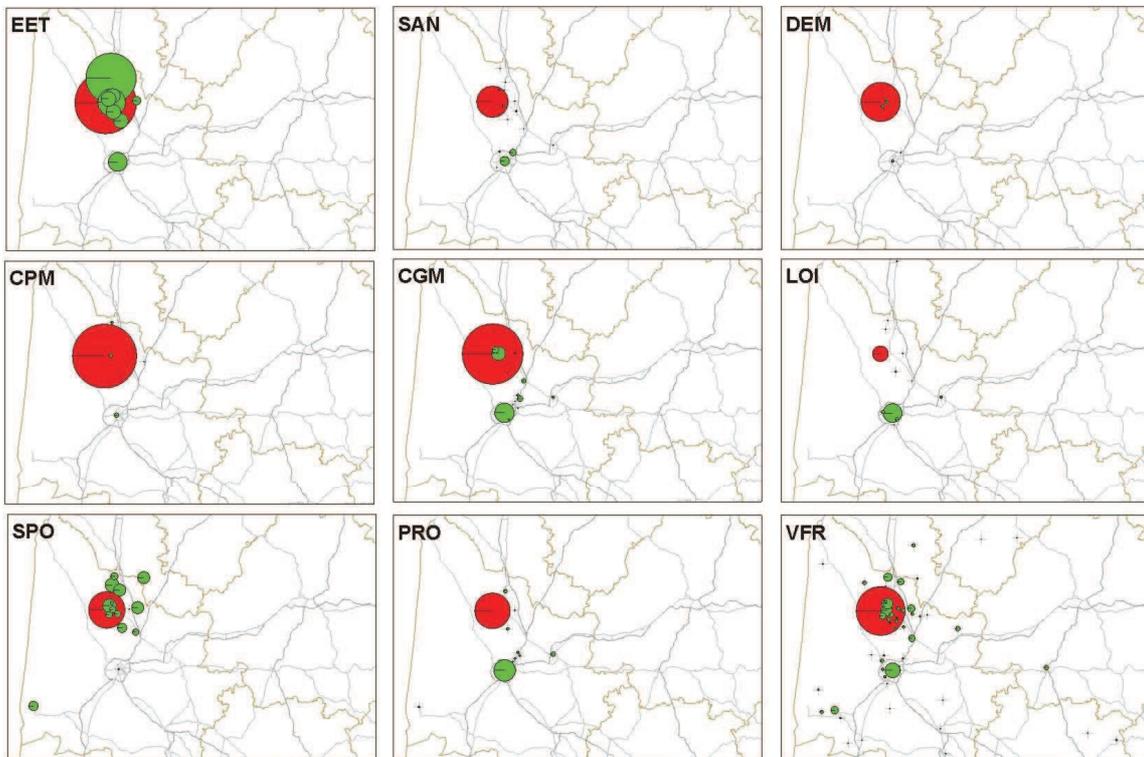
S072 - BV de Blaye - habitants hors Blaye

Les 9 cartes sont à la même échelle ; rouge = sorties intra-communales / vert : sorties intercommunales



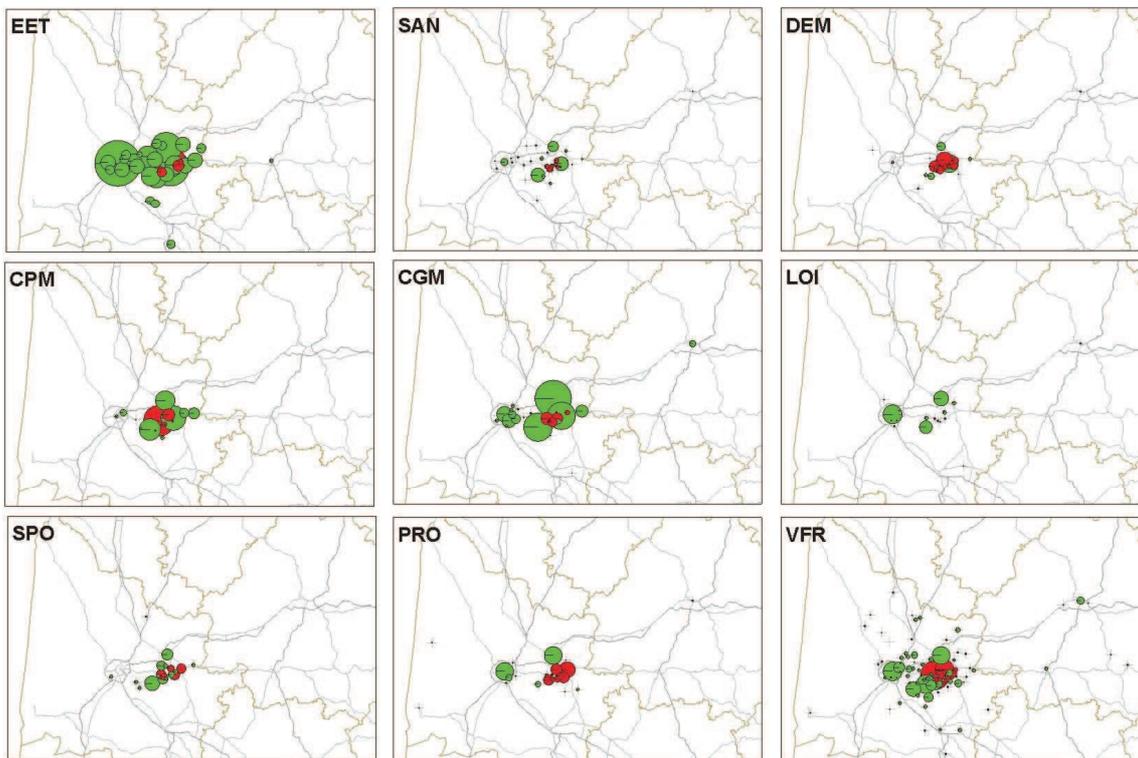
S071 - BV de Blaye - habitants de Blaye

Les 9 cartes sont à la même échelle ; rouge = sorties intra-communales / vert : sorties intercommunales



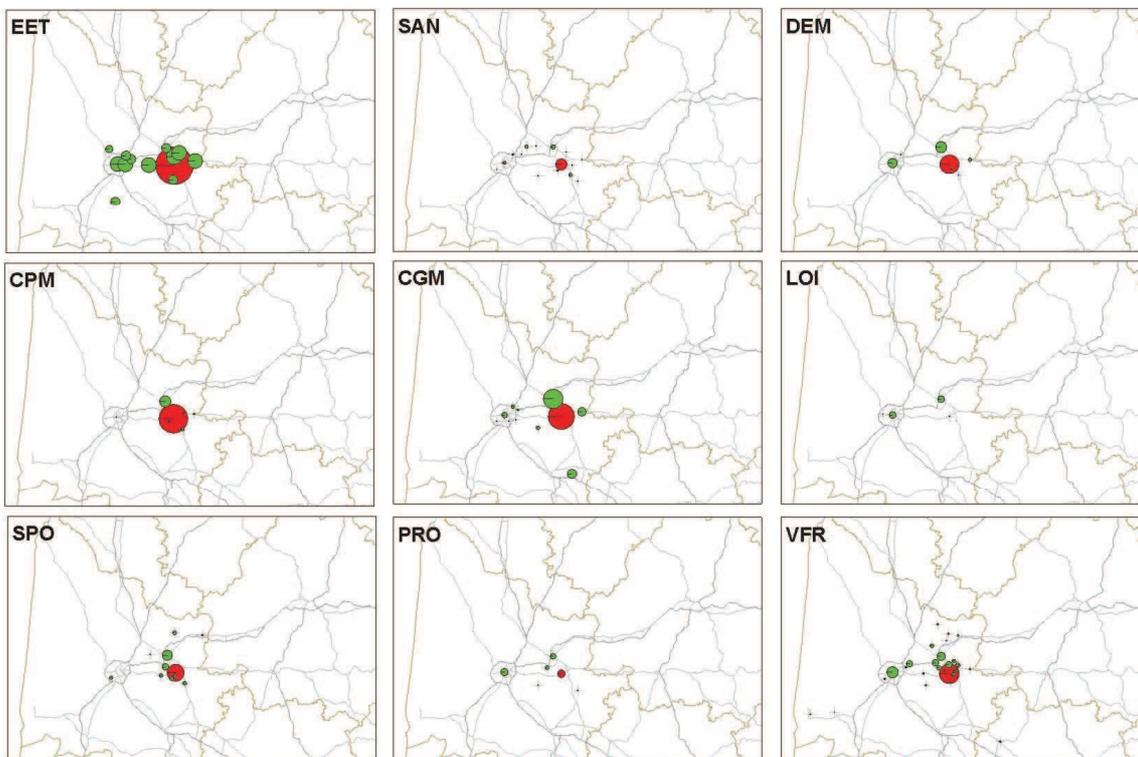
S082 - BV de Branne - habitants hors Branne

Les 9 cartes sont à la même échelle ; rouge = sorties intra-communales / vert : sorties intercommunales



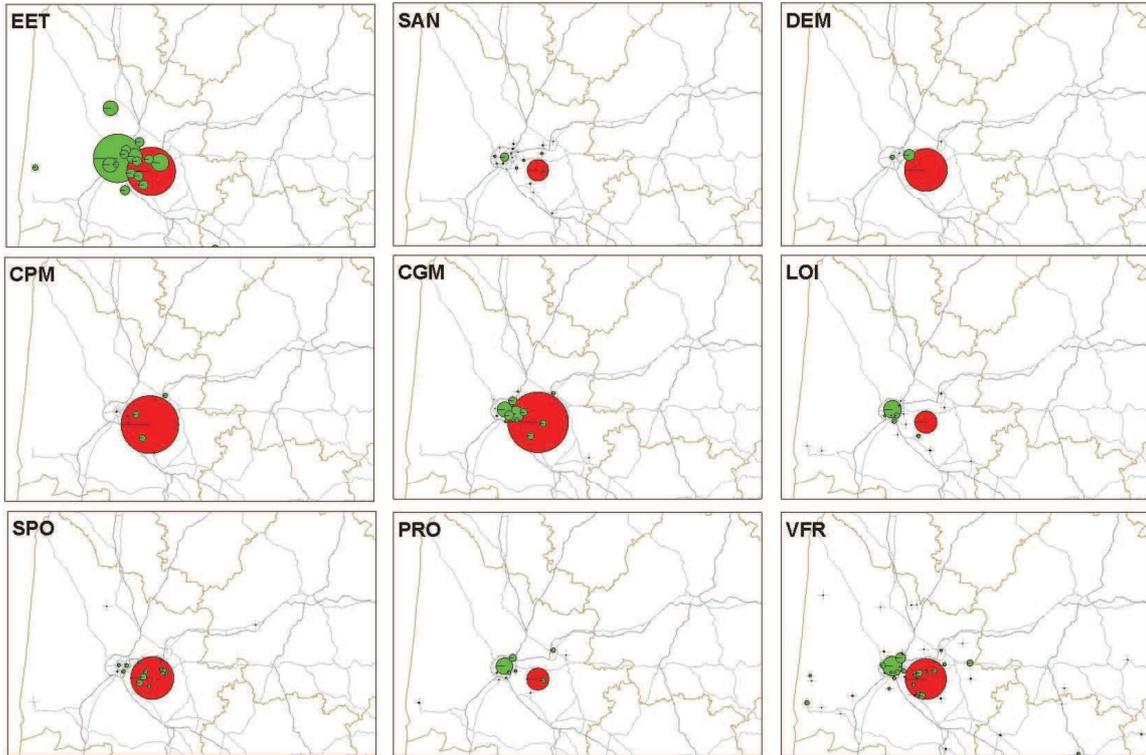
S081 - BV de Branne - habitants de Branne

Les 9 cartes sont à la même échelle ; rouge = sorties intra-communales / vert : sorties intercommunales



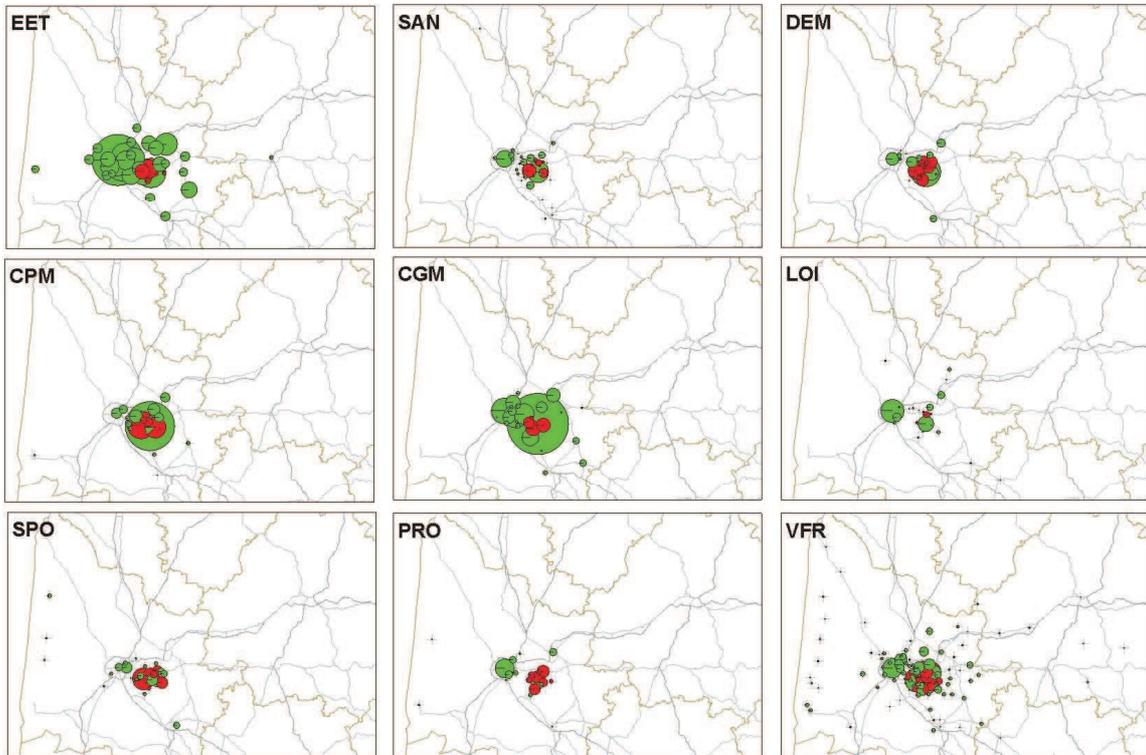
S091 - BV de Créon - habitants de Créon

Les 9 cartes sont à la même échelle ; rouge = sorties intra-communales / vert : sorties intercommunales



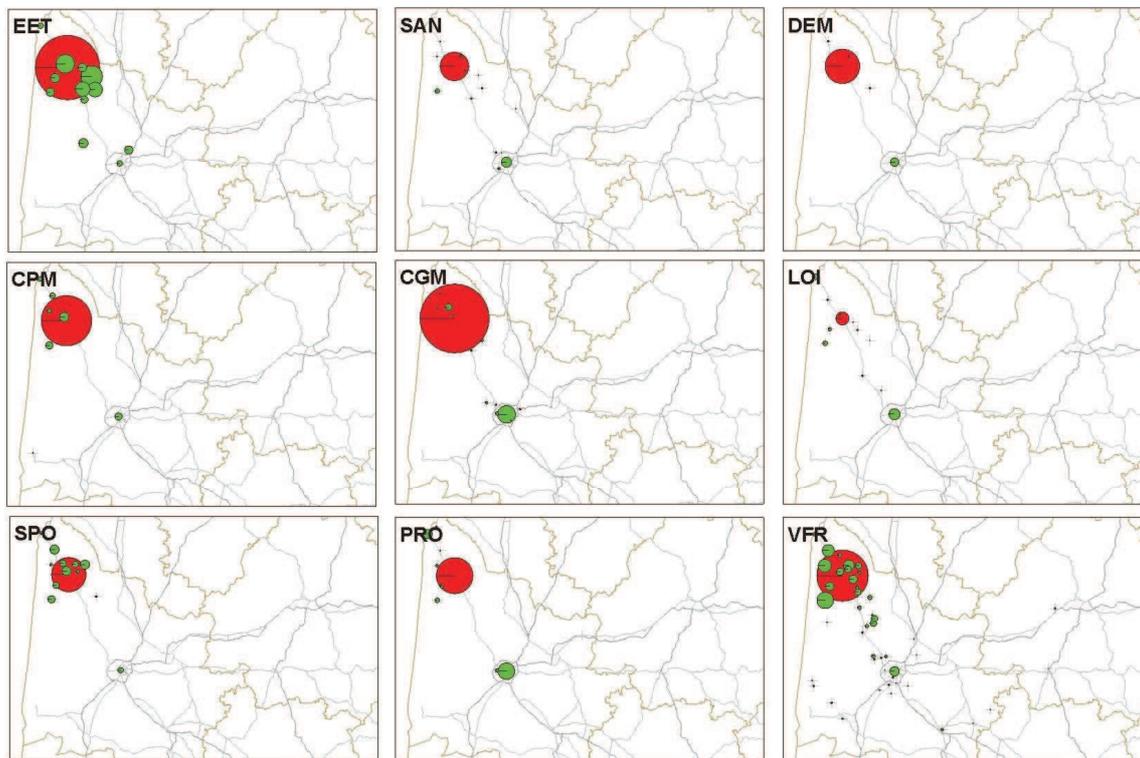
S092 - BV de Créon - habitants hors Créon

Les 9 cartes sont à la même échelle ; rouge = sorties intra-communales / vert : sorties intercommunales



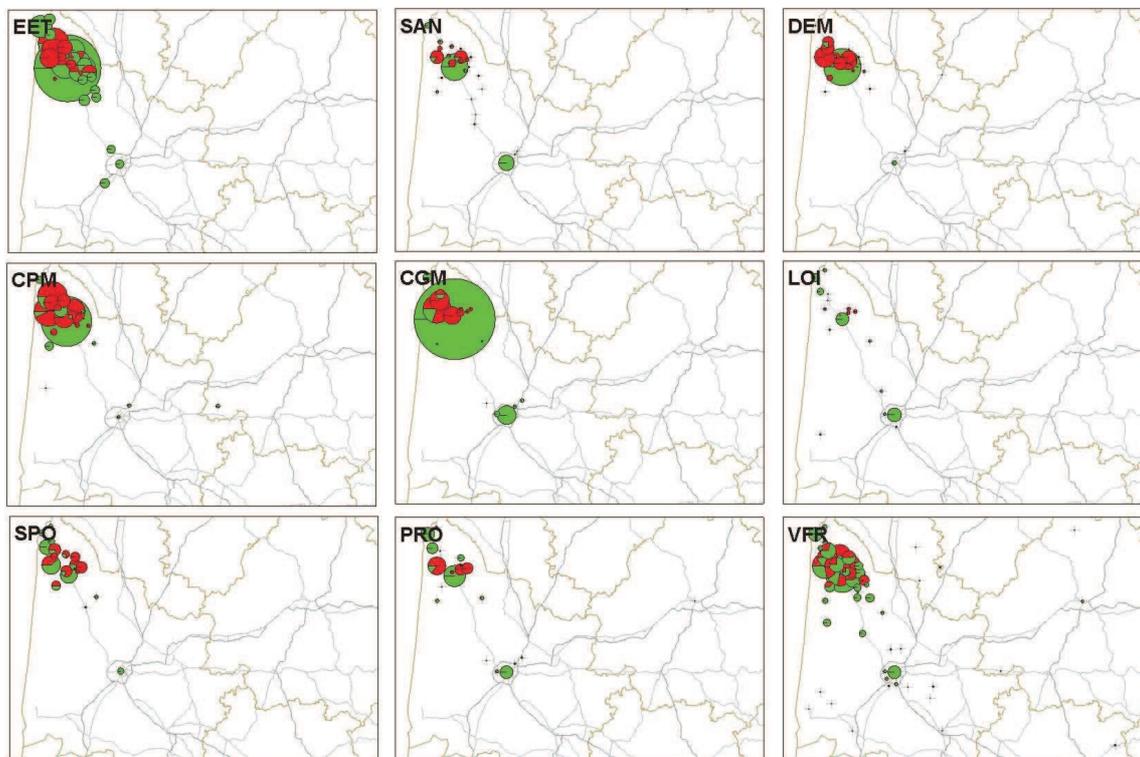
S101 - BV de Lesparre-Médoc - habitants de Lesparre-Médoc

Les 9 cartes sont à la même échelle ; rouge = sorties intra-communales / vert : sorties intercommunales



S102 - BV de Lesparre-Médoc - habitants hors Lesparre-Médoc

Les 9 cartes sont à la même échelle ; rouge = sorties intra-communales / vert : sorties intercommunales



ANNEXE IV

Répartition des sorties intercommunales hebdomadaires par motif entre les quatre premières communes de destination (en distinguant les habitants de la commune centre de ceux des autres communes du bassin de vie)

Nota à propos des tableaux :

Les deux dernières colonnes des tableaux donnent les pourcentages des sorties totales représentées par les sorties intra communales plus les quatre premières autres communes de destination d'une part et les sorties intra communales plus les 7 autres principales communes de destination d'autre part.

Les chefs lieux de département où se situent les bassins de vie sont mentionnés en rouge pour les distinguer des autres communes de destination.

MOTIF Santé			Nb enq.	Sorties heb	soit / pers.	% intra com	Ville1	Ville2	Ville3	Ville4	Sorties intra com	Sorties V1	Sorties V2	Sorties V3	Sorties V4	% intra + top4	% intra + top
D22	11	Lamballe	95	54,3	0,57	68%	Saint-Brieuc	Yffiniac	Hénon	Pléneuf-Val-André	37,1	12,5	1,2	0,8	0,8	96%	99%
	12	Reste du BV de Lamballe	158	67,1	0,42	30%	Lamballe	Saint-Brieuc	Collinée	Dinan	20,3	19,8	8,8	3,4	2,4	81%	87%
	21	Loudéac	92	34,2	0,37	68%	Pontivy	Saint-Brieuc	Rennes	Mûr-de-Bretagne	23,4	4,4	3,1	1,8	0,4	97%	99%
	22	Reste du BV de Loudéac	144	54,4	0,38	40%	Loudéac	Saint-Brieuc	Mûr-de-Bretagne	Pontivy	21,5	13,1	3,9	3,7	1,7	81%	88%
	31	Paimpol	99	32,8	0,33	85%	Saint-Brieuc	Lannion	Guingamp	Rennes	27,8	2,2	0,9	0,7	0,3	97%	99%
	32	Reste du BV de Paimpol	143	72,8	0,51	36%	Paimpol	Lanvollon	Plourivo	Saint-Brieuc	26,2	26,1	6,1	5,0	1,9	90%	95%
Total 22			731	315,7	0,43	49%					156,2	78,1	24,0	15,4	7,5	89%	93%
D28	41	Nogent-le-Roi	84	50,4	0,60	61%	Dreux	Éperon	Coulombs	Chartres	30,6	5,1	3,8	2,8	2,3	88%	95%
	42	Reste du BV de Nogent-le-Roi	123	70,3	0,57	17%	Nogent-le-Roi	Dreux	Chaudon	Maintenon	12,2	25,0	9,4	6,5	4,7	82%	93%
	51	Nogent-le-Rotrou	97	51,1	0,53	81%	Le Mans	Beaumont-les-Autels	Chartres	La Ferté-Bernard	41,4	2,9	2,5	2,1	0,5	97%	98%
	52	Reste du BV de Nogent-le-Rotrou	133	53,9	0,40	22%	Nogent-le-Rotrou	Chartres	Thiron-Gardais	Authon-du-Perche	11,7	14,2	8,7	7,5	3,8	85%	94%
	61	Voves	58	43,2	0,75	80%	Chartres	Paris	Sours	Massy	34,7	6,1	0,5	0,5	0,4	97%	99%
	62	Reste du BV de Voves	83	46,0	0,55	10%	Voves	Chartres	Prunay-le-Gillon	Ouarville	4,5	16,9	10,8	4,5	2,5	85%	92%
Total 28			578	314,8	0,54	43%					135,1	70,1	35,7	23,9	14,1	89%	95%
D33	71	Blaye	90	50,8	0,56	81%	Bordeaux	Lormont	Berson	Bruges	41,4	4,6	2,6	0,5	0,4	97%	98%
	72	Reste du BV de Blaye	157	77,8	0,50	28%	Blaye	Bordeaux	Cartelègue	Berson	21,6	26,8	6,9	6,4	3,8	84%	90%
	81	Branne	28	11,3	0,40	55%	Libourne	Rauzan	Saint-Loubès	Bordeaux	6,2	1,6	0,8	0,8	0,8	90%	97%
	82	Reste du BV de Branne	94	40,9	0,44	18%	Branne	Créon	Libourne	Bordeaux	7,3	9,1	9,0	5,8	3,4	84%	90%
	91	Créon	72	29,6	0,41	69%	Bordeaux	Saint-Germain-du-Puy	Latresne	La Sauve	20,4	4,0	0,5	0,5	0,5	87%	92%
	92	Reste du BV de Créon	129	73,7	0,57	25%	Créon	Bordeaux	Langoiran	Salleboeuf	18,3	20,6	13,1	3,0	2,8	79%	88%
	101	Lesparre-Médoc	82	48,5	0,59	80%	Bordeaux	Hourtin	Bégadan	Pessac	39,0	5,5	1,3	0,7	0,5	97%	99%
	102	Reste du BV de Lesparre-Médoc	146	78,9	0,54	33%	Lesparre-Médoc	Bordeaux	Soulac-sur-Mer	Bégadan	26,2	30,8	12,3	1,8	1,6	92%	96%
Total 33			798	411,6	0,52	44%					180,42	102,8	46,51	19,54	13,64	88%	93%

MOTIF Démarches		Nb enq.	Sorties heb	soit / pers.	% intra com	Ville1	Ville2	Ville3	Ville4	Sorties intra com	Sorties V1	Sorties V2	Sorties V3	Sorties V4	% intra + top4	% intra + top 7
D22	11 Lamballe	95	78,8	0,83	92%	Saint-Brieuc	Langueux	Hénon	Lamballe	72,3	5,0	0,8	0,8	<<	100%	100%
	12 Reste du BV de Lamballe	158	104,8	0,66	64%	Lamballe	Collinée	Saint-Brieuc	Plénée-Jugon	66,6	22,8	4,8	4,0	2,5	96%	98%
	21 Loudéac	92	57,4	0,62	96%	Saint-Brieuc	Erdeven	Auray	Loudéac	55,1	1,7	0,4	0,4	<<	100%	100%
	22 Reste du BV de Loudéac	144	98,7	0,69	49%	Loudéac	Uzel	Mûr-de-Bretagne	Saint-Brieuc	48,7	33,9	8,3	2,5	1,9	97%	99%
	31 Paimpol	99	62,5	0,63	96%	Saint-Brieuc	Guingamp	Lannion	Plourivo	60,3	0,8	0,4	0,4	0,4	99%	100%
	32 Reste du BV de Paimpol	143	121,9	0,85	61%	Paimpol	Lézardrieux	Saint-Brieuc	Tréguier	74,6	39,9	3,0	1,3	1,2	98%	100%
Total 22		731	524,1	0,72	72%					377,6	104,0	17,7	9,3	5,9	98%	99%
D28	41 Nogent-le-Roi	84	65,3	0,78	94%	Dreux	Chartres	Châtellerault	Paris	61,5	1,7	1,3	0,4	0,3	100%	100%
	42 Reste du BV de Nogent-le-Roi	123	94,1	0,77	23%	Nogent-le-Roi	Dreux	Épernon	Chartres	21,4	53,8	9,0	4,9	1,9	97%	99%
	51 Nogent-le-Rotrou	97	58,5	0,60	98%	Rennes	Berdl'huic	Chartres	Meaucé	57,6	0,4	0,4	0,2	0,0	100%	100%
	52 Reste du BV de Nogent-le-Rotrou	133	92,6	0,70	32%	Nogent-le-Rotrou	Thiron-Garda	Authon-du-Perche	Beaumont-les-Autels	29,4	46,1	11,7	2,9	1,1	98%	100%
	61 Voves	58	59,9	1,03	84%	Chartres	Verrières-le-É	Pézy	Orléans	50,2	8,8	0,4	0,4	0,1	100%	100%
	62 Reste du BV de Voves	83	55,7	0,67	37%	Voves	Chartres	Orgères-en-Beau	Ouarville	20,4	20,3	7,5	2,9	1,2	94%	98%
Total 28		578	426,2	0,74	56%					240,5	131,1	30,2	11,5	4,7	98%	100%
D33	71 Blaye	90	59,7	0,66	96%	Plassac	Cars	Bordeaux	Lormont	57,4	0,8	0,8	0,7	0,0	100%	100%
	72 Reste du BV de Blaye	157	169,5	1,08	55%	Blaye	Berson	Saint-Martin-Lacau	Saint-Seurin-de-Cursa	93,0	41,2	6,0	6,0	5,7	90%	95%
	81 Branne	28	26,4	0,94	57%	Libourne	Bordeaux	Saint-Aubin-de-Br	Lormont	15,0	6,2	4,6	0,4	0,1	100%	100%
	82 Reste du BV de Branne	94	61,5	0,65	61%	Branne	Libourne	La Sauve	Créon	37,5	14,5	3,7	2,5	0,9	96%	99%
	91 Créon	72	76,3	1,06	90%	Tresses	Bordeaux	Libourne	Cenon	69,0	6,0	1,2	0,1	0,0	100%	100%
	92 Reste du BV de Créon	129	109,7	0,85	38%	Créon	Bordeaux	La Sauve	Fargues-Saint-Hilaire	41,3	34,8	8,1	6,8	6,4	89%	96%
	101 Lesparre-Médoc	82	49,9	0,61	91%	Bordeaux	Pauillac	Saint-Vivien-de-M	Bégadan	45,3	3,6	0,4	0,4	0,4	100%	100%
	102 Reste du BV de Lesparre-Médoc	146	126,0	0,86	54%	Lesparre-Médoc	Saint-Vivien-d	Bordeaux	Paris	68,6	52,4	1,5	1,1	0,8	99%	100%
Total 33		798	679,0	0,85	63%					426,89	159,43	26,25	17,83	14,34	95%	98%

MOTIF Achats GS		Nb enq.	Sorties heb	soit / pers.	% intra com	Ville1	Ville2	Ville3	Ville4	Sorties intra com	Sorties V1	Sorties V2	Sorties V3	Sorties V4	% intra + top4	% intra + top 7	
D22	11	Lamballe	95	251,6	2,65	80%	Saint-Brieuc	Langueux	Loudéac	Morlaix	201,7	25,9	4,6	4,5	2,5	95%	98%
	12	Reste du BV de Lamballe	158	343,9	2,18	18%	Lamballe	Saint-Brieuc	Yffiniac	Plérin	63,3	168,2	30,2	15,8	11,3	84%	91%
	21	Loudéac	92	178,3	1,94	87%	Saint-Brieuc	Pontivy	Rennes	Erdeven	155,5	11,2	5,8	2,8	2,5	100%	100%
	22	Reste du BV de Loudéac	144	314,3	2,18	27%	Loudéac	Saint-Brieuc	Pontivy	Uzel	86,0	172,7	17,3	9,4	7,4	93%	98%
	31	Paimpol	99	205,5	2,08	89%	Saint-Brieuc	Tréguier	Gourin	Pontrieux	183,7	8,4	3,6	2,5	2,5	98%	100%
	32	Reste du BV de Paimpol	143	317,7	2,22	30%	Paimpol	Tréguier	Saint-Brieuc	Pleumeur-Gautier	94,1	174,7	15,4	10,3	6,0	95%	99%
Total 22			731	1611,4	2,20	49%				784,3	561,1	76,8	45,3	32,2	93%	97%	
D28	41	Nogent-le-Roi	84	196,9	2,34	58%	Dreux	Épernon	Maintenon	Chartres	113,8	29,8	13,5	11,9	9,8	91%	98%
	42	Reste du BV de Nogent-le-Roi	123	258,0	2,10	10%	Nogent-le-Roi	Dreux	Épernon	Chartres	26,2	95,9	50,1	27,8	15,8	84%	95%
	51	Nogent-le-Rotrou	97	186,9	1,93	82%	Margon	Chartres	Le Mans	La Ferté-Bernard	152,6	16,2	7,5	4,6	2,3	98%	99%
	52	Reste du BV de Nogent-le-Rotrou	133	257,6	1,94	22%	Nogent-le-Rotrou	Chartres	Brou	Authon-du-Perche	57,2	151,4	12,5	8,7	6,8	92%	97%
	61	Voves	58	123,5	2,13	70%	Chartres	Lucé	Neuville-aux-Orléans	Orléans	86,7	30,4	4,1	0,8	0,4	99%	100%
	62	Reste du BV de Voves	83	124,2	1,50	3%	Voves	Chartres	Auneau	Orléans	4,1	48,6	45,3	9,8	3,9	90%	95%
Total 28			578	1147,2	1,98	38%				440,5	372,2	132,9	63,6	39,1	91%	97%	
D33	71	Blaye	90	159,9	1,78	78%	Bordeaux	Cars	Saint-Martin-L	Sainte-Eulalie	125,0	17,5	9,1	2,5	1,9	98%	99%
	72	Reste du BV de Blaye	157	332,4	2,12	15%	Blaye	Cars	Bordeaux	Étauliers	51,1	144,5	38,7	26,8	18,9	84%	92%
	81	Branne	28	58,6	2,09	49%	Libourne	Castillon-de-C	Castillon-la-B	Bordeaux	28,6	17,1	4,5	4,1	2,0	96%	99%
	82	Reste du BV de Branne	94	176,6	1,88	10%	Libourne	Créon	Branne	Bordeaux	17,3	50,2	32,8	31,3	11,8	81%	93%
	91	Créon	72	166,3	2,31	74%	Bouliac	Bordeaux	Bègles	Lormont	123,2	12,0	11,0	4,6	3,6	93%	98%
	92	Reste du BV de Créon	129	289,9	2,25	9%	Créon	Bordeaux	Bouliac	Fargues-Saint-Hilair	27,4	126,4	28,9	24,4	18,0	78%	89%
	101	Lesparre-Médoc	82	182,8	2,23	88%	Bordeaux	Queyrac	Mérignac	Pauillac	160,8	14,7	2,5	0,8	0,7	98%	99%
	102	Reste du BV de Lesparre-Médoc	146	306,9	2,10	22%	Lesparre-Médoc	Bordeaux	Vendays-Mor	Soulac-sur-Mer	66,1	204,8	15,7	6,4	4,7	97%	99%
Total 33			798	1673,4	2,10	36%				599,48	587,15	143,2	100,87	61,74	89%	95%	

MOTIF : Achats petits commerces et marchés		Nb enq.	Sorties heb	soit / pers.	% intra com	Ville1	Ville2	Ville3	Ville4	Sorties intra com	Sorties V1	Sorties V2	Sorties V3	Sorties V4	% intra + top4	% intra + top 7	
D22	11	Lamballe	95	96,6	1,02	90%	Saint-Brieuc	Plédéliac	Pléneuf-Val-André	Landéhen	87,1	4,4	2,5	1,2	0,8	99%	100%
	12	Reste du BV de Lamballe	158	280,1	1,77	66%	Lamballe	Plérin	Merdrignac	Saint-Brieuc	183,7	63,1	5,2	3,8	3,5	93%	96%
	21	Loudéac	92	105,3	1,14	92%	Erdeven	Saint-Brieuc	Pontivy	Rennes	97,3	2,5	1,3	1,2	0,9	98%	100%
	22	Reste du BV de Loudéac	144	210,9	1,46	53%	Loudéac	Uzel	Plessala	Locminé	111,8	46,1	19,1	11,1	6,0	92%	97%
	31	Paimpol	99	98,0	0,99	90%	Lézardrieux	Ploubazlanec	Saint-Brieuc	Plouézec	88,6	3,1	2,1	1,3	0,8	98%	100%
	32	Reste du BV de Paimpol	143	290,2	2,03	54%	Paimpol	Lézardrieux	Pleumeur-Gautier	Plouha	157,3	98,5	7,9	6,8	5,0	95%	98%
Total 22		731	1081,2	1,48	67%					725,6	217,7	38,2	25,5	17,1	95%	98%	
D28	41	Nogent-le-Roi	84	130,6	1,56	78%	Chartres	Condé-sur-Vesgre	Maintenon	Dreux	101,6	6,0	6,0	4,9	3,8	94%	98%
	42	Reste du BV de Nogent-le-Roi	123	206,7	1,68	35%	Nogent-le-Roi	Épernon	Dreux	Maintenon	72,6	102,5	7,7	7,3	6,2	95%	99%
	51	Nogent-le-Rotrou	97	150,2	1,55	95%	La Ferté-Bernard	Margon	Le Mans	Dreux	142,7	3,5	0,8	0,8	0,8	99%	100%
	52	Reste du BV de Nogent-le-Rotrou	133	261,1	1,96	31%	Nogent-le-Rotrou	Thiron-Gardais	Beaumont-les-Autels	La Loupe	81,7	117,6	42,8	5,9	5,0	97%	99%
	61	Voves	58	66,0	1,14	97%	Chartres	Paris	Brou	Bonneval	63,9	1,1	0,8	0,2	0,0	100%	100%
	62	Reste du BV de Voves	83	93,7	1,13	16%	Voves	Chartres	Fresnay-l'Évêque	Orgères-en-Beauce	15,0	36,4	11,7	6,0	4,9	79%	91%
Total 28		578	908,3	1,57	53%					477,6	267,1	69,7	25,1	20,7	95%	98%	
D33	71	Blaye	90	143,6	1,60	98%	Bordeaux	Cars	Angers	Saint-Ciers-sur-Gironde	140,0	1,2	0,8	0,8	0,7	100%	100%
	72	Reste du BV de Blaye	157	243,7	1,55	34%	Blaye	Saint-Seurin-de-Curs	Eyrans	Étauliers	82,7	104,9	16,1	8,5	5,7	89%	94%
	81	Branne	28	41,6	1,48	80%	Libourne	Rauzan	Saint-Pey-d'Armens	Castillon-la-Bataille	33,1	6,6	0,8	0,4	0,4	99%	100%
	82	Reste du BV de Branne	94	126,9	1,35	33%	Branne	Créon	Libourne	Castillon-la-Bataille	42,2	27,0	19,3	17,6	6,2	88%	98%
	91	Créon	72	122,3	1,70	94%	Langoiran	Fargues-Saint-Hilaire	Libourne	Latresne	114,7	2,5	2,5	1,3	0,4	99%	100%
	92	Reste du BV de Créon	129	186,3	1,44	30%	Créon	Fargues-Saint-Hilaire	Saint-Germain-du-Puch	Bordeaux	55,9	86,3	8,7	7,8	5,5	88%	95%
	101	Lesparre-Médoc	82	106,4	1,30	84%	Gaillan-en-Médoc	Hourtin	Bordeaux	Saint-Vivien-de-Médoc	89,8	5,0	3,4	3,2	1,9	97%	100%
	102	Reste du BV de Lesparre-Médoc	146	264,0	1,81	53%	Lesparre-Médoc	Saint-Vivien-de-Médoc	Queyrac	Hourtin	139,9	87,7	11,2	6,8	3,7	94%	98%
Total 33		798	1234,9	1,55	57%					698,24	320,99	62,82	46,28	24,33	93%	97%	

MOTIF Sport			Nb enq.	Sorties heb	soit / pers.	% intra com	Ville1	Ville2	Ville3	Ville4	Sorties intra com	Sorties V1	Sorties V2	Sorties V3	Sorties V4	% intra + top4	% intra + top 7
D22	11	Lamballe	95	100,3	1,06	73%	Pléneuf-Val-André	Hillion	Hénansal	Saint-Brieuc	73,4	8,5	6,0	4,5	4,3	96%	99%
	12	Reste du BV de Lamballe	158	139,4	0,88	48%	Lamballe	Saint-Brieuc	Collinée	Yffiniac	67,4	32,1	5,0	5,0	4,9	82%	90%
	21	Loudéac	92	112,5	1,22	87%	Erdeven	Pontivy	Saint-Brieuc	Mûr-de-Bretagne	97,6	6,0	3,3	2,9	0,8	98%	100%
	22	Reste du BV de Loudéac	144	106,6	0,74	57%	Loudéac	Uzel	Langast	Trévé	60,4	20,7	5,0	2,6	2,5	86%	93%
	31	Paimpol	99	101,5	1,03	82%	Plouézec	Ploubazlanec	Brest	Plourivo	83,6	7,0	3,3	2,6	0,8	96%	98%
	32	Reste du BV de Paimpol	143	141,1	0,99	65%	Paimpol	Tréguier	Pléhédél	Pleubian	91,9	27,2	6,6	3,3	2,5	93%	97%
Total 22			731	701,5	0,96	68%					474,3	101,6	29,3	20,9	15,8	92%	96%
D28	41	Nogent-le-Roi	84	92,6	1,10	66%	Maintenon	Paris	Chartres	Épernon	60,8	7,3	4,5	4,4	2,9	86%	93%
	42	Reste du BV de Nogent-le-Roi	123	100,5	0,82	38%	Nogent-le-Roi	Chartres	Bois-d'Arcy	Écluzelles	37,8	32,0	7,0	6,0	6,0	88%	95%
	51	Nogent-le-Rotrou	97	67,0	0,69	84%	Rennes	Mâle	Margon	Brunelles	56,2	2,5	2,5	2,5	0,8	96%	99%
	52	Reste du BV de Nogent-le-Rotrou	133	102,2	0,77	38%	Nogent-le-Rotrou	Souancé-au-Perche	Thiron-Gardais	Margon	38,6	40,2	5,8	4,5	2,9	90%	96%
	61	Voves	58	19,4	0,33	68%	Chartres	Lucé	Brou	Orléans	13,1	2,5	2,5	0,8	0,4	99%	100%
	62	Reste du BV de Voves	83	68,0	0,82	40%	Chartres	Voves	Sainville	Angerville	27,5	11,4	9,7	5,0	2,5	82%	91%
Total 28			578	449,7	0,78	52%					234,0	95,8	32,0	23,1	15,4	89%	95%
D33	71	Blaye	90	113,5	1,26	45%	Saint-Martin-Lacaussade	Braud-et-Saint-Louis	Étauliers	Saint-Savin	50,7	9,0	9,0	7,0	7,0	73%	87%
	72	Reste du BV de Blaye	157	117,6	0,75	41%	Blaye	Braud-et-Saint-Louis	Saint-Martin-Lacaussade	Saint-Seurin-de-Cursac	47,7	23,1	6,5	5,0	5,0	74%	84%
	81	Branne	28	27,0	0,97	50%	Libourne	Génissac	Rauzan	Pessac	13,4	5,8	2,5	0,8	0,8	86%	95%
	82	Reste du BV de Branne	94	62,4	0,66	44%	Créon	Libourne	Cadarsac	Camiac-et-Saint-Denis	27,2	10,0	6,6	5,0	3,3	84%	93%
	91	Créon	72	83,4	1,16	81%	Saint-Caprais-de-Bordeaux	Sadirac	Espiet	Loupes	67,8	2,5	2,5	2,5	1,6	92%	95%
	92	Reste du BV de Créon	129	85,7	0,66	58%	Créon	Floirac	Bordeaux	La Sauve	49,8	6,8	6,0	3,4	3,3	81%	90%
	101	Lesparre-Médoc	82	76,9	0,94	61%	Saint-Christoly-Médoc	Gaillan-en-Médoc	Saint-Vivien-de-Médoc	Hourtîn	47,0	5,0	5,0	4,5	3,3	84%	94%
	102	Reste du BV de Lesparre-Médoc	146	91,3	0,63	43%	Lesparre-Médoc	Grayan-et-l'Hôpital	Vendays-Montalivet	Bordeaux	39,2	13,4	11,0	9,5	2,6	83%	91%
Total 33			798	657,8	0,82	52%					342,76	75,55	49,05	37,74	26,94	81%	90%

MOTIF Loisirs		Nb enq.	Sorties heb	soit / pers.	% intra com	Ville1	Ville2	Ville3	Ville4	Sorties intra com	Sorties V1	Sorties V2	Sorties V3	Sorties V4	% intra + top4	% intra + top 7	
D22	11	Lamballe	95	34,6	0,36	30%	Saint-Brieuc	Châteaubriant	Rennes	Tramain	10,2	15,2	2,5	1,8	0,8	88%	93%
	12	Reste du BV de Lamballe	158	57,8	0,37	16%	Saint-Brieuc	Lamballe	Trégueux	Collinée	9,4	18,9	14,2	3,7	2,6	84%	98%
	21	Loudéac	92	39,3	0,43	49%	Pontivy	Saint-Brieuc	Uzel	Rennes	19,2	8,8	5,6	2,5	1,4	95%	98%
	22	Reste du BV de Loudéac	144	60,6	0,42	21%	Loudéac	Saint-Brieuc	Uzel	Plouguenast	12,5	21,4	13,5	6,5	1,9	92%	98%
	31	Paimpol	99	39,4	0,40	69%	Saint-Brieuc	Tréguier	Lannion	Brest	27,1	4,7	1,5	1,4	1,0	90%	96%
	32	Reste du BV de Paimpol	143	53,0	0,37	24%	Paimpol	Saint-Brieuc	Lannion	Guingamp	12,8	24,8	5,3	3,6	1,2	90%	94%
Total 22		731	284,6	0,39	32%					91,2	93,8	42,7	19,5	8,8	90%	96%	
D28	41	Nogent-le-Roi	84	24,9	0,30	15%	Dreux	Chartres	Paris	Rambouillet	3,8	8,0	6,3	2,0	1,6	87%	96%
	42	Reste du BV de Nogent-le-Roi	123	40,9	0,33	4%	Dreux	Chartres	Paris	Nogent-le-Roi	1,8	15,0	7,7	3,8	3,4	77%	89%
	51	Nogent-le-Rotrou	97	32,9	0,34	78%	Le Mans	Paris	Chartres	Dreux	25,6	2,2	1,8	1,3	0,4	95%	98%
	52	Reste du BV de Nogent-le-Rotrou	133	37,9	0,29	4%	Nogent-le-Rotrou	Le Mans	La Ferté-Bernard	Paris	1,4	20,4	4,3	3,3	2,5	84%	95%
	61	Voves	58	17,2	0,30	8%	Chartres	Paris	Chamonix-Mont-Blanc	Sallanches	1,4	10,4	2,1	0,8	0,8	90%	97%
	62	Reste du BV de Voves	83	24,5	0,30	2%	Chartres	Voves	Orléans	Paris	0,6	10,1	6,4	3,7	2,7	95%	99%
Total 28		578	178,4	0,31	19%					34,6	66,0	28,5	14,9	11,5	87%	95%	
D33	71	Blaye	90	30,6	0,34	40%	Bordeaux	Mérignac	Bègles	Libourne	12,2	15,1	1,0	0,9	0,4	97%	98%
	72	Reste du BV de Blaye	157	52,7	0,34	4%	Bordeaux	Blaye	Saint-André-de-Cubzac	Bourg	2,3	24,3	14,3	2,8	2,5	88%	96%
	81	Branne	28	5,3	0,19	1%	Bordeaux	Libourne	Nantes	Mérignac	0,0	2,5	2,5	0,1	0,1	100%	100%
	82	Reste du BV de Branne	94	39,4	0,42	3%	Bordeaux	Libourne	Créon	Croignon	1,0	15,4	11,0	8,4	0,8	93%	98%
	91	Créon	72	42,1	0,59	51%	Bordeaux	Bègles	Villenave-d'Ornon	Langoiran	21,5	14,3	2,0	1,2	0,8	95%	97%
	92	Reste du BV de Créon	129	52,4	0,41	8%	Bordeaux	Créon	Bègles	Libourne	3,9	22,4	12,0	3,9	3,1	87%	94%
	101	Lesparre-Médoc	82	21,8	0,27	38%	Bordeaux	Soulac-sur-Mer	Hourtin	Naujac-sur-Mer	8,3	6,8	2,0	1,6	0,8	90%	94%
	102	Reste du BV de Lesparre-Médoc	146	32,6	0,22	11%	Bordeaux	Lesparre-Médoc	Soulac-sur-Mer	Grayan-et-l'Hôpital	3,6	9,8	8,2	3,8	2,5	86%	93%
Total 33		798	276,8	0,35	19%					52,77	110,54	52,87	22,89	11,11	90%	96%	

MOTIF Promenade			Nb enq.	Sorties heb	soit / pers.	% intra com	Ville1	Ville2	Ville3	Ville4	Sorties intra com	Sorties V1	Sorties V2	Sorties V3	Sorties V4	% intra + top4	% intra + top 7
D22	11	Lamballe	95	104,5	1,10	74%	Pléneuf-Val-André	Saint-Brieuc	Langueux	Erquy	77,8	7,4	6,2	3,3	2,9	93%	96%
	12	Reste du BV de Lamballe	158	96,8	0,61	40%	Lamballe	Saint-Brieuc	Pléneuf-Val-André	Dinan	38,6	17,4	14,9	7,9	4,6	86%	95%
	21	Loudéac	92	70,7	0,77	79%	Saint-Brieuc	Pontivy	Plémet	Rennes	55,6	5,4	4,0	2,5	1,9	98%	100%
	22	Reste du BV de Loudéac	144	93,0	0,65	32%	Loudéac	Saint-Brieuc	Pontivy	Rennes	29,4	36,0	13,5	6,3	1,6	93%	96%
	31	Paimpol	99	126,5	1,28	84%	Saint-Brieuc	Pleubian	Plouézec	Lézardrieux	105,7	5,8	4,5	2,9	2,9	96%	99%
	32	Reste du BV de Paimpol	143	141,7	0,99	45%	Paimpol	Saint-Brieuc	Lannion	Tréguier	63,9	60,7	6,3	3,7	2,2	97%	98%
Total 22			731	633,2	0,87	59%					370,9	132,7	49,4	26,5	16,1	94%	97%
D28	41	Nogent-le-Roi	84	82,9	0,99	66%	Dreux	Chartres	Chaudon	Rambouillet	54,5	9,2	6,7	6,0	1,3	94%	97%
	42	Reste du BV de Nogent-le-Roi	123	97,8	0,79	39%	Nogent-le-Roi	Dreux	Chartres	Paris	38,5	19,9	15,4	12,5	3,4	92%	97%
	51	Nogent-le-Rotrou	97	108,9	1,12	89%	Chartres	Le Mans	Paris	Trizay-Coutretot-Saint-Serg	97,2	3,4	2,6	1,3	0,8	97%	98%
	52	Reste du BV de Nogent-le-Rotrou	133	91,2	0,69	31%	Nogent-le-Rotrou	Chartres	Le Mans	La Ferté-Bernard	28,7	40,2	10,2	5,4	2,9	96%	98%
	61	Voves	58	54,9	0,95	76%	Chartres	Paris	Orléans	Paris	41,5	10,7	1,0	0,9	0,4	99%	100%
	62	Reste du BV de Voves	83	61,5	0,74	50%	Chartres	Orléans	Voves	Paris	30,7	23,0	1,4	1,2	1,0	93%	96%
Total 28			578	497,2	0,86	59%					291,1	106,4	37,3	27,3	9,7	95%	98%
D33	71	Blaye	90	73,2	0,81	64%	Bordeaux	Libourne	Étauliers	Ambarès-et-Lagrave	47,1	20,3	1,3	0,8	0,5	96%	97%
	72	Reste du BV de Blaye	157	63,9	0,41	40%	Bordeaux	Blaye	Saint-Médard-en-Jalle	Sainte-Eulalie	25,9	18,1	9,7	2,5	1,2	90%	95%
	81	Branne	28	9,3	0,33	33%	Bordeaux	Libourne	Cadarsac	Créon	3,1	3,1	2,1	0,8	0,1	99%	100%
	82	Reste du BV de Branne	94	73,6	0,78	53%	Libourne	Bordeaux	Bègles	Créon	39,0	13,9	13,7	2,5	2,0	97%	98%
	91	Créon	72	43,5	0,60	48%	Bordeaux	Lormont	Libourne	La Sauve	21,0	13,5	2,9	1,4	1,2	92%	97%
	92	Reste du BV de Créon	129	70,3	0,55	42%	Bordeaux	Créon	Bègles	Libourne	29,8	16,0	11,0	3,3	3,1	90%	96%
	101	Lesparre-Médoc	82	77,5	0,95	65%	Bordeaux	Soulac-sur-Mer	Mont-de-Laval	Hourtin	50,6	13,0	4,9	4,5	1,4	96%	99%
	102	Reste du BV de Lesparre-Médoc	146	77,1	0,53	33%	Lesparre-Médoc	Soulac-sur-Mer	Bordeaux	Grayan-et-l'Hôpital	25,6	19,8	9,2	7,9	6,0	89%	96%
Total 33			798	488,4	0,61	50%					242,04	117,69	54,78	23,62	15,51	93%	97%

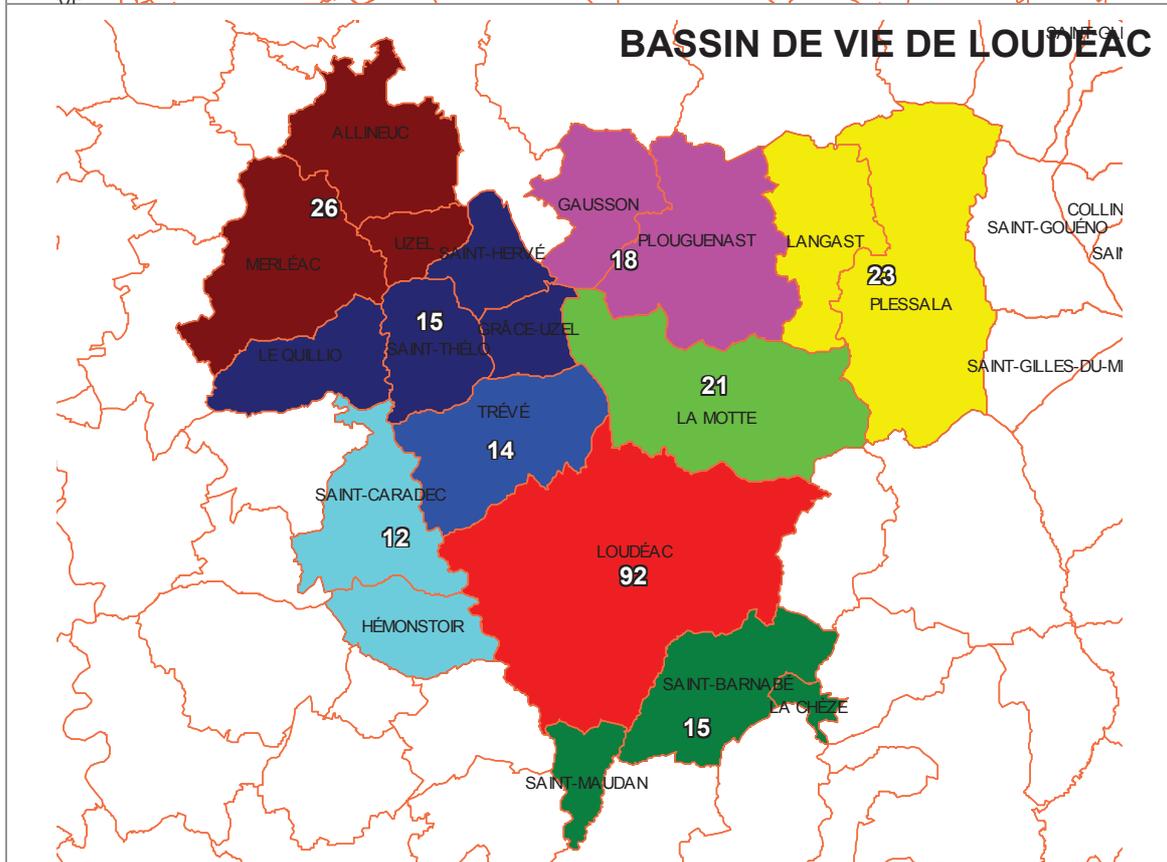
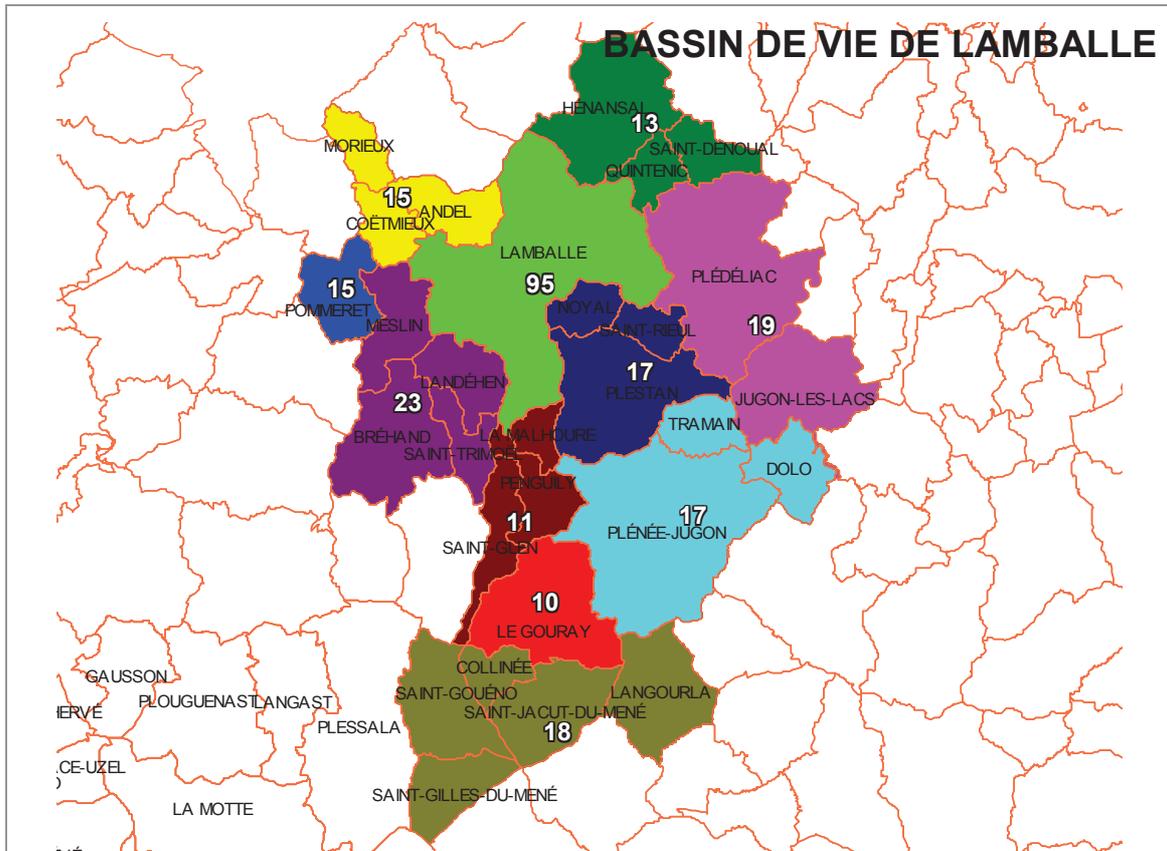
MOTIF Visite à des proches		Nb enq.	Sorties heb	soit / pers.	% intra com	Ville1	Ville2	Ville3	Ville4	Sorties intra com	Sorties V1	Sorties V2	Sorties V3	Sorties V4	% intra + top4	% intra + top 7	
D22	11	Lamballe	95	189,5	1,99	66%	Landéhen	Saint-Brieuc	Pléneuf-Val-André	Loudéac	125,2	6,4	6,3	3,5	2,9	76%	80%
	12	Reste du BV de Lamballe	158	383,3	2,43	52%	Lamballe	Saint-Brieuc	Pommeret	Dinan	199,7	44,9	18,4	6,5	5,9	72%	76%
	21	Loudéac	92	167,2	1,82	65%	Saint-Brieuc	Plémet	Neulliac	Saint-Caradec	108,2	8,5	6,3	6,0	4,1	80%	86%
	22	Reste du BV de Loudéac	144	312,5	2,17	51%	Loudéac	Saint-Brieuc	Langast	Saint-Thélo	160,7	37,5	9,6	7,9	6,8	71%	77%
	31	Paimpol	99	182,6	1,84	60%	Ploubazlanec	Lézardrieux	Plouézec	Plourivo	109,6	13,0	12,8	9,4	6,9	83%	88%
	32	Reste du BV de Paimpol	143	330,0	2,31	52%	Paimpol	Lannion	Plouézec	Pleumeur-Gautier	172,1	58,1	7,6	6,2	6,2	76%	81%
Total 22			731	1565,1	2,14	56%				875,4	168,3	61,0	39,5	32,7	75%	80%	
D28	41	Nogent-le-Roi	84	142,3	1,69	41%	Coulon	Lormaye	Chaudon	Maintenon	58,6	8,5	7,8	5,7	4,4	60%	68%
	42	Reste du BV de Nogent-le-Roi	123	271,0	2,20	41%	Nogent-le-Roi	Dreux	Maintenon	Versailles	111,9	32,9	18,5	11,7	6,8	67%	73%
	51	Nogent-le-Rotrou	97	175,7	1,81	70%	La Ferté-Bernard	Mâle	Le Theil	Chartres	122,9	4,6	4,5	3,2	3,1	79%	83%
	52	Reste du BV de Nogent-le-Rotrou	133	274,4	2,06	30%	Nogent-le-Rotrou	Margon	Beaumont-les-Autels	Authon-du-Perche	82,6	77,7	6,8	5,7	5,6	65%	70%
	61	Voves	58	88,3	1,52	62%	Chartres	Allonnes	Beauvilliers	Esson	54,9	6,4	4,5	2,5	2,5	80%	86%
	62	Reste du BV de Voves	83	202,7	2,44	57%	Chartres	Voves	Orléans	Luisant	115,0	17,7	16,9	3,7	3,2	77%	81%
Total 28			578	1154,2	2,00	47%				545,8	147,8	59,0	32,4	25,6	70%	76%	
D33	71	Blaye	90	152,9	1,70	57%	Bordeaux	Cars	Mazion	Saint-Ciers-sur-Gironde	86,8	10,2	6,1	6,0	4,1	74%	79%
	72	Reste du BV de Blaye	157	346,9	2,21	43%	Blaye	Bordeaux	Saint-Ciers-sur-Gironde	Saint-André-de-Cubzac	150,1	47,1	15,8	13,4	8,7	68%	73%
	81	Branne	28	48,9	1,75	35%	Bordeaux	Libourne	Arveyres	Yvrac	17,1	6,7	4,0	2,5	2,5	67%	77%
	82	Reste du BV de Branne	94	216,5	2,30	38%	Bordeaux	Créon	Libourne	Saint-Quentin-de-Baron	82,0	15,9	15,0	13,7	10,5	63%	74%
	91	Créon	72	127,4	1,77	54%	Bordeaux	Lormont	Lestiac-sur-Garonne	Loupes	69,4	17,4	5,1	2,5	2,5	76%	81%
	92	Reste du BV de Créon	129	280,9	2,18	41%	Créon	Bordeaux	Saint-Quentin-de-Baron	Lormont	114,7	29,0	17,2	8,6	7,2	63%	69%
	101	Lesparre-Médoc	82	180,3	2,20	56%	Hourtlin	Vendays-Montalivet	Saint-Vivien-de-Médoc	Bégadan	100,8	13,0	8,7	7,0	6,8	76%	82%
102	Reste du BV de Lesparre-Médoc	146	323,1	2,21	43%	Lesparre-Médoc	Soulac-sur-Mer	Jau-Dignac-et-Loirac	Civrac-en-Médoc	139,8	41,0	9,0	8,9	8,9	64%	72%	
Total 33			798	1676,8	2,10	45%				760,6	180,2	81,0	62,5	51,1	68%	75%	

ANNEXE V**Regroupements de communes opérés pour le modèle économétrique B2 (agrégé)**

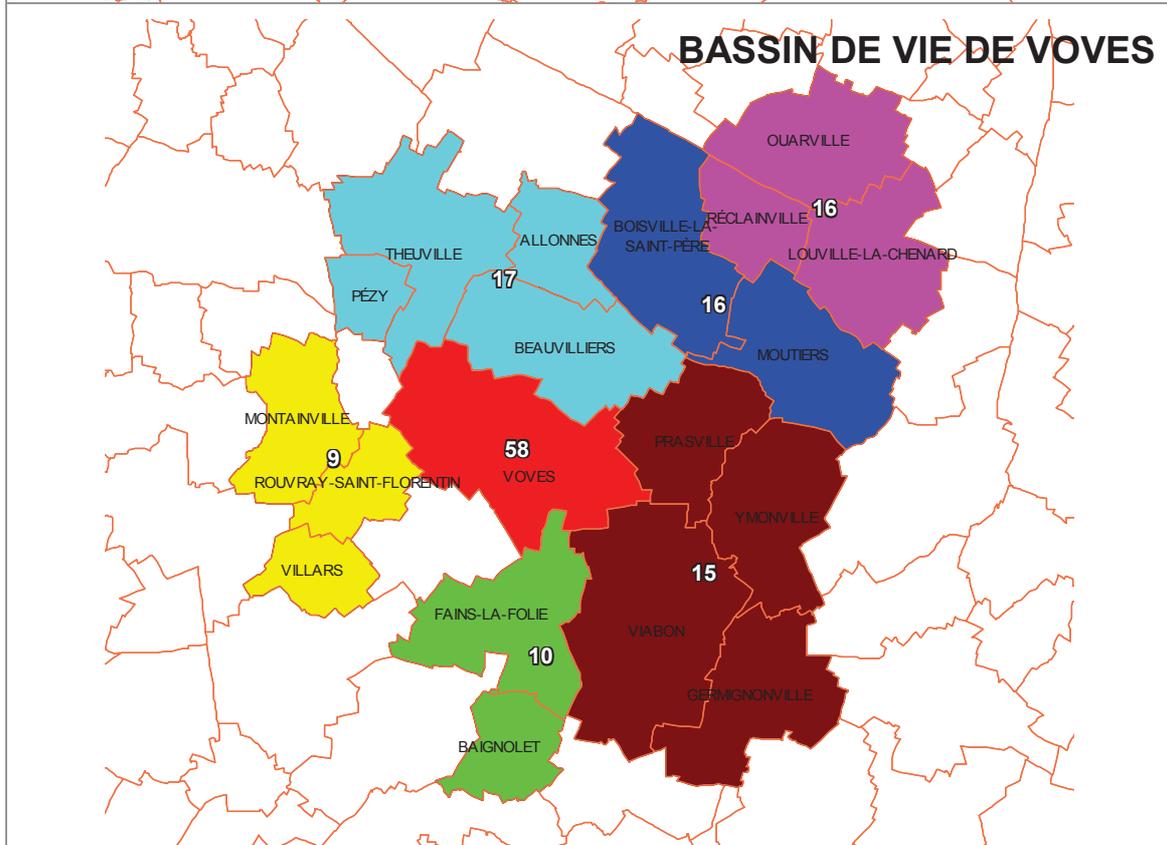
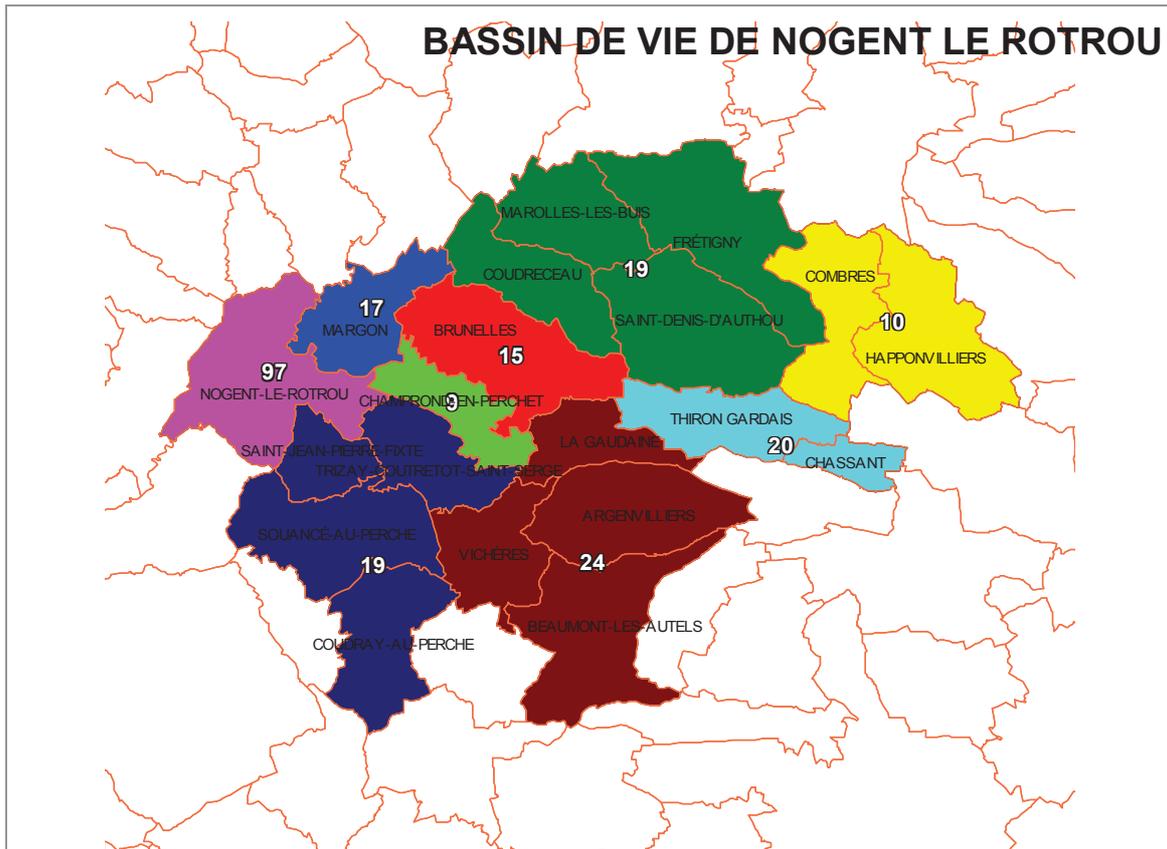
Nota à propos des carte :

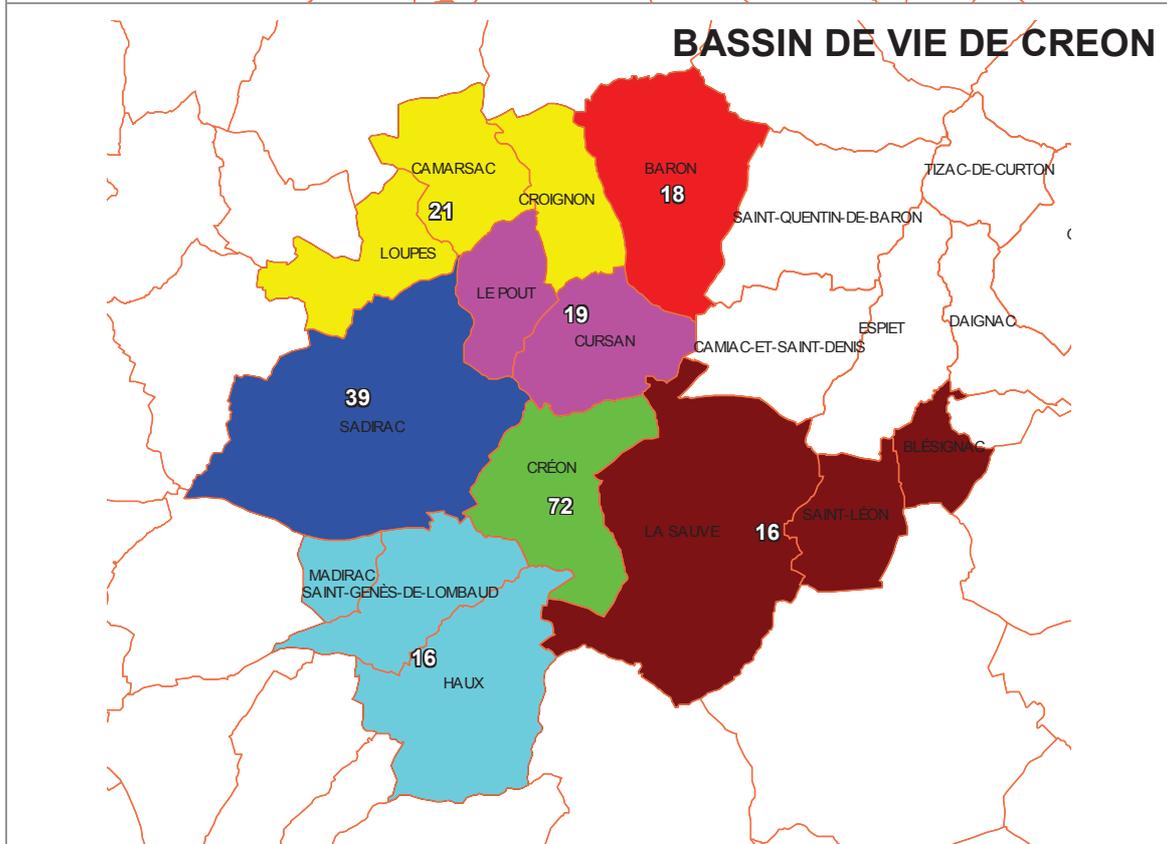
Une carte est produite par bassin de vie. La couleur de colorisation des communes visualise les regroupements opérés ; le centre de bassin de vie, qui a toujours suffisamment d'enquêtés, demeure seul ; il en va de même des communes ayant suffisamment d'enquêtés. Les autres sont regroupées selon un critère de proximité et afin d'atteindre un effectif agrégé en général de 10 ou plus, parfois un peu moins.

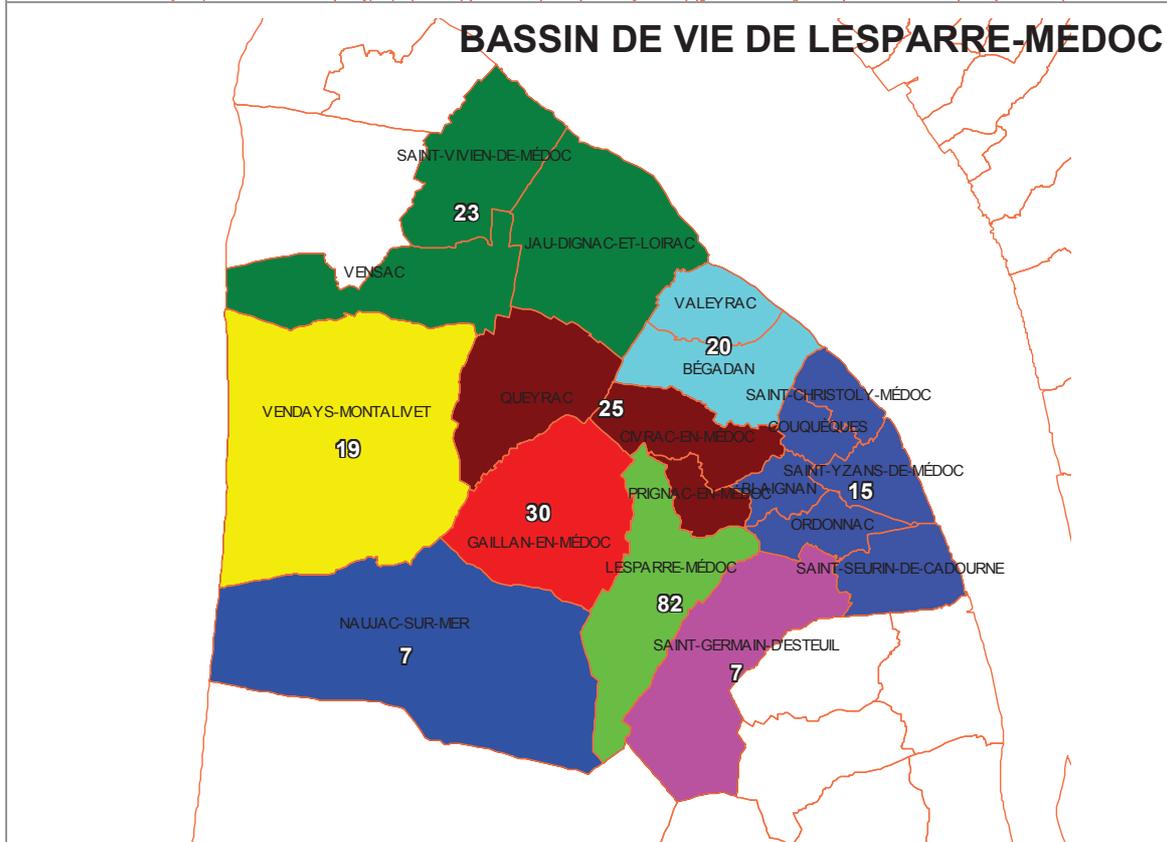
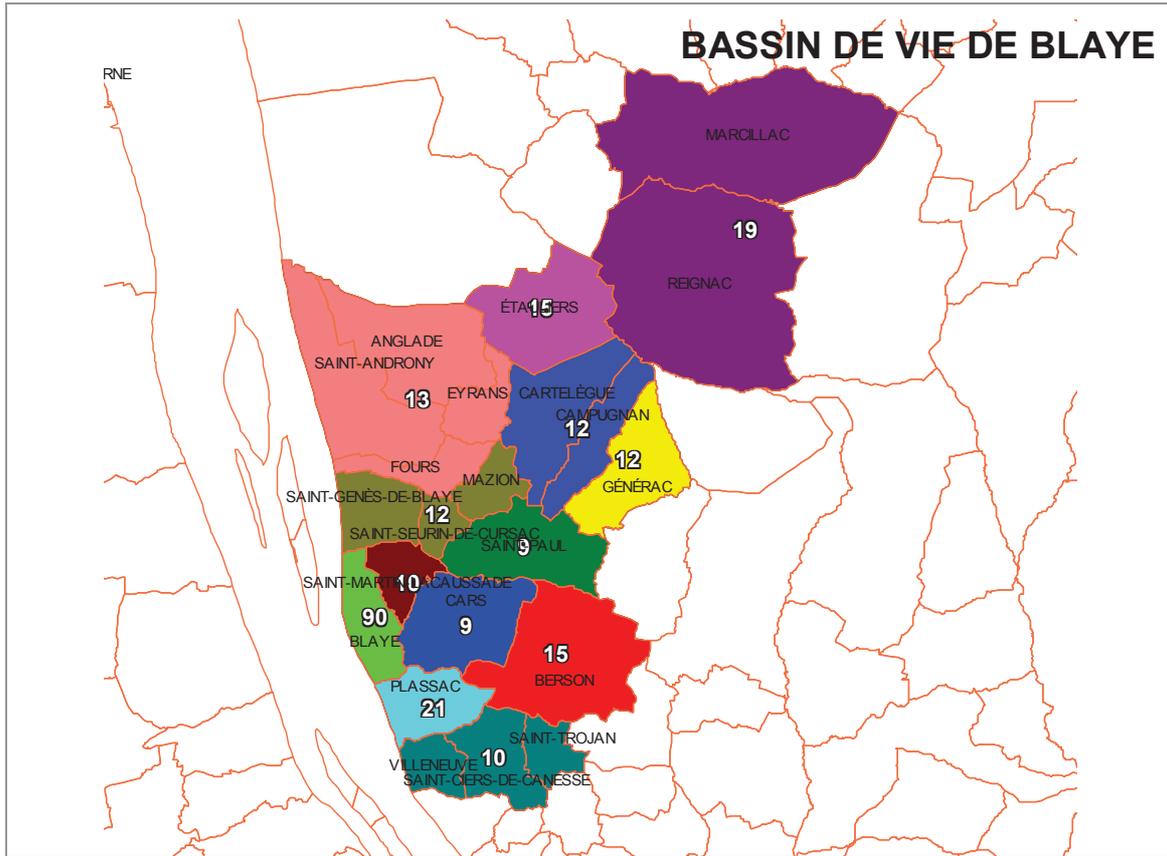
Le nombre d'enquêtés après regroupement est indiqué en blanc sur halo noir, au centre de chaque commune conservée sans regroupement ou de chaque regroupement.











ANNEXE VI Nomenclature des équipements services et commerces disponibles dans la BPE 2010 de l'INSEE et dénombrement en province

Le dénombrement exclut dans cette annexe l'Île de France.

La légende des différentes colonnes du tableau est la suivante :

Suffixes des libellés de colonne :

- *Non CBV : équipement d'une commune qui n'est pas centre de bassin de vie*
- *CBV non CL : équipement d'une commune centre bassin de vie qui n'est pas chef lieu départemental*
- *CL dep : équipement des chefs-lieux départementaux*
- *CL Reg : équipement des préfectures de région*
- *com province : ensemble des communes de province*

Préfixes des libellés de colonnes :

- *ComEq_ : dénombrement des équipements*
- *TxEq_ : taux de communes équipées*
- *Nmoy_ : nombre moyen d'équipements par commune équipée*

CODE EQUIPEMENT / SERVICE selon BPE2012

	Dénombrement des équipements					Taux de communes équipées					Nombre moyen d'équipé par com.équipée				
	Eq_NonCBV	Eq_CBV/non CL	Eq_CL dep	Eq_CL Reg	Eq_com province	TxEq_NonCBV	TxEq_CBV/non CL	TxEq_CL dep	TxEq_CL Reg	TxEq_com province	Nmoy_EqNonCBV	Nmoy_EqCBV/non CL	Nmoy_EqCL dep	Nmoy_EqCL Reg	Nmoy_Eqcom province
A101	207	189	103	77	576	1%	12%	100%	100%	1%	1,0	1,1	1,5	3,7	1,2
A102	1078	1369	344	200	2991	3%	80%	100%	100%	7%	1,0	1,1	5,1	9,5	1,3
A104	1694	1316	51	16	3077	5%	88%	75%	62%	9%	1,0	1,0	1,0	1,2	1,0
A105	1	3	10	14	28	0%	0%	15%	67%	0%	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0
A106	8	50	65	21	144	0%	3%	97%	100%	0%	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0
A107	23	124	66	22	235	0%	8%	99%	100%	1%	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0
A108	15	84	65	20	184	0%	6%	97%	95%	1%	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0
A109	9	39	58	20	126	0%	3%	87%	90%	0%	1,0	1,0	1,0	1,1	1,0
A110	193	332	134	86	745	1%	20%	99%	100%	2%	1,1	1,1	2,0	4,1	1,3
A111	8	39	3	0	50	0%	3%	1%	0%	0%	1,0	1,0	3,0	1,0	1,0
A112	77	101	1	1	180	0%	7%	1%	5%	1%	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0
A113	25	19	33	16	93	0%	1%	49%	52%	0%	1,0	1,0	1,0	1,5	1,1
A114	3	0	1	2	6	0%	0%	1%	10%	0%	1,5	1,0	1,0	1,0	1,2
A203	11842	9810	3269	2966	27887	13%	99%	100%	100%	17%	2,8	6,6	48,8	141,2	4,8
A205	3776	2688	534	308	7306	8%	80%	100%	100%	11%	1,5	2,2	8,0	14,7	1,9
A206	6065	1835	422	363	8685	18%	100%	100%	100%	22%	1,1	1,2	6,3	17,3	1,2
A207	1815	55	20	15	1905	6%	3%	22%	48%	6%	1,0	1,1	1,3	1,5	1,0
A208	4848	91	14	5	4958	16%	5%	16%	24%	15%	1,0	1,2	1,3	1,0	1,0
A301	41635	14635	3855	2518	62643	44%	99%	100%	100%	47%	2,9	9,8	57,5	119,9	4,0
A302	2677	2139	425	228	5469	6%	81%	100%	100%	10%	1,4	1,8	6,3	10,9	1,7
A303	1680	845	583	434	3542	3%	21%	96%	100%	4%	2,0	2,7	9,1	20,7	2,8
A304	5258	4230	1173	867	11528	9%	95%	100%	100%	13%	1,7	3,0	17,5	41,3	2,5
A401	55651	14767	5808	3813	80039	56%	97%	100%	100%	57%	3,1	10,1	86,7	181,6	4,1
A402	48301	14652	6272	5184	74409	47%	98%	100%	100%	49%	3,2	10,0	93,6	246,9	4,5
A403	49773	12286	3011	2186	67256	55%	98%	100%	100%	57%	2,8	8,4	44,9	104,1	3,5
A404	48816	12911	3917	3152	68796	53%	99%	100%	100%	55%	2,9	8,7	58,5	150,1	3,7
A405	39367	10430	3196	2698	55691	46%	97%	100%	100%	48%	2,7	7,1	47,7	128,5	3,4
A406	11436	3807	1408	1128	17779	19%	70%	100%	100%	22%	1,8	3,6	21,0	53,7	2,4
A501	37727	18638	6526	5282	68173	40%	100%	100%	100%	43%	2,9	12,4	97,4	251,5	4,7
A502	4397	3449	605	412	8663	8%	90%	100%	100%	11%	1,8	2,6	9,0	19,6	2,3
A503	1792	2955	1478	1476	7701	2%	38%	100%	100%	4%	3,1	5,1	22,1	70,3	6,2
A504	66777	35679	15026	15769	133251	50%	100%	100%	100%	52%	4,2	23,8	224,3	750,9	7,6
A505	25594	13228	5846	6202	50870	24%	96%	100%	100%	27%	3,4	9,1	87,3	295,3	5,6
A506	3476	3075	1049	969	8569	6%	78%	100%	100%	9%	1,9	2,6	15,7	46,1	2,8
A507	18859	8311	3267	2641	33078	23%	96%	100%	100%	26%	2,6	5,8	48,8	125,8	3,7
B101	683	620	146	76	1525	2%	31%	93%	100%	3%	1,1	1,4	2,4	3,6	1,3
B102	4220	3492	624	507	8843	8%	93%	100%	100%	12%	1,6	2,5	9,3	24,1	2,2
B103	2029	1452	294	139	3914	4%	57%	94%	100%	7%	1,4	1,7	4,7	6,6	1,7
B201	2350	1133	408	395	4286	6%	45%	87%	100%	8%	1,3	1,7	7,0	18,8	1,7
B202	10347	3396	1597	1683	17023	21%	71%	100%	100%	23%	1,6	3,2	23,8	80,1	2,2
B203	22138	10406	3261	2662	38467	35%	100%	100%	100%	38%	2,0	6,9	48,7	126,8	3,0
B204	10236	5884	1661	1276	19057	19%	96%	100%	100%	22%	1,7	4,1	24,8	60,8	2,5
B205	574	282	152	95	1103	1%	14%	94%	100%	2%	1,3	1,4	2,4	4,5	1,5
B206	1061	909	245	158	2373	2%	30%	87%	100%	4%	1,6	2,0	4,2	7,5	2,0
B301	5257	4386	1723	1581	12947	9%	90%	100%	100%	13%	1,8	3,3	25,7	75,3	3,0
B302	17077	19205	9112	7281	52675	9%	90%	100%	100%	13%	5,9	14,2	136,0	346,7	12,2
B303	4485	3511	1405	1270	10671	7%	63%	100%	100%	9%	2,1	3,7	21,0	60,5	3,4
B304	2924	3786	1619	1364	9693	3%	71%	100%	100%	7%	2,7	3,6	24,2	65,0	4,3
B305	2788	2510	767	647	6712	5%	69%	100%	100%	8%	1,7	2,4	11,4	30,8	2,4
B306	5670	2975	1293	913	10851	6%	58%	100%	100%	9%	2,8	3,4	19,3	43,5	3,6
B307	6414	3507	1086	779	11786	8%	63%	100%	100%	10%	2,7	3,7	16,2	37,1	3,4
B308	676	330	141	99	1246	1%	14%	73%	90%	2%	1,8	1,6	2,9	5,2	1,9
B309	3964	2315	638	397	7314	8%	68%	100%	100%	11%	1,6	2,3	9,5	18,9	2,0
B310	2145	1763	935	818	5661	3%	40%	100%	100%	5%	2,1	2,9	14,0	39,0	3,3
B311	2111	2397	1101	853	6462	3%	62%	100%	100%	6%	2,5	2,6	16,4	40,6	3,4
B312	8731	5638	1295	1038	16702	15%	98%	100%	100%	19%	1,9	3,8	19,3	49,4	2,7
B313	3764	4383	1230	962	10339	5%	91%	100%	100%	9%	2,3	3,2	18,4	45,8	3,3
B314	4489	3257	529	330	8605	10%	94%	100%	100%	14%	1,4	2,3	7,9	15,7	1,8
C101	6162	2912	964	867	10905	12%	86%	99%	100%	16%	1,6	2,3	14,6	41,3	2,1
C102	1501	16	1	0	1518	5%	1%	1%	0%	4%	1,0	1,1	1,0	1,0	1,0
C104	17778	4897	1538	1172	25385	39%	99%	100%	100%	42%	1,4	3,3	23,0	55,8	1,8
C105	7265	32	3	0	7300	23%	2%	3%	0%	22%	1,0	1,1	1,5	1,0	1,0
C201	2397	2366	535	399	5697	6%	93%	100%	100%	10%	1,3	1,7	8,0	19,0	1,7
C203	5	6	0	1	12	0%	0%	0%	5%	0%	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0
C301	506	819	395	310	2030	1%	32%	100%	100%	3%	1,5	1,7	5,9	14,8	2,3
C302	433	539	275	218	1465	1%	24%	97%	100%	2%	1,4	1,5	4,2	10,4	1,9
C303	425	327	40	11	803	1%	19%	51%	48%	2%	1,0	1,1	1,2	1,1	1,1
C304	18	30	8	11	67	0%	2%	9%	29%	0%	1,0	1,1	1,3	1,8	1,2
C305	105	243	71	53	472	0%	14%	58%	81%	1%	1,1	1,1	1,8	3,1	1,3
C401	58	31	58	109	256	0%	2%	43%	76%	0%	1,1	1,2	2,0	6,8	2,1
C402	153	267	177	193	790	0%	13%	99%	100%	1%	1,4	1,3	2,7	9,2	2,0
C403	54	25	62	68	209	0%	1%	55%	90%	0%	1,8	1,5	1,7	3,6	2,0
C409	113	52	103	214	482	0%	2%	57%	90%	0%	1,5	1,5	2,7	11,3	2,9
C501	129	73	149	174	525	0%	2%	70%	86%	0%	3,1	2,4	3,2	9,7	3,8
C502	101	75	140	87	403	0%	4%	94%	95%	1%	1,9	1,4	2,2	4,4	2,1
C503	87	24	47	67	225	0%	1%	39%	86%	0%	1,9	1,5	1,8	3,7	2,1
C504	22	5	24	38	89	0%	0%	13%	38%	0%	1,4	1,0	2,7	4,8	2,3
C509	86	81	81	124	372	0%	3%	54%	95%	0%	1,9	1,8	2,3	6,2	2,6
C601	560	338	299	243	1440	1%	12%	94%	100%	2%	1,6	1,9	4,7	11,6	2,4
C602	27	59	56	23	165	0%	4%	81%	95%	0%	1,0	1,0	1,0	1,2	1,0
C603	189	133	47	16	385	1%	8%	51%	62%	1%	1,1	1,1	1,4	1,2	1,1
C604	21	10	3	14	48	0%	1%	4%	48%	0%	1,1	1,0	1,0	1,4	1,1
C605	147	106	25	8	286	0%	7%	31%	29%	1%	1,1	1,1	1,2	1,3	1,1
C609	222	226	203	215	866	0%	9%	66%	86%	1%	1,4	1,6	4,6	11,9	2,5

CODE	EQUIPEMENT / SERVICE selon BPE2012	Dénombrement des équipements					Taux de communes équipées					Nombre moyen d'équipé par com.équipée				
		Eq_Non CBV	Eq_CBV/non CL	Eq_CL dep	Eq_CL Reg	Eq_com province	TxEq_Non CBV	TxEq_CBV/non CL	TxEq_CL dep	TxEq_CL Reg	TxEq_com province	Nmoy_EqNon CBV	Nmoy_EqCBV/non CL	Nmoy_EqCL dep	Nmoy_EqCL Reg	Nmoy_Eqcom province
C701	Résidence universitaire	130	61	137	213	541	0%	2%	57%	86%	0%	2,3	2,0	3,6	11,8	3,8
C702	Restaurant universitaire	77	37	73	109	296	0%	2%	52%	90%	0%	1,7	1,3	2,1	5,7	2,3
D101	Établissement santé court séjour	362	675	205	181	1423	1%	34%	99%	100%	3%	1,4	1,3	3,1	8,6	1,7
D102	Établissement santé moyen séjour	662	731	138	112	1643	2%	39%	93%	100%	4%	1,2	1,3	2,2	5,3	1,4
D103	Établissement santé long séjour	140	319	62	31	552	0%	20%	70%	86%	1%	1,0	1,0	1,3	1,7	1,1
D104	Établissement psychiatrique avec hébergement	535	789	333	243	1900	1%	29%	96%	100%	3%	1,4	1,8	5,2	11,6	2,1
D105	Centre lutte cancer	4	2	2	11	19	0%	0%	3%	52%	0%	1,3	2,0	1,0	1,0	1,1
D106	Urgences	127	303	93	62	585	0%	19%	96%	100%	1%	1,1	1,1	1,5	3,0	1,2
D107	Maternité	93	204	93	47	437	0%	12%	94%	100%	1%	1,1	1,1	1,5	2,2	1,2
D108	Centre de santé	870	723	250	196	2039	2%	31%	96%	100%	3%	1,4	1,6	3,9	9,3	1,8
D109	Structures psychiatriques en ambulatoire	583	973	259	198	2013	1%	32%	85%	86%	3%	1,7	2,0	4,5	11,0	2,3
D110	Centre médecine préventive	27	67	80	31	205	0%	4%	64%	81%	0%	1,1	1,2	1,9	1,8	1,5
D111	Dialyse	251	314	133	81	779	1%	15%	91%	100%	1%	1,4	1,4	2,2	3,9	1,6
D112	Hospitalisation à domicile	80	143	62	28	313	0%	9%	78%	76%	1%	1,1	1,1	1,2	1,8	1,1
D201	Médecin omnipraticien	27102	14434	5477	5333	52346	24%	100%	100%	100%	28%	3,5	9,6	81,7	254,0	5,6
D202	Spécialiste en cardiologie	1171	1099	660	560	3490	1%	26%	99%	100%	2%	3,4	2,9	10,0	26,7	4,3
D203	Spécialiste en dermatologie vénéréologie	744	756	499	474	2473	1%	24%	100%	100%	2%	2,3	2,1	7,4	22,6	3,2
D204	Spécialiste en gynécologie médicale	635	607	422	400	2064	1%	20%	100%	100%	2%	2,2	2,0	6,3	19,0	3,0
D205	Spécialiste en gynécologie obstétrique	476	321	335	340	1472	0%	10%	78%	100%	1%	3,1	2,2	6,4	16,2	3,9
D206	Spécialiste en gastro-entérologie	480	550	360	316	1706	1%	17%	94%	100%	1%	2,8	2,2	5,7	15,0	3,4
D207	Spécialiste en psychiatrie	1267	777	1017	1323	4384	1%	20%	99%	100%	2%	3,2	2,6	15,4	63,0	5,6
D208	Spécialiste en ophtalmologie	1126	1317	748	717	3908	1%	33%	100%	100%	3%	2,8	2,7	11,2	34,1	4,0
D209	Spécialiste en oto-rhino-laryngologie	499	579	340	289	1707	1%	19%	96%	100%	2%	2,4	2,0	5,3	13,8	2,9
D210	Spécialiste en pédiatrie	685	495	355	401	1936	1%	16%	96%	100%	2%	2,3	2,1	5,5	19,1	3,1
D211	Spécialiste en pneumologie	318	298	237	189	1042	0%	10%	87%	100%	1%	2,2	1,9	4,1	9,0	2,8
D212	Spécialiste en radiodiagnostic et imagerie médicale	2351	2443	1245	1248	7287	1%	31%	96%	100%	3%	5,8	5,2	19,5	59,4	7,6
D213	Spécialiste en stomatologie	200	199	176	186	761	0%	8%	81%	95%	1%	1,8	1,6	3,3	9,3	2,5
D221	Chirurgien dentiste	13387	9060	3646	3312	29405	13%	98%	100%	100%	17%	3,1	6,2	54,4	157,7	5,0
D231	Sage-femme	1289	1135	387	335	3146	2%	39%	93%	100%	4%	1,7	2,0	6,2	16,0	2,2
D232	Infirmier	40312	16347	5427	3872	69558	27%	99%	100%	100%	30%	4,7	11,0	81,0	184,4	6,5
D233	Masseur kinésithérapeute	26364	13070	4881	4788	49103	19%	99%	100%	100%	23%	4,3	8,8	72,9	228,0	6,3
D235	Orthophoniste	7200	4263	1295	1441	14199	8%	82%	100%	100%	11%	2,8	3,5	19,3	68,6	3,7
D236	Orthoptiste	727	719	290	275	2011	1%	27%	97%	100%	3%	1,9	1,8	4,5	13,1	2,3
D237	Pédicure-podologue	4390	3652	1130	921	10093	7%	90%	100%	100%	11%	1,8	2,7	16,9	43,9	2,6
D238	Audio prothésiste	272	473	180	98	1023	1%	21%	84%	100%	2%	1,4	1,5	3,2	4,7	1,7
D239	Ergothérapeute	210	66	60	59	395	1%	3%	45%	57%	1%	1,2	1,3	2,0	4,9	1,5
D240	Psychomotricien	324	222	140	130	816	1%	10%	81%	86%	1%	1,4	1,5	2,6	7,2	1,8
D241	Manipulateur ERM	0	0	0	0	0	0%	0%	0%	0%	0%					
D301	Pharmacie	10410	5324	1822	1587	19143	19%	100%	100%	100%	23%	1,7	3,6	27,2	75,6	2,5
D302	Laboratoire d'analyses médicales	1288	1213	382	395	3278	2%	57%	100%	100%	5%	1,7	1,4	5,7	18,8	1,9
D303	Ambulance	3541	2269	434	274	6518	8%	85%	97%	100%	11%	1,5	1,8	6,7	13,0	1,7
D304	Transfusion sanguine	28	59	57	35	179	0%	4%	81%	95%	0%	1,1	1,0	1,1	1,8	1,1
D305	Établissement thermal	63	54	1	0	118	0%	2%	1%	0%	0%	1,1	1,5	1,0	1,0	1,3
D306	Établissement lutte contre l'alcoolisme	17	10	6	2	35	0%	1%	9%	10%	0%	1,0	1,1	1,0	1,0	1,0
D401	Personnes âgées : hébergement	4852	2799	629	502	8782	11%	93%	99%	100%	15%	1,3	2,0	9,5	23,9	1,7
D402	Personnes âgées : soins à domicile	887	933	145	99	2064	2%	56%	97%	100%	5%	1,1	1,1	2,2	4,7	1,2
D403	Personnes âgées : services d'aide	3033	1085	244	150	4512	9%	54%	90%	95%	11%	1,1	1,3	4,1	7,5	1,2
D404	Personnes âgées : foyer restaurant	166	143	86	67	462	0%	6%	33%	33%	1%	1,4	1,5	3,9	9,6	1,9
D405	Personnes âgées : services de repas à domicile	200	127	18	11	356	1%	8%	25%	38%	1%	1,0	1,0	1,1	1,4	1,0
D501	Garde d'enfant d'âge préscolaire	3118	1692	706	917	6433	6%	60%	100%	100%	8%	1,7	1,9	10,5	43,7	2,2
D601	Enfants handicapés : hébergement	1025	543	220	155	1943	2%	23%	94%	100%	4%	1,3	1,6	3,5	7,4	1,6
D602	Enfants handicapés : services à domicile ou ambulatoires	599	698	423	216	1936	1%	27%	100%	100%	3%	1,4	1,7	6,3	10,3	2,1
D603	Adultes handicapés : hébergement	2318	1173	235	221	3947	4%	37%	88%	100%	6%	1,6	2,1	4,0	10,5	1,9
D604	Adultes handicapés : services	488	427	240	149	1304	1%	20%	93%	100%	2%	1,2	1,4	3,9	7,1	1,7
D605	Travail protégé	957	550	171	81	1759	2%	26%	85%	95%	4%	1,3	1,4	3,0	4,1	1,5
D701	Aide sociale à l'enfance : hébergement	596	373	267	153	1389	1%	15%	96%	100%	2%	1,3	1,6	4,2	7,3	1,8
D702	Aide sociale à l'enfance : action éducative	110	167	149	104	530	0%	7%	96%	95%	1%	1,2	1,6	2,3	5,2	1,9
D703	CHRS : centre d'hébergement et de réinsertion sociale	174	209	217	173	773	0%	9%	96%	100%	1%	1,3	1,5	3,4	8,2	2,2
D704	Centre provisoire d'hébergement	6	4	7	9	26	0%	0%	10%	38%	0%	1,0	1,0	1,0	1,1	1,0
D705	Centre accueil demandeur d'asile	86	77	55	32	250	0%	5%	64%	71%	1%	1,1	1,1	1,3	2,1	1,2
D709	Autres établissements	656	744	426	392	2218	1%	23%	100%	100%	2%	1,7	2,2	6,4	18,7	2,7
E101	Taxi	13762	3475	1161	1259	19657	21%	73%	100%	100%	23%	2,1	3,2	17,3	60,0	2,5
E102	Aéroport	56	10	8	2	76	0%	1%	12%	10%	0%	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0
E103	Gare avec train à grande vitesse (TAGV)	46	83	39	17	185	0%	6%	55%	71%	1%	1,0	1,0	1,1	1,1	1,0
E104	Gare sous convention avec l'Etat	103	153	20	5	281	0%	10%	28%	19%	1%	1,0	1,0	1,1	1,3	1,0
E105	Gare sous convention avec les conseils régionaux ou les STF	1636	454	26	36	2152	5%	28%	28%	67%	6%	1,1	1,1	1,4	2,6	1,1
F101	Bassin de natation	1727	1233	205	125	3290	5%	66%	96%	100%	8%	1,1	1,2	3,2	6,0	1,3
F102	Boulodrome	15642	2475	439	347	18903	40%	86%	99%	95%	42%	1,2	1,9	6,7	17,4	1,3
F103	Tennis	12558	2160	386	287	15391	35%	96%	99%	100%	38%	1,1	1,5	5,8	13,7	1,2
F104	Équipement de cyclisme	61	53	18	11	143	0%	4%	25%	52%	0%	1,0	1,0	1,1	1,0	1,0
F105	Domaine skiable	443	43	0	0	486	1%	2%	0%	0%	1%	1,2	1,4			1,2
F106	Centre équestre	3409	679	78	32	4198	9%	35%	63%	62%	11%	1,1	1,3	1,9	2,5	1,2
F107	Athlétisme	1603	1225	278	177	3283	4%	57%	100%	100%	7%	1,2	1,4	4,1	8,4	1,4
F108	Terrain de golf	473	145	22	13	653	1%	9%	27%	43%	2%	1,1	1,1	1,2	1,4	1,1
F109	Parcours sportif	1364	429	50	27	1870	4%	27%	61%	71%	5%	1,0	1,1	1,2	1,8	1,0
F110	Sports de glace	74	36	23	19	152	0%	2%	34%	81%	0%	1,0	1,1	1,0	1,1	1,0
F111	Plateau extérieur ou salle multisports	13426	4647	1312	1040	20425	28%	97%	100%	100%	31%	1,5	3,2	19,6	49,5	1,9
F112	Salle de terrains de petits jeux	5648	1856	545	362	8411	14%	59%	96%	100%	16%	1,3	2,1	8,5	17,2	1,5
F113	Terrains de grands jeux	19522	3780	851	566	24719	49%	99%	100%	100%	52%	1,2	2,5	12,7	27,0	1,4
F114	Salle de combat	2809	1657	374	283	5123	7%	80%	100%	100%	11%	1,2	1,4	5,6	13,5	1,4
F115	Salle ou terrain spécialisé	3067	1879	518	363	5827	7%	65%	100%	100%	10%	1,4	1,9	7,7	17,3	1,8
F116	Salle non spécialisée	10936	1065	225	188	12414	31%	45%	79%	95%	32%	1,1	1,6	4,2	9,4	1,2
F117	Roller-Skate-Vélo cross et freestyle	2348	945	121	69	3483	7%	52%	91%	95%	9%	1,1	1,2	2,0	3,5	1,2
F118	Sports nautiques	1635	611	73	44	2363	4%	24%	60%	81%	5%	1,4	1,7	1,8	2,6	1,5
F201	Baignade aménagée	791	272	17	4	1084	2%	10%	19%	19%	2%	1,2	1,7	1,3	1,0	1,3
F202	Port de plaisance - Mouillage	596	188	17	17	818	1%	8%	18%	33%	1%	1,7	1,5	1,4	2,4	1,7
F203	Boucle de randonnée	14559	1926	148	29	16662	32%	59%	7							

ANNEXE VII Equipements de la BPE exclus des scores utilisés dans la recherche ADEMODEPI

CODE BPE	Libellé
C609	Autres formations continues
C604	Formation aux métiers du sport
C602	GRETA
C102	Classe maternelle de regroupement pédagogique intercommunal (RPI) dispersé
C101	École maternelle
D501	Garde d'enfant d'âge préscolaire
C105	Classe élémentaire de regroupement pédagogique intercommunal (RPI) dispersé
C104	École élémentaire
C601	Centre de formation d'apprentis (hors agriculture)
C605	Centre de formation d'apprentis agricole
C201	Collège
C603	Formation professionnelle continue agricole
C301	Lycée d'enseignement général et/ou technologique
C302	Lycée d'enseignement professionnel
C303	Lycée technique et/ou professionnel agricole
C305	SEP : Section enseignement professionnel
C203	SET : Section enseignement technologique
C304	SGT : Section enseignement général et technologique
C409	Autre formation post bac non universitaire
C509	Autres enseignements supérieurs
C503	École d'ingénieurs
C504	Enseignement général supérieur privé
C403	Formation commerce
C402	Formation santé
C502	Institut universitaire
C401	Section Technicien Supérieur, Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles
C501	UFR
E102	Aéroport
E103	Gare avec train à grande vitesse (TAGV)
E105	Gare sous convention avec les conseils régionaux ou les STIF
E104	Gare sous convention avec l'Etat
D303	Ambulance
G103	Camping homologué
A302	Contrôle technique automobile
A405	Électricien
A406	Entreprise générale du bâtiment
D112	Hospitalisation à domicile
G102	Hôtel homologué
G104	Information touristique
A401	Maçon
A403	Menuisier, charpentier, serrurier
A402	Plâtrier peintre
A404	Plombier, couvreur, chauffagiste
A205	Pompes funèbres
A301	Réparation automobile et de matériel agricole
B314	Station service
E101	Taxi
D605	Travail protégé

ANNEXE VIII Résultats d'estimation du modèle A1 obtenus par la méthode du "bootstrap"

Motif Santé

N° bootstrap	Constante	temps	P1_SANTE
1	-1,64	-6,58	0,000521
2	-2,40	-4,50	0,000438
3	-1,91	-6,59	0,000526
4	-2,29	-5,53	0,000497
5	-1,77	-5,48	0,000488
6	-2,04	-6,10	0,000500
7	-2,31	-6,05	0,000526
8	-1,95	-5,69	0,000447
9	-1,73	-6,41	0,000546
10	-2,25	-5,55	0,000480
MOYENNE	-2,03	-5,85	0,000497
ECART-T	0,27	0,64	0,000035
CV	-0,13	-0,11	0,07

Motif Sport

N° bootstrap	Constante	temps	P1_SPORT
1	-3,18	-11,80	0,016303
2	-2,21	-10,81	0,015322
3	-2,91	-16,07	0,022096
4	-2,44	-12,96	0,017450
5	-2,36	-12,06	0,017083
6	-1,84	-16,17	0,022290
7	-2,78	-12,48	0,017370
8	-2,23	-12,12	0,016711
MOYENNE	-2,49	-13,06	0,018078
ECART-T	0,44	1,98	0,002629
CV	-0,17	-0,15	0,145430

Motif Démarches

N° bootstrap	Constante	temps	P1_DEM
1	-0,53	-14,52	0,001466
2	-0,95	-13,70	0,001364
3	-0,86	-13,49	0,001336
4	-0,80	-15,19	0,001496
5	-0,64	-14,84	0,001441
6	-0,79	-13,32	0,001279
7	-0,91	-13,55	0,001365
8	-0,87	-14,28	0,001406
MOYENNE	-0,79	-14,11	0,001394
ECART-T	0,14	0,70	0,000072
CV	-0,18	-0,05	0,05

motif Loisirs

N° bootstrap	Constante	temps	P1_LOI
1	-3,88	-2,78	0,000446
2	-3,45	-2,87	0,000444
3	-3,35	-2,62	0,000453
4	-4,30	-2,39	0,000420
5	-3,90	-2,11	0,000410
6	-3,06	-3,12	0,000473
7	-3,17	-2,72	0,000409
8	-3,72	-1,56	0,000398
MOYENNE	-3,60	-2,52	0,000432
ECART-T	0,42	0,49	0,000026
CV	-0,12	-0,20	0,060001

Motif Commerce de proximité et marchés

N° bootstrap	Constante	temps	P1_COMPM
1	-1,43	-15,65	0,001398
2	-1,25	-11,28	0,001009
3	-2,01	-13,03	0,001164
4	-1,75	-10,80	0,000990
5	-1,69	-16,24	0,001391
6	-1,68	-13,80	0,001208
7	-1,91	-14,15	0,001213
8	-1,30	-13,59	0,001223
MOYENNE	-1,63	-13,57	0,001199
ECART-T	0,28	1,89	0,000150
CV	-0,17	-0,14	0,125470

Motif Promenade

N° bootstrap	Constante	temps	P1_PROM
1	-3,06	-2,83	0,000559
2	-2,15	-3,99	0,000605
3	-2,44	-3,52	0,000660
4	-1,53	-3,77	0,000631
5	-2,38	-3,24	0,000637
6	-2,53	-4,36	0,000711
7	-2,75	-3,67	0,000669
8	-3,99	-2,38	0,000531
MOYENNE	-2,60	-3,47	0,000625
ECART-T	0,71	0,64	0,000059
CV	-0,27	-0,18	0,094324

Motif Commerces Grandes Surfaces

N° bootstrap	Constante	temps	P1_COMGM
1	-1,83	-4,96	0,000455
2	-2,28	-4,07	0,000391
3	-2,12	-4,78	0,000465
4	-1,74	-5,31	0,000457
5	-2,08	-4,44	0,000444
6	-1,72	-4,41	0,000424
7	-2,83	-3,63	0,000400
8	-2,10	-5,02	0,000470
MOYENNE	-2,09	-4,58	0,000438
ECART-T	0,36	0,55	0,000030
CV	-0,17	-0,12	0,068415

Motif Visite à des proches

N° bootstrap	Constante	temps	P1_VFR
1	-4,84	-0,34	0,004403
2	-4,85	-0,41	0,004376
3	-5,18	-0,41	0,004752
4	-4,72	-0,51	0,004704
5	-4,91	-0,38	0,004531
6	-5,21	-0,45	0,004760
7	-4,80	-0,36	0,004275
8	-5,04	-0,46	0,004333
MOYENNE	-4,94	-0,41	0,004517
ECART-T	0,18	0,06	0,000198
CV	-0,04	-0,14	0,043874

**ANNEXE IX ADEQUATION COMMUNALE DU MODELE A2 :
zoom pour les communes centre de bassin de vie**

DCA	NOMCOMA	NB_enq_DCA	Nb COM désignées	Nb Com omises par le modèle	dont dans les 5 premières	Rang maximal modèle	Corr_rang
22093	LAMBALLE	95	17	10	0	23	0,30
22136	LOUDÉAC	92	14	8	1	21	0,61
22162	PAIMPOL	98	18	9	1	25	0,78
28279	NOGENT-LE-ROI	84	21	13	1	8	0,19
28280	NOGENT-LE-ROTROU	97	17	10	1	26	0,60
28422	VOVES	58	14	8	1	19	0,51
33058	BLAYE	89	20	14	2	8	0,60
33071	BRANNE	28	15	9	2	25	0,28
33140	CRÉON	72	22	18	3	10	0,85
33240	LESPARRE-MÉDOC	82	16	10	3	28	0,86
Résultats pour motif SANTE		795	174	109	15		Nb corr >0,5
				63%	30%		7
Rappel communes hors CBV				26%	15%		

DCA	NOMCOMA	NB_enq_DCA	Nb COM désignées	Nb Com omises par le modèle	dont dans les 5 premières	Rang maximal modèle	Corr_rang
22093	LAMBALLE	95	4	2	2	2	1,00
22136	LOUDÉAC	92	4	2	2	8	1,00
22162	PAIMPOL	98	9	4	0	11	-0,08
28279	NOGENT-LE-ROI	84	7	3	1	9	0,25
28280	NOGENT-LE-ROTROU	97	5	3	3	22	1,00
28422	VOVES	58	7	4	2	12	0,99
33058	BLAYE	89	5	3	3	2	1,00
33071	BRANNE	28	7	2	1	26	0,29
33140	CRÉON	72	5	2	2	4	0,98
33240	LESPARRE-MÉDOC	82	6	3	2	3	0,98
Résultats pour motif DEMARCHES		795	59	28	18		Nb corr >0,5
				47%	36%		7
Rappel communes hors CBV				10%	7%		

DCA	NOMCOMA	NB_enq_DCA	Nb COM désignées	Nb Com omises par le modèle	dont dans les 5 premières	Rang maximal modèle	Corr_rang
22093	LAMBALLE	95	10	3	0	28	0,47
22136	LOUDÉAC	92	9	6	2	8	0,92
22162	PAIMPOL	98	9	1	0	29	-0,06
28279	NOGENT-LE-ROI	84	12	6	0	9	-0,13
28280	NOGENT-LE-ROTROU	97	9	3	2	27	0,46
28422	VOVES	58	5	0	0	19	0,04
33058	BLAYE	89	8	3	2	27	0,38
33071	BRANNE	28	7	1	1	30	0,51
33140	CRÉON	72	9	5	2	5	-0,12
33240	LESPARRE-MÉDOC	82	11	6	2	29	-0,06
Résultats pour motif COURSES PE		795	89	34	11		Nb corr >0,5
				38%	22%		2
Rappel communes hors CBV				12%	10%		

DCA	NOMCOMA	NB_enq_DCA	Nb COM désignées	Nb Com omises par le modèle	dont dans les 5 premières	Rang maximal modèle	Corr_rang
22093	LAMBALLE	95	16	6	2	29	0,45
22136	LOUDÉAC	92	7	3	1	23	0,76
22162	PAIMPOL	98	11	5	1	11	0,02
28279	NOGENT-LE-ROI	84	17	10	0	9	-0,04
28280	NOGENT-LE-ROTROU	97	17	11	1	22	-0,23
28422	VOVES	58	11	4	1	19	0,73
33058	BLAYE	89	19	14	2	8	0,09
33071	BRANNE	28	11	6	1	5	0,66
33140	CRÉON	72	17	14	3	4	0,99
33240	LESPARRE-MÉDOC	82	17	12	3	23	0,73
Résultats pour motif COURSES GR		795	143	85	15		Nb corr >0,5
				59%	30%		5
Rappel communes hors CBV				28%	20%		

DCA	NOMCOMA	NB_enq_DCA	Nb COM désignées	Nb Com omises par le modèle	dont dans les 5 premières	Rang maximal modèle	Corr_rang
22093	LAMBALLE	95	25	15	1	23	0,41
22136	LOUDÉAC	92	15	10	0	8	0,30
22162	PAIMPOL	98	20	13	1	24	0,22
28279	NOGENT-LE-ROI	84	13	8	0	8	0,17
28280	NOGENT-LE-ROU	97	17	9	0	26	0,27
28422	VOVES	58	13	6	0	26	0,85
33058	BLAYE	89	15	8	1	9	0,31
33071	BRANNE	28	5	2	2	3	-0,50
33140	CRÉON	72	20	15	3	13	0,96
33240	LESPARRE-MÉDOC	82	17	11	2	7	0,10
Résultats pour motif LOISIRS		795	160	97	10		Nb corr >0,5
				61%	20%		2
Rappel communes hors CBV				27%	18%		

DCA	NOMCOMA	NB_enq_DCA	Nb COM désignées	Nb Com omises par le modèle	dont dans les 5 premières	Rang maximal modèle	Corr_rang
22093	LAMBALLE	95	13	8	2	27	0,81
22136	LOUDÉAC	92	12	5	2	30	0,92
22162	PAIMPOL	98	16	3	2	28	-0,18
28279	NOGENT-LE-ROI	84	19	7	0	28	0,38
28280	NOGENT-LE-ROU	97	13	5	1	30	0,09
28422	VOVES	58	6	3	2	5	0,14
33058	BLAYE	89	17	5	1	28	0,22
33071	BRANNE	28	12	7	2	24	0,48
33140	CRÉON	72	20	12	2	23	0,54
33240	LESPARRE-MÉDOC	82	14	1	0	28	0,32
Résultats pour motif SPORTS		795	142	56	14		Nb corr >0,5
				39%	28%		3
Rappel communes hors CBV				27%	25%		

DCA	NOMCOMA	NB_enq_DCA	Nb COM désignées	Nb Com omises par le modèle	dont dans les 5 premières	Rang maximal modèle	Corr_rang
22093	LAMBALLE	95	22	11	0	28	0,75
22136	LOUDÉAC	92	10	6	1	21	0,79
22162	PAIMPOL	98	16	9	2	15	-0,05
28279	NOGENT-LE-ROI	84	16	10	0	8	-0,18
28280	NOGENT-LE-ROU	97	19	12	0	20	0,19
28422	VOVES	58	7	2	0	12	0,53
33058	BLAYE	89	17	12	1	18	0,20
33071	BRANNE	28	6	2	2	5	0,90
33140	CRÉON	72	17	14	2	4	0,98
33240	LESPARRE-MÉDOC	82	14	11	2	4	0,98
Résultats pour motif PROMENADE		795	144	89	10		Nb corr >0,5
				62%	20%		6
Rappel communes hors CBV				27%	18%		

**ANNEXE X NOTE PRESENTANT UNE MODELISATION
AGREGEE AU NIVEAU DE L'ARRONDISSEMENT**

ADEMODEPI

Exploitation de d'ENTD 2007-08

Note préliminaire

(31 Janvier 2012)

R. Collet

IFSTTAR

1 L'Enquête Nationale Transports et Déplacements 2007-08

1.1 Présentation

L'objectif de cette enquête est la connaissance des déplacements des ménages résidant en France et de leur usage des moyens de transport tant collectifs qu'individuels. L'ENTD 2007-08 s'inscrit dans le prolongement des précédentes enquêtes transports afin d'assurer la mesure des évolutions structurelles. Les principaux thèmes abordés sont les déplacements, de courtes et de longues distances des ménages et de leurs membres, selon les différents modes de transports. L'enquête met également l'accent sur la connaissance du parc de véhicules (voitures, motos, vélos, quads), de leur usage et l'accessibilité des individus aux transports collectifs (dont les abonnements et les réductions tarifaires).

L'Enquête Nationale sur les Transports est la seule sur la mobilité réalisée à cette échelle et qui décrit tous les déplacements, quels que soient le motif, la longueur, la durée, le mode de transport, la période de l'année ou le moment de la journée. Elle s'intéresse aussi aux possibilités d'accès aux transports collectifs et aux moyens de transports individuels dont disposent les ménages pour comprendre leurs comportements.

Comme les précédentes enquêtes nationales transports (ENT 1973-74, 1981-82, 1993-94), l'enquête 2007-08 est notamment organisée autour de la description des déplacements et permet la représentation de la mobilité régulière (les déplacements habituels domicile-travail, domicile-lieu d'étude ou de garde des enfants), de la mobilité "courte" (les déplacements réalisés à l'occasion d'activités situées dans un rayon de 80 kilomètres autour du domicile) et de la mobilité "longue" (les déplacements réalisés à plus de 80 kilomètres du lieu de sa résidence principale).

1.2 Déroulement de l'enquête

La phase de collecte des données de l'ENTD 2007-08 a été réalisée du 30 mars 2007 au 27 avril 2008 auprès des ménages ordinaires de France métropolitaine. Elle s'est déroulée en six vagues successives (d'environ huit semaines chacune) sur tout

le territoire métropolitain français de façon à éliminer les effets de saisonnalité¹ qui affectent la mobilité, tout au moins privée, des ménages. Le ménage reçoit l'enquêteur au cours de deux visites espacées de huit jours. L'enquête est une interview en face-à-face d'une durée moyenne d'environ 2 heures. Les ménages sont interrogés dans leur résidence principale.

La première visite, orientée sur les facteurs explicatifs du comportement de la mobilité, autorise un proxy, c'est-à-dire qu'un membre du ménage peut répondre à la place d'un autre membre absent lors de la visite de l'enquêteur. A cette occasion, l'enquête aborde notamment la description des caractéristiques du ménage et des individus qui le compose. A la fin de cette visite, un tirage au sort est effectué pour désigner, d'une part, l'individu "Kish" (âgé de plus de 5 ans) qui répondra aux questionnaires de la 2nd visite et, d'autre part, un véhicule "Kish". Le ou les utilisateurs de ce dernier doivent noter sur le carnet-véhicule tous les déplacements réalisés avec ce véhicule pendant sept jours consécutifs. Dans certains cas, l'individu tiré au sort, s'il est majeur et volontaire, reçoit un récepteur GPS à utiliser lors de tous ses déplacements au cours des sept prochains jours.

La seconde visite, orientée sur la description des comportements, n'autorise pas le proxy, sauf dans le cas d'enfants de moins de 12 ans ou de personne inapte à répondre. Au cours de cette visite, le carnet véhicule ainsi que le GPS sont récupérés par l'enquêteur. Un module de questions supplémentaires est alors posé aux utilisateurs du GPS pour connaître les motifs et les moyens utilisés pour les déplacements et dans le cas contraire, les raisons de l'immobilité. Lors de cette seconde visite, l'individu "Kish" répond aux questions portant notamment sur la description de ses déplacements de la veille (le jour de semaine à décrire est le jour le plus proche de la deuxième visite durant lequel le " Kish " est sorti de chez lui) et du dernier week-end².

Au final, l'ENTD 2007-08 a contacté près de 20000 ménages lors de la première visite. Sur ceux-là, environ 18500 individus Kish ont été enquêtés lors de la seconde visite, une semaine plus tard. Un schéma récapitulant l'architecture de l'enquête est

1. En recouvrant, par exemple, les voyages à plus de 100 km qui sont plus nombreux en été.

2. Seule une journée de week-end est décrite, sauf dans les régions Île de France et Pays de la Loire. L'enquêté " Kish " répond à des questions sur un jour où il a été mobile, le samedi ou le dimanche, avec une probabilité égale de tirage s'il n'est pas resté chez lui l'un de ces deux jours.

présenté dans la Figure 1 (à insérer). Avant d'être diffusées, les données collectées par l'enquête ont subi une étape d'anonymisation. Les informations nominatives ont tout d'abord été supprimées, mais également une partie des informations permettant la localisation géographique fine des ménages et des déplacements individuels. Pratiquement, l'identification des communes à l'origine et à destination des déplacements est impossible, alors que les unités urbaines, les bassins de vie, les cantons, et les arrondissements ne sont renseignés que s'ils comptabilisent plus de 20000 habitants.

1.3 Statistiques descriptives

En 2007-08, la France comptait environ 60 millions d'individus, dont 56.2 millions de personnes âgées de plus de 5 ans. En moyenne, 1.184 milliards de déplacements hebdomadaires ont été entrepris par cette population, correspondant à 3.01 déplacements journaliers moyens par personne. Dans ce volume, les déplacements intra et intercommunaux font jeu égal, les premiers représentant 49.8% de l'ensemble des déplacements recensés dans l'ENTD, 50.2% pour les seconds.

Dans une large mesure, les déplacements ont été entrepris localement, puisque 85% d'entre eux se sont inscrits dans l'arrondissement, soit environ 7 déplacements intercommunaux sur 10. Comme attendu, plus les déplacements sont longs, et moins ils sont représentés dans la demande de mobilité intercommunale. En province, un tiers des déplacements intercommunaux ont une portée inférieure à 5 km à vol d'oiseau, et un autre tiers couvrent une distance comprise entre 5 et 10 km. Les déplacements compris entre 10 et 20 km représentent 1 déplacement intercommunal sur 5, 1 sur 10 pour ceux compris entre 20 et 50 km, et 1 sur 20 pour ceux allant au delà de 50 km.

Les citoyens étant plus proches des équipements et des services, leur recours à l'intercommunalité se révèle moins élevé que les habitants des périphéries ou les ruraux. Ainsi, en excluant les retours au domicile dans les déplacements provinciaux, 6 déplacements sur 10 ayant un pôle urbain comme origine s'inscrivent dans la même commune, alors qu'inversement, cette fréquence correspond aux déplacements intercommunaux lorsque l'origine du déplacement est une commune mono-polarisée ou multi-polarisée. En milieu rural, les parts des déplacements intra et intercommunaux restent équilibrées (environ un sur deux).

Ces fréquences évoluent lorsqu'on distingue la zone de destination des déplacements, montrant l'asymétrie des échanges de voyageurs entre les types de commune. Légèrement moins d'un déplacement sur 2 à destination d'une commune en pôle urbain a pour origine une commune extérieure. C'est légèrement plus d'un sur deux lorsque les déplacements ont pour destination une commune située en une zone de communes mono-polarisées, multi-polarisées, ou rurales. Que la part des déplacements intra-communaux lorsque leur origine est une commune située dans un pôle urbain soit plus élevée que celle des déplacements intra-communaux ayant pour destination une commune de cette zone rend compte de l'attractivité des pôles urbains. On observe bien l'inverse pour les communes mono ou multi-polarisées, qui sont attirées par un (des) pôle(s) urbain(s).

L'examen de la distribution zonale des déplacements est également éclairante sur le pouvoir d'attraction des communes. Toujours en dehors de l'Île-de-France et écartant les retours au domicile, près de 8 déplacements intercommunaux sur 10 au départ des communes en pôle urbain sont à destination de cette même zone. En comparaison, seuls 30% des déplacements intercommunaux originaires des communes mono-polarisées se terminent dans une commune du même type, alors que 60% d'entre eux s'achèvent dans un pôle urbain. Similairement, 20% des déplacements intercommunaux issus des communes mono-polarisées aboutissent dans cette zone, alors que la moitié rejoignent une commune située dans un pôle urbain. En milieu rural, 2 déplacements intercommunaux sur 3 originaires de cette zone s'y terminent également. Malgré la distance, les pôles urbains présentent une certaine attirance pour les ruraux, bien plus élevée que celle des communes polarisées : un quart des déplacements intercommunaux à l'origine d'une commune rurale se terminent dans une commune urbaine, contre un déplacement sur 20 vers une zone polarisée.

Hors Île-de-France et retours au domicile, les motifs les plus représentés dans les déplacements recensés dans l'ENTD 2007-08 sont les achats (21%), les loisirs (17%) et le travail au lieu fixe et habituel (17%). Viennent ensuite les visites et l'accompagnement (légèrement plus de 10%), les études (8%) et le travail itinérant (6%). Les motifs "soins", "démarches", et "autres" représentent moins de 3% des

déplacements³.

Cette répartition de motifs évolue lorsque les déplacements intercommunaux sont considérés de manière spécifique. Notamment, la part de ces déplacements consacrée aux achats diminue à 19%, alors que le motif du travail au lieu habituel augmente à 21%. De la même façon, la part du loisir diminue à 15%, mais elle reste supérieure à celle des visites qui augmente à 14%. Ainsi, les individus font davantage leurs achats en restant dans leur commune d'origine : 56% des déplacements qui leur sont consacrés sont intra-communaux⁴. De plus, les déplacements intercommunaux pour ce motif ont souvent une distance courte. En effet, les trois quarts de ceux-là ont une portée inférieure à 10 km à vol d'oiseau. Toutefois, il existe de fortes disparités selon la zone d'origine des voyageurs. Au départ d'un pôle urbain, 2 tiers des déplacements pour faire des achats restent dans la même commune, alors que ceux à l'origine d'une commune mono-polarisée en sortent et font moins de 10 km dans 45% des occurrences, et ceux issus d'une commune multi-polarisée parcourent entre 5 et 20 km dans 40% des cas. C'est en milieu rural que les déplacements à plus de 20 km pour faire des achats sont les plus fréquents, environ 10 %, bien que la part des déplacements intra-communaux pour ce motif y soit très élevée (47%). Concernant les loisirs, les individus partant les pratiquer restent dans la même commune 6 fois sur 10 en moyenne⁵. Lorsque des déplacements intercommunaux sont entrepris pour ce motif, ceux-la sont généralement de plus longue portée que pour aller faire des achats, puisque "seuls" 60% d'entre eux ont une distance à vol d'oiseau inférieure à 10 km. On note une certaine hétérogénéité de la répartition des déplacements vers le loisir selon leur origine, bien qu'elle apparaisse moins franche que pour les achats. En effet, près des deux tiers des déplacements pour le loisir en pôle urbain sont intra-communaux. C'est un peu moins d'un sur deux dans les communes polarisées, où la part des déplacements intercommunaux de moins de 10 km pour ce motif représente

3. La grille des motifs utilisée dans l'ENTD 2007-08 est reportée en Annexe. Notamment, le travail itinérant regroupe ici les modalités 9.92 à 9.96, alors que le motif 1.12 (faire garder un enfant en bas âge) a été replacé dans le groupe de motifs 6 (accompagnement).

4. Toutefois, cette part masque une forte hétérogénéité entre les deux sous-postes du motif "achats" : 60% des déplacements vers un centre commercial sont intercommunaux, alors que 70% des déplacements vers des petits commerces s'inscrivent au contraire dans la commune d'origine.

5. De même, les loisirs regroupent des sous-postes parfois hétérogènes, comme les promenades qui s'inscrivent 9 fois sur 10 dans la commune d'origine et les visites de monuments ou de sites historiques dont 6 déplacements sur 10 sont intercommunaux.

30%. Dans l'espace rural, 60% des déplacements pour les loisirs ne sortent pas de la commune⁶.

A l'opposé des achats et des loisirs, le motif du travail, qu'il soit au lieu fixe et habituel ou itinérant, est davantage caractérisé par des déplacements intercommunaux : sur 10 déplacements qui lui sont consacrés, 6 impliquent un changement de commune. En distinguant les zones, la moitié des déplacements pour le travail originaires d'un pôle urbain restent dans la même commune. C'est beaucoup moins lorsque l'origine de ces déplacements est une commune mono ou multi-polarisée (respectivement 20 et 15%)⁷. Au départ d'une commune mono-polarisée, plus d'un quart des déplacements pour le travail ont une portée comprise entre 5 et 10 km à vol d'oiseau. Depuis une commune multi-polarisée, les distances sont rallongées. Notamment, un tiers des déplacements pour le travail ont une distance à vol d'oiseau comprise entre 10 et 20 km.

L'ensemble de ces statistiques descriptives sont reportées dans l'Annexe 3. Dans la section suivante, nous proposons une modélisation de la demande individuelle de déplacements intercommunaux. D'abord considérés dans leur ensemble, ces déplacements sont ensuite distingués selon les trois motifs les plus représentés : les achats, les loisirs et le travail.

2 Modélisation

2.1 Contexte

Comme conséquence de l'anonymisation des données diffusées, l'ENTD 2007-08 à notre disposition ne nous permet pas d'identifier précisément la commune de départ et celle d'arrivée des déplacements nationaux effectués par les personnes enquêtées. Il est donc impossible de leur affecter un niveau précis d'équipement, de service, ou d'emploi. Toutefois, l'enquête renseigne le département et la "catégorie d'aire urbaine" des communes à l'origine et à destination pour chaque déplacement, et permet d'identifier les déplacements intercommunaux et internes aux arrondis-

6. Essentiellement constitués de promenades.

7. Ce résultat étant attendu, puisque les catégories d'aires urbaines sont notamment définies sur un critère quantitatif des déplacements intercommunaux du domicile vers le travail.

sements. Pour caractériser la demande individuelle de mobilité intercommunale et locale, nous circonscrivons notre analyse à l'échelle des arrondissements de département, et nous retenons une approche zonale semi-agrégée.

Typiquement, les arrondissements de départements sont composés d'un "cœur" de communes appartenant à un pôle urbain, auquel appartient souvent la ville préfecture ou sous-préfecture. Chaque pôle urbain est entouré d'une ceinture de communes mono-polarisées qui subissent son attraction. Par endroit, ces communes mono-polarisées sont bordées par une frange de communes multi-polarisées. Celles-là subissent l'attraction de plusieurs aires urbaines⁸, généralement celle de l'arrondissement et celle(s) situées dans un (des) arrondissement(s) limitrophe(s). Ailleurs, c'est l'espace rural qui domine, celui-là regroupant les communes de pôle d'emploi de l'espace rural, leur couronne, et les autres communes rurales⁹. Une représentation schématique de cette décomposition de l'arrondissement en quatre zones est donnée dans la Figure 2 (à insérer). On pourra se reporter à l'Annexe 1 pour une définition par l'INSEE de ces différentes catégories d'espace.

2.2 Spécification

Dans un premier temps, nous nous plaçons dans un arrondissement A du département D et faisons l'économie de ces identifiants pour alléger les prochaines écritures. On note F_{ij} le flux hebdomadaire de déplacements sortant de la commune i à destination d'une autre commune j située dans le même arrondissement de département. Pour mesurer le pouvoir d'attraction des communes, les retours au domicile doivent être écartés puisqu'ils sont la contrepartie obligée des déplacements à l'aller. En effet, dans notre analyse, leur comptabilisation reviendrait à augmenter trompeusement l'attractivité des communes qui, précisément, n'ont pas été suffisamment "dotées" pour conserver leurs voyageurs en leur sein¹⁰. Les déplacements

8. Une aire urbaine correspond à un pôle urbain étendu à sa couronne de communes mono-polarisées.

9. Précisément, il s'agit des modalités 4, 5 et 6 de la catégorisation du territoire en "Zones d'Aires Urbaines et de l'Espace Rural (ZAUER) par l'INSEE.

10. Par ailleurs, lorsque les personnes interrogées dans l'ENTD 2007-08 renseignent avoir entrepris des déplacements intercommunaux durant la journée sur laquelle elles sont enquêtées, et lorsque leur déplacement pour rentrer au domicile est intracommunal, on suppose que le déplacement précédent correspond également au retour au domicile. Par exemple, il s'agit de cas où

inter-arrondissements, interdépartementaux ou internationaux sont également exclus de notre champs d'étude. En circonscrivant les déplacements à l'arrondissement d'origine, nous espérons rendre mieux compte de la mobilité locale dans les départements, bien que nous perdons l'information des déplacements courts qui franchissent les limites des arrondissements.

Ainsi défini, le flux F_{ij} est supposé dépendre de :

- P_i , la population résidente de la commune d'origine i ,
- X_i , la dotation de la commune i (en nombre d'équipements, en nombre d'emplois...),
- X_j , la dotation de la commune distante j ,
- X_{ij} , la distance ou la durée de déplacement séparant les communes i et j .

Dans un premier temps, on spécifie un modèle linéaire en niveau pour caractériser F_{ij} :

$$F_{ij} = P_i(\beta_0 + X_i\beta_1 + X_j\beta_2 + X_{ij}\beta_3) + \epsilon_{ij} \quad (1)$$

où β_1 , β_2 , et β_3 sont des paramètres mesurant l'impact des variables explicatives X , et où ϵ_{ij} est une terme d'erreur. Le flux hebdomadaire total de déplacements de la commune i vers l'ensemble des communes de la zone J du même arrondissement résulte de la sommation de F_{ij} sur j appartenant à J . Celui-là est noté F_{iJ} et s'écrit :

$$F_{iJ} = \sum_{j \in J} F_{ij} = \#JP_i(\beta_0 + X_i\beta_1 + \bar{X}_J\beta_2 + \bar{X}_{iJ}\beta_3) + \epsilon_{iJ} \quad (2)$$

où $\#J$ représente l'effectif de communes de l'arrondissement dans la zone J ¹¹, et \bar{X}_J désigne la dotation moyenne d'une commune de l'arrondissement dans la zone J . De la même façon, on obtient le flux hebdomadaire total des communes de la zone I de l'arrondissement vers celles de la zone J en sommant F_{iJ} sur i appartenant à

un individu, revenant d'un déplacement intercommunal, passe à une boulangerie de sa commune avant de rentrer définitivement chez lui.

11. Dans le cas où la zone de destination J correspond à la zone I , on doit soustraire la commune d'origine puisqu'on ne comptabilise ici que les déplacements intercommunaux, c'est à dire que $\#J = \#I - 1$.

I . Celui-là s'écrit donc :

$$F_{IJ} = \sum_{i \in I} F_{iJ} = (\#J\#I)(\bar{P}_I\beta_0 + \bar{P}_I\bar{X}_I\beta_1 + \text{Cov}_{i \in I}(P_i, X_i)\beta_1 + \bar{P}_I\bar{X}_J\beta_2 + \bar{P}_I\bar{X}_{IJ}\beta_3 + \text{Cov}_{i \in I}(P_i, \bar{X}_{iJ})\beta_3) + \epsilon_{IJ} \quad (3)$$

où $\#I$ désigne le nombre de communes de l'arrondissement dans la zone I , \bar{X}_I évalue la dotation moyenne d'une commune de l'arrondissement dans la zone I , \bar{P}_I est la population communale moyenne dans la zone I , et $\text{Cov}_{i \in I}(A_i, B_i)$ est la fonction de covariance entre les variables A et B dans le sous ensemble des communes i appartenant à la zone I . Pratiquement, c'est à ce niveau semi agrégé que l'ENTD 2007-08 nous offre le matériau statistique permettant d'évaluer les flux sortants totaux F_{IJ} . On obtient un nombre moyen de déplacements vers une commune de la zone J par individu résident dans la zone I de l'arrondissement en divisant F_{IJ} par la population résident en I et l'effectif communal en J . Celui-là, noté d_{IJ} , s'écrit donc :

$$d_{IJ} = \frac{F_{IJ}}{\#J \sum_{i \in I} P_i} = \left(\beta_0 + \bar{X}_I\beta_1 + \frac{\text{Cov}_{i \in I}(P_i, X_i)}{\bar{P}_I}\beta_1 + \bar{X}_J\beta_2 + \bar{X}_{IJ}\beta_3 + \frac{\text{Cov}_{i \in I}(P_i, \bar{X}_{iJ})}{\bar{P}_I}\beta_3 \right) + \epsilon_{IJ} \quad (4)$$

Généralement, même à l'intérieur de chaque zone, plus la population communale est importante, plus elle est dotée en équipements ou en emplois. Toutefois, la "force" de cette relation n'est pas garantie être constante d'une zone à l'autre. Par ailleurs, la relation liant la population d'une commune avec la distance ou la durée de déplacement la séparant d'une autre commune n'est à priori pas explicite. Pour représenter l'impact des covariances dans l'équation précédente, on retient l'hypothèse qu'elles diffèrent en moyenne selon la zone I d'origine des déplacements, en supposant que :

$$\bar{P}_I^{-1}(\text{Cov}_{i \in I}(P_i, X_i)\beta_1 + \text{Cov}_{i \in I}(P_i, \bar{X}_{iJ})\beta_3) = S_I + \nu_{IJ} \quad (5)$$

où ν_{IJ} est un terme d'erreur, et S_I est une constante spécifique à la zone I . Dans celle-là, la demande individuelle moyenne de déplacements hebdomadaires vers une commune de la zone J s'écrit finalement, en réintroduisant l'identifiant A de l'ar-

rondissement :

$$d_{IJ}^A = \beta_0 + \bar{X}_I^A \beta_1 + \bar{X}_J^A \beta_2 + \bar{X}_{IJ}^A \beta_3 + S_I^A + \eta_{IJ}^A. \quad (6)$$

En agrégeant le modèle (6) à l'échelle du département, on peut écrire :

$$d_{IJ}^D = \frac{\sum_{A \in D} F_{IJ}^A}{P_I^D (\#J^D / \#A^D)} = \beta_0 + \bar{X}_I^D \beta_1 + \bar{X}_J^D \beta_2 + \bar{X}_{IJ}^D \beta_3 + S_I^D + \eta_{IJ}^D, \quad (7)$$

où d_{IJ}^D mesure, dans le département D , le nombre moyen de déplacements par individu résidant dans la zone I vers une commune de la zone J située dans le même arrondissement. P_I^D représente la population départementale résidant dans la zone I , $\#A^D$ est le nombre d'arrondissements dans le département, $\#J^D$ est l'effectif départemental des communes dans la zone J ¹². On notera que $(\#J^D / \#A^D)$ au dénominateur de (7) correspond à l'effectif moyen de communes dans la zone J par arrondissement du département D . Ainsi caractérisé, d_{IJ}^D est donc une fonction :

- de la dotation départementale moyenne des communes situées dans la zone d'origine I ,
- de la dotation départementale moyenne des communes situées dans la zone de destination J ,
- du temps moyen ou la distance moyenne nécessaire pour rejoindre une commune dans la zone J depuis la zone I située dans le même arrondissement,
- d'indicatrices spécifiques à chaque zone d'origine.

A la lumière de ces éléments, nous proposons d'évaluer une variante de l'équation (7), en retenant une spécification log-log. Ce type de formulation est avantageuse puisque les paramètres d'estimation qui en découlent s'interprètent directement comme des mesures d'élasticité¹³. Le modèle estimé s'écrit :

$$\ln(d_{IJ}^D) = \alpha_0 + \ln(\bar{X}_I^D) \alpha_1 + \ln(\bar{X}_J^D) \alpha_2 + \ln(\bar{X}_{IJ}^D) \alpha_3 + Z^D \alpha_4 + S_I' + \omega_{IJ}^D \quad (8)$$

12. Comme précédemment, dans le cas où la zone de destination J correspond à la zone I , on doit retirer les communes d'origine pour chacun des arrondissements, c'est à dire que $\#J^D = \#I^D - \#A^D$.

13. Lorsqu'un modèle s'écrit $\ln(Y) = \alpha \ln(X)$, alors $\frac{dY}{dX} = \frac{d \ln(X)}{dX} \frac{d \ln(Y)}{d \ln(X)} \frac{dY}{d \ln(Y)} = \alpha \frac{Y}{X}$. Il vient que $\frac{dY/Y}{dX/X} = \alpha$, le paramètre α mesurant donc bien l'élasticité de Y par rapport à X .

où D identifie le département, et S'_I est le paramètre de l'indicatrice relative à la zone I , quelque soit le département. Le modèle est complété par l'ajout des facteurs $Z^D = \{Z_I^D; Z_J^D\}$ relatifs à d'autres caractéristiques communales. Le terme d'erreur ω_{IJ}^D est supposé distribué selon une loi normale d'espérance nulle et de variance σ_{IJD}^2 . L'hypothèse d'hétéroscédasticité des erreurs nécessite la mise en œuvre d'une méthode de regression robuste pour estimer le modèle (8). A cette fin, nous avons utilisé la procédure *rreg* implémentée dans le logiciel STATA.

3 Résultats

Les demandes individuelles de déplacements intercommunaux dérivées dans la section précédente sont notamment expliquées par les dotations communales moyennes par département et par catégorie d'aire urbaine. Pour les caractériser, la "Base Permanente des Equipements" (BPE) ainsi que la base communale des "Chiffres-clés" de 2008 ont été mobilisées, en plus de l'ENTD 2007-08.

3.1 Déplacements intercommunaux - tous motifs

Le modèle décrit en (8) a tout d'abord été appliqué en considérant l'ensemble des déplacements, quelque soit le motif à destination. Les résultats d'estimation sont reportés dans la Table 1. Tous les paramètres du modèle sont significatifs au seuil d'erreur à 5%, excepté celui de la superficie communale moyenne de la zone de destination qui présente une p-valeur de 5.4%.

Comme attendu, plus le temps de trajet pour accéder à une commune distante est important, plus le nombre individuel de déplacements vers celle-là décroît, avec une élasticité correspondante estimée à -1.3 . Le temps de transport émerge donc comme un facteur très important de la mobilité individuelle, même à l'échelle locale de l'arrondissement.

Par ailleurs, les résultats confirment l'idée qu'avec la proximité des équipements, la nécessité pour les résidents d'effectuer des trajets intercommunaux se réduit. Ainsi, l'augmentation de 10% du niveau d'équipement d'une commune induit une diminution estimée de 6.3% du nombre individuel de déplacements intercommunaux parmi la population locale. Inversement, ce nombre de déplacements à destination

Table 1 : Estimation - Nombre de déplacements intercommunaux et locaux par individu - Tous motifs

Var. Explicatives	Coef.	Std. Err.	t	P> t	[Int. conf. 95%]	
Ln(durée moyenne de dépl. vers la zone à destination)	-1.306	0.110	-11.91	0.000	-1.522	-1.091
Ln(nb communal moyen d'équip. de la zone d'origine)	-0.631	0.110	-5.75	0.000	-0.846	-0.415
Ln(nb communal moyen d'équip. de la zone à destination)	0.904	0.051	17.74	0.000	0.804	1.004
Ln(effectif communal moyen de la zone à destination)	-0.373	0.056	-6.67	0.000	-0.483	-0.263
Ln(superficie communale moyenne de la zone à destination)	-0.350	0.182	-1.93	0.054	-0.706	0.007
Ln(superficie communale moyenne de la zone d'origine)	0.502	0.201	2.50	0.013	0.108	0.897
Ln(revenu fiscal net moyen par individu, zone d'origine)	-1.319	0.593	-2.22	0.026	-2.483	-0.155
<i>Indicatrices des zones à l'origine. Référence : zone de communes en pôle urbain</i>						
Comm. Mono-polarisées	-1.019	0.301	-3.38	0.001	-1.611	-0.428
Comm. Multi-polarisées	-1.240	0.310	-4.01	0.000	-1.848	-0.633
Comm. Rurale	-1.569	0.311	-5.05	0.000	-2.179	-0.960
Constante	13.323	5.494	2.43	0.015	2.541	24.105

Variable dépendante en logarithme. 900 observations. Statistique de Fisher : 117, Prob(F(10,889)>117)=0.00. Sources : ENTID 2007-08, Chiffres-clés 2008, Base Permanente des Equipements 2009.

d'une commune distante augmenterait de 9% si le niveau d'équipement de celle-là venait à augmenter de 10%. Au seuil d'erreur à 5%, la sensibilité de la demande individuelle de mobilité intercommunale par rapport à la dotation en équipement de la commune d'origine s'avère statistiquement inélastique, bien que significative. Toutefois, l'hypothèse que cette sensibilité soit (unitairement) élastique par rapport à la dotation en équipement de la commune de destination ne peut être rejetée¹⁴.

Toutes choses égales par ailleurs, plus le nombre de communes dans la zone de destination d'un arrondissement est important, plus la demande individuelle de mo-

14. En outre, le F-test réfute l'hypothèse jointe que les paramètres d'élasticité correspondants égalent 1 en valeur absolue.

bilité intercommunale moyenne vers l'une de celles-là diminue. Au seuil de confiance à 90%, une augmentation de la superficie moyenne des communes de la zone à destination induit également une diminution significative de la demande individuelle de déplacements vers l'une d'entre elles. Notamment, à toutes autres choses égales, une commune plus vaste signifie une plus grande dispersion de ses équipements, diminuant ainsi son attrait. Au contraire, les résultats d'estimation montrent qu'une augmentation de la superficie de la commune d'origine entraîne, *ceteris paribus*, une augmentation de la demande individuelle de déplacements intercommunaux. Notamment, elle induit un plus fort étalement des équipements dans la commune d'origine, rendant les communes extérieures plus attractives.

On note que les résultats d'estimation sont cohérents avec l'effet suivant. A géographie constante, une augmentation de 1% de l'effectif communal de la zone à destination induit une diminution de 1% de la superficie de ses communes, et une diminution de 1% de l'équipement communal dans cette zone. L'effet sur la demande individuelle de déplacement vers l'une de ses communes devrait également diminuer de 1%. En effet, le test de l'hypothèse vérifiant cette combinaison linéaire ne peut être rejetée¹⁵.

A partir des données issues des "chiffres-clés", les revenus net fiscaux par individu dans chaque zone pour chaque département ont été calculés, et nous servent dans l'examen de l'effet-revenu sur la demande individuelle d'intercommunalité. Celui-là est significatif, mais négatif, ce qui est assez inhabituel dans une équation de demande. Dans notre contexte, il capture la possibilité qu'ont ménages les plus aisés de se localiser près des équipements, généralement dans le cœur des pôles urbains. Cette préférence pour la proximité induit donc que la mobilité locale intercommunale est un bien inférieur.

Toutes choses égales par ailleurs, la demande individuelle de mobilité intercommunale est statistiquement plus élevée dans les communes appartenant à un pôle urbain que dans celles plus excentrées. Parmi ces dernières, les résultats montrent que les paramètres relatifs aux variables indicatrices de zonage diminuent en passant successivement de l'ensemble des communes mono-polarisées vers celui des communes multi-polarisées, puis de ce dernier vers celui des communes rurales. Toutefois, les

15. $F(1,889)=0.18$, $\text{Prob}>F=0.67$.

résultats d'estimation n'aboutissent pas à une différence significative entre les zones mono et multi-polarisées. Au contraire, la demande individuelle de déplacements intercommunaux est, toutes choses égales par ailleurs, statistiquement moins élevée en milieu rural qu'ailleurs.

3.2 Déplacements intercommunaux - motif "achats"

(Commentaires à venir...)

Table 2 : Estimation - Nombre de déplacements intercommunaux et locaux par individu - Motif "Achats"

Var. Explicatives	Coef.	Std. Err.	t	P> t	[Int. conf. 95%]	
Ln(durée moyenne de dépl. vers la zone à destination)	-1.775	0.170	-10.40	0.000	-2.110	-1.440
Ln(nb communal moyen de commerces de la zone d'origine)	-0.500	0.110	-4.52	0.000	-0.717	-0.282
Ln(nb communal moyen de commerces de la zone à destination)	0.774	0.057	13.44	0.000	0.661	0.887
Ln(effectif communal moyen de la zone à destination)	-0.502	0.073	-6.80	0.000	-0.647	-0.357
Ln(superficie communale moyenne de la zone à destination)	-0.401	0.243	-1.65	0.100	-0.879	0.076
Ln(superficie communale moyenne de la zone d'origine)	0.486	0.274	1.77	0.077	-0.053	1.026
Ln(revenu fiscal net moyen par individu, zone d'origine)	-0.845	0.730	-1.16	0.247	-2.280	0.588
<i>Indicatrices des zones à l'origine. Référence : zone de communes en pôle urbain</i>						
Comm. Mono-polarisées	-1.105	0.373	-2.96	0.003	-1.839	-0.372
Comm. Multi-polarisées	-0.966	0.375	-2.57	0.010	-1.704	-0.228
Comm. Rurale	-0.998	0.361	-2.76	0.006	-1.708	-0.288
Constante	9.841	6.810	1.44	0.149	-3.536	23.219

Variable dépendante en logarithme. 562 observations. Statistique de Fisher : 95, Prob(F(10,551)>95)=0.00. Sources : ENTD 2007-08, Chiffres-clés 2008, Base Permanente des Equipements 2009.

3.3 Déplacements intercommunaux - motif "loisirs"

(Commentaires à venir...)

Table 3 : Estimation - Nombre de déplacements intercommunaux et locaux par individu - Motif "Loisirs"

Var. Explicatives	Coef.	Std. Err.	t	P> t	[Int. conf. 95%]	
Ln(durée moyenne de dépl. vers la zone à destination)	-1.160	0.144	-8.04	0.000	-1.444	-0.876
Ln(nb communal moyen d'équipements de loisir de la zone d'origine)	-0.797	0.160	-4.97	0.000	-1.113	-0.482
Ln(nb communal moyen d'équipements de loisir de la zone à destination)	0.754	0.099	7.57	0.000	0.558	0.950
Ln(effectif communal moyen de la zone à destination)	-0.615	0.073	-8.33	0.000	-0.760	-0.470
Ln(superficie communale moyenne de la zone à destination)	0.026	0.221	0.12	0.906	-0.409	0.461
Ln(superficie communale moyenne de la zone d'origine)	0.296	0.249	1.19	0.236	-0.193	0.787
Ln(revenu fiscal net moyen par individu, zone d'origine)	-0.717	0.711	-1.01	0.314	-2.115	0.679
<i>Indicatrices des zones à l'origine. Référence : zone de communes en pôle urbain</i>						
Comm. Mono-polarisées	-1.063	0.281	-3.78	0.000	-1.615	-0.510
Comm. Multi-polarisées	-0.960	0.310	-3.09	0.002	-1.570	-0.350
Comm. Rurale	-1.354	0.329	-4.11	0.000	-2.001	-0.707
Constante	7.056	6.663	1.06	0.290	-6.029	20.142

Variable dépendante en logarithme. 614 observations. Statistique de Fisher : 61, Prob(F(10,603)>61)=0.00. Sources : ENT D 2007-08, Chiffres-clés 2008, Base Permanente des Equipements 2009.

3.4 Déplacements intercommunaux - motif "travail"

(Commentaires à venir...)

Table 4 : Estimation - Nombre de déplacements intercommunaux et locaux par individu - Motif "Travail"

Var. Explicatives	Coef.	Std. Err.	t	P> t	[Int. conf. 95%]	
Ln(durée moyenne de dépl. vers la zone à destination)	-1.113	0.142	-7.79	0.000	-1.393	-0.832
Ln(nb communal moyen d'emplois de la zone d'origine)	-0.821	0.113	-7.27	0.000	-1.043	-0.599
Ln(nb communal moyen d'emplois de la zone à destination)	0.546	0.050	10.78	0.000	0.447	0.646
Ln(effectif communal moyen de la zone à destination)	-0.569	0.068	-8.28	0.000	-0.704	-0.434
Ln(superficie communale moyenne de la zone à destination)	-0.218	0.211	-1.03	0.302	-0.632	0.196
Ln(superficie communale moyenne de la zone d'origine)	0.789	0.237	3.33	0.001	0.322	1.255
Ln(revenu fiscal net moyen par individu, zone d'origine)	-1.016	0.704	-1.44	0.150	-2.401	0.368
<i>Indicatrices des zones à l'origine. Référence : zone de communes en pôle urbain</i>						
Comm. Mono-polarisées	-1.981	0.364	-5.43	0.000	-2.698	-1.265
Comm. Multi-polarisées	-2.126	0.383	-5.55	0.000	-2.879	-1.373
Comm. Rurale	-2.631	0.377	-6.97	0.000	-3.374	-1.889
Constante	12.067	6.503	1.86	0.064	-0.707	24.843

Variable dépendante en logarithme. 545 observations. Statistique de Fisher : 88, Prob(F(10,534)>88)=0.00. Sources : ENT D 2007-08, Chiffres-clés 2008.

3.5 Prolongements

A terme, cette note sera enrichie par l'estimation du modèle en distinguant le mode (il s'agira de compléter par ailleurs la partie des statistiques descriptives par une analyse modale), notamment la VP et les TC...

ANNEXES

Annexe 1 : Catégorisation de l'espace (INSEE)

Aire urbaine : Une aire urbaine est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40% de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

Commune : La commune est la plus petite subdivision administrative française mais c'est aussi la plus ancienne, puisqu'elle a succédé aux villes et paroisses du Moyen Âge. Elle a été instituée en 1789 avant de connaître un début d'autonomie avec la loi du 5 avril 1884, véritable charte communale. Le maire est l'exécutif de la commune qu'il représente et dont il gère le budget. Il est l'employeur du personnel communal et exerce les compétences de proximité (écoles, urbanisme, action sociale, voirie, transports scolaires, ramassage des ordures ménagères, assainissement...). Il est également agent de l'Etat pour les fonctions d'état civil, d'ordre public, d'organisation des élections et de délivrance de titres réglementaires. Au 1er janvier 2009, on comptait 36 682 communes, dont 36 570 en métropole.

Commune monopolarisée : une commune monopolarisée, ou commune périurbaine monopolarisée, est une commune appartenant à la couronne périurbaine d'une aire urbaine.

Commune multipolarisée : Communes situées hors des aires urbaines (pôle urbain et couronne périurbaine), dont au moins 40% de la population résidente ayant un emploi travaille dans plusieurs aires urbaines, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles, et qui forment avec elles un ensemble d'un seul tenant.

Couronne périurbaine : la couronne périurbaine recouvre l'ensemble des communes de l'aire urbaine à l'exclusion de son pôle urbain.

Espace rural : l'espace à dominante rurale, ou espace rural, regroupe l'ensemble des petites unités urbaines et communes rurales n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine (pôles urbains, couronnes périurbaines et communes multipolarisées). Cet espace est très vaste, il représente 70% de la superficie totale et les deux tiers des communes de la France métropolitaine.

Espace urbain : L'espace urbain est l'ensemble, d'un seul tenant, de plusieurs aires urbaines et des communes multipolarisées qui s'y rattachent. Dans l'espace urbain multipolaire, les aires urbaines sont soit contiguës, soit reliées entre elles par des communes multipolarisées. Cet espace forme un ensemble connexe. Un espace urbain composé d'une seule aire urbaine est dit monopo-

laire. La France compte actuellement 96 espaces urbains. Les aires urbaines n'étant pas définies dans les départements d'outre-mer, les espaces urbains ne le sont pas non plus.

Pôle urbain : Le pôle urbain est une unité urbaine offrant au moins 5000 emplois et qui n'est pas située dans la couronne périurbaine d'un autre pôle urbain.

Unité urbaines : La notion d'unité urbaine repose sur la continuité de l'habitat. Est considérée comme telle un ensemble d'une ou plusieurs communes présentant une continuité du tissu bâti (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) et comptant au moins 2 000 habitants. La condition est que chaque commune de l'unité urbaine possède plus de la moitié de sa population dans cette zone bâtie. Les unités urbaines sont redéfinies à l'occasion de chaque recensement de la population. Elles peuvent s'étendre sur plusieurs départements. Si la zone bâtie se situe sur une seule commune, on parlera de ville isolée. Dans le cas contraire, on a une agglomération multi-communale.

Annexe 2 : La nomenclature des motifs de déplacement dans l'ENTD 2007-2008

1 à 8	MOTIFS PRIVÉS
1.1	Aller au domicile
1.2	Retour à la résidence occasionnelle
1.3	Retour au domicile de parents (hors ménage) ou d'amis
1.11	Etudier (école, lycée, université)
1.12	Faire garder un enfant en bas âge (nourrice, crèche, famille)
2	Achats
2.2	Se rendre dans une grande surface ou un centre commercial (y compris boutiques et services)
2.21	Se rendre dans un commerce de proximité, petit commerce, supérette, boutique, services (banque, cordonnier...) (hors centre commercial)
3	Soins
3.31	Soins médicaux ou personnels (médecin, coiffeur...)
4	Démarches
4.41	Démarche administrative, recherche d'informations
5	Visites
5.51	Visite à des parents
5.52	Visite à des amis
6	Accompagner ou aller chercher
6.61	Accompagner quelqu'un à la gare, à l'aéroport, à une station de métro, de bus, de car
6.62	Accompagner quelqu'un à un autre endroit
6.63	Aller chercher quelqu'un à la gare, à l'aéroport, à une station de métro, de bus, de car
6.64	Aller chercher quelqu'un à un autre endroit
7	Loisirs
7.71	Activité associative, cérémonie religieuse, réunion
7.72	Aller dans un centre de loisirs, parc d'attraction, foire
7.73	Manger ou boire à l'extérieur du domicile
7.74	Visiter un monument ou un site historique
7.75	Voir un spectacle culturel ou sportif (cinéma, théâtre, concert, cirque, match)
7.76	Faire du sport
7.77	Se promener sans destination précise
7.78	Se rendre sur un lieu de promenade
8	Vacances, changer de résidence et " Autres motifs privés "
8.8	Vacances hors résidence secondaire
8.81	Se rendre dans une résidence secondaire
8.82	Se rendre dans une résidence occasionnelle
8.89	Autres motifs personnels
9	MOTIFS PROFESSIONNELS
9.91	Travailler dans son lieu fixe et habituel
9.92	Travailler en dehors d'un lieu fixe et habituel, sauf tournée (chantier, contacts professionnels, réunions, visite à des clients ou fournisseurs, repas d'affaires...)
9.94	Stage, conférence, congrès, formations, exposition
9.95	Tournées professionnelles (VRP) ou visites de patients
9.96	Autres motifs professionnels

Annexe 3 : Tables de statistiques descriptives

Table A1 : Nombre et répartition des déplacements intra et intercommunaux

	Intra-communaux	Intercommunaux	Total
Nombre hebdomadaire	590 millions	594 millions	1184 millions
Répartition	49.82%	50.18%	100%

Sources : ENTD 2007-08.

Table A2 : Répartition des déplacements intra et inter-arrondissement

	Intra-arrondissement	Inter-arrondissement	Total
Répartition (parmi tous les déplacements)	84.62%	15.38%	100%
Répartition (parmi les déplacements intercommunaux)	69.39%	30.61%	100%

Sources : ENTD 2007-08.

Table A3 : Répartition des déplacements par tranche de distance à vol d'oiseau

Tranche de Distance	Répartition (tous les déplacements)	Répartition (dépl. intercommunaux)
Intra-Com.	51.09 %	-
Intercom.		
0-5 km	15.84 %	32.37 %
5-10 km	14.74 %	30.13 %
10-20 km	10.41 %	21.28 %
20-50 km	5.72 %	11.68 %
50-100 km	1.48 %	3.04 %
+100 km	0.73 %	1.50 %
Total	100%	100%

Sources : ENTD 2007-08. Champs : Déplacements provinciaux.

Table A4 : Répartition des déplacements selon la catégorie d'aire urbaine de la commune d'origine

Type	Catégorie d'aire urbaine			
	Pôle urbain	Mono-polarisée	Multi-polarisée	Espace Rural
Intra-Com.	59.00%	35.35%	37.81%	47.43%
Inter-Com.	41.00%	64.65%	62.19%	52.57%
Total	100%	100%	100%	100%

Sources : ENTD 2007-08. Champs : Déplacements provinciaux, hors retours au domicile.

Table A5 : Répartition des déplacements selon la catégorie d'aire urbaine de la commune de destination

Type	Catégorie d'aire urbaine			
	Pôle urbain	Mono-polarisée	Multi-polarisée	Espace Rural
Intra-Com.	53.81%	45.15%	49.25%	49.35%
Inter-Com.	46.19%	54.85%	50.75%	50.65%
Total	100%	100%	100%	100%

Sources : ENTD 2007-08. Champs : Déplacements provinciaux, hors retours au domicile.

Table A6 : Répartition des déplacements intercommunaux selon la catégorie d'aire urbaine de la commune d'origine

Catégorie A.U. - destination	Catégorie d'aire urbaine - origine			
	Pôle urbain	Mono-polarisée	Multi-polarisée	Espace Rural
Pôle urbain	79.32%	58.02%	53.32%	24.30%
Mono-polarisée	11.61%	28.26%	10.95%	6.75%
Multi-polarisée	3.37%	3.54%	21.80%	2.97%
Espace Rural	5.71%	10.18%	13.93%	65.99%
Total	100%	100%	100%	100%

Sources : ENTD 2007-08. Champs : Déplacements intercommunaux provinciaux, hors retours au domicile.

Table A7 : Répartition des déplacements par motif à destination

Motif à destination	Intra-communaux.	Intercommunaux	Total
Achats	22.76%	19.31%	21.10%
Soins	2.74%	3.04%	2.89%
Démarches	3.13%	2.57%	2.86%
Visites	10.10%	14.47%	12.21%
Accompagnement	13.48%	10.41%	11.99%
Loisirs	19.38%	14.68%	17.11%
Motif personnel et autre	1.64%	2.01%	1.82%
Travail (lieu hab.)	12.59%	20.90%	16.61%
Travail (autre lieu)	4.52%	7.01%	5.72%
Etudes	9.64%	5.60%	7.69%
Total	100%	100%	100 %

Sources : ENTD 2007-08. Champs : Déplacements provinciaux, hors retours au domicile.

Table A8 : Répartition des déplacements selon le motif à destination

Motif à destination	Intra-communaux.	Intercommunaux	Total
Achats	55.74%	44.26%	100%
Soins	49.08%	50.92%	100%
Démarches	56.50%	43.50%	100%
Visites	42.72%	57.28%	100%
Accompagnement	58.05%	41.95%	100%
Loisirs	58.52%	41.48%	100%
Motif personnel et autre	46.64%	53.36%	100%
Travail (lieu hab.)	39.17%	60.83%	100%
Travail (autre lieu)	40.82%	59.18%	100%
Etudes	64.80%	35.20%	100%
Total	51.66%	48.34%	100%

Sources : ENTD 2007-08. Champs : Déplacements provinciaux.

Table A9 : Répartition des déplacements pour le motif "achats" par tranche de distance, selon l'origine communale

Distance à vol d'oiseau	Catégorie d'A.U. de la commune d'origine				Total
	Pôle urbain	Mono-polarisée	Multi-polarisée	Espace Rural	
Intra-com.	64.90%	34.91%	39.89%	46.49%	55.74%
Intercom.					
0-5 km	19.10%	17.94%	13.13%	14.05%	17.61%
5-10 km	10.63%	28.34%	19.50%	16.92%	14.80%
10-20 km	3.63%	14.81%	18.75%	13.34%	7.95%
20-50 km	1.37%	3.69%	8.20%	8.32%	3.43%
50-100 km	0.31%	0.26%	0.25%	0.79%	0.39%
+100 km	0.07%	0.04%	0.28%	0.09%	0.08%
Total	100%	100%	100%	100%	100%

Sources : ENTD 2007-08. Champs : Déplacements provinciaux, motif achats (Poste 2 de la nomenclature des motifs ENTD).

Table A10 : Répartition des déplacements pour le motif "loisirs"
par tranche de distance, selon l'origine communale

Distance à vol d'oiseau	Catégorie d'A.U. de la commune d'origine				Total
	Pôle urbain	Mono-polarisée	Multi-polarisée	Espace Rural	
Intra-com.	62.67%	48.94%	48.18%	56.42%	58.52%
Intercom.					
0-5 km	13.97%	10.97%	17.24%	10.10%	12.86%
5-10 km	10.33%	17.88%	11.07%	12.04%	11.85%
10-20 km	7.24%	14.93%	12.38%	10.22%	9.29%
20-50 km	3.81%	5.61%	8.41%	8.14%	5.27%
50-100 km	1.34%	1.17%	1.59%	2.01%	1.47%
+100 km	0.63%	0.51%	1.14%	1.07%	0.74%
Total	100%	100%	100%	100%	100%

Sources : ENTND 2007-08. Champs : Déplacements provinciaux, motif loisirs (Poste 7 de la nomenclature des motifs ENTND).

Table A11 : Répartition des déplacements pour le motif "travail"
par tranche de distance, selon l'origine communale

Distance à vol d'oiseau	Catégorie d'A.U. de la commune d'origine				Total
	Pôle urbain	Mono-polarisée	Multi-polarisée	Espace Rural	
Intra-com.	46.18%	20.92%	14.99%	43.21%	39.59%
Intercom.					
0-5 km	17.09%	15.19%	15.93%	14.35%	16.09%
5-10 km	17.73%	27.07%	17.40%	14.57%	18.65%
10-20 km	9.88%	22.46%	30.64%	15.06%	14.23%
20-50 km	5.87%	12.18%	17.78%	9.73%	8.41%
50-100 km	2.20%	1.77%	1.86%	2.23%	2.11%
+100 km	1.05%	0.42%	1.41%	0.84%	0.91%
Total	100%	100%	100%	100%	100%

Sources : ENTND 2007-08. Champs : Déplacements provinciaux, motif travail (Poste 9 de la nomenclature des motifs ENTND).